

Table des matières

Déclaration	2
Remerciement	3
Résumé	4
1. Problématique	7
2. Présentation du dispositif Sport-Art-Etudes	8
2.1 Historique	8
2.2 Le dispositif Sport-Art-Etudes	8
2.3 Le système scolaire genevois	9
2.4 Le football élite Suisse	11
2.5 Le football élite à Genève	12
3. Développement – Partie 1	15
3.1 Méthodologie.....	15
3.2 Partie 1 : Etat des lieux du dispositif SAE	15
3.2.1 La coordinatrice cantonale, Mme Ava Monney.....	15
3.2.2 Les doyens coordinateur	18
3.2.3 Le représentant du SFC	25
3.2.4 Les footballeurs inscrits au dispositif SFC	28
4. Synthèse et recommandations	34
4.1 Acteurs du dispositif rencontrés	34
4.2 Prestations du dispositif (aménagement & appui scolaire).....	35
4.3 Les sélectionnés nationaux	36
4.4 Conclusion.....	37
5. Développement – Partie 2	38
5.1 Méthodologie.....	38
5.2 Pistes de réformes du dispositif.....	38
5.2.1 Piste n°1	39
5.2.2 Piste n°2	40
5.2.3 Piste n°3	42
6. Synthèse & recommandations	45
Conclusion générale	46
Bibliographie	47
Annexe 1 : Retranscription des entretiens	48
Annexe 2 : Questionnaires quantitatifs	71
Annexe 3 : Réponses questionnaires quantitatifs	76

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des formations du secondaire II	10
Tableau 2 : Promotion de la relève	12
Tableau 3 : Déplacements des matchs à l'extérieur	79
Tableau 4 : Prévisions des jours manqués par les joueurs sélectionnés	80
Tableau 5 : Horaire des étudiants	81
Tableau 6 : Question 2.3 du questionnaire A	82
Tableau 7 : Horaire du gymnase August Piccard	82

Liste des figures

Figure 2 : Nombre de footballeurs par catégorie	12
Figure 2 : Pyramide de la formation de la relève des footballeurs genevois	13
Figure 3 : Entourage du sportif élite	15

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Graphique représentatif de la question 2.2 du A et 3.2 du B	30
Graphique 2 : Graphique représentatif de la question 3.3 du questionnaire B	30
Graphique 3 : Graphique représentatif de la question 4.1 du questionnaire A	40
Graphique 4 : Graphique représentatif de la question 2.1 du questionnaire A	41
Graphique 5 : Graphique représentatif de la question 1.1 du questionnaire A	43
Graphique 6 : Graphique représentatif de la question 6.1 du questionnaire A	44
Graphique 7 : Graphique représentatif de la question 3.6 du questionnaire B	83
Graphique 8 : Graphique représentatif de la question 3.5 du questionnaire B	83
Graphique 9 : Graphique représentatif de la question 4.3 du questionnaire B	84
Graphique 10 : Graphique représentatif de la question 4.2 du questionnaire B	84
Graphique 11 : Graphique représentatif de la question 4.5 du questionnaire B	85
Graphique 12 : Graphique représentatif de la question 5.1 du questionnaire B	85
Graphique 13 : Graphique représentatif de la question 5.2 du questionnaire B	86
Graphique 14 : Graphique représentatif de la question 5.3 du questionnaire B	86

1. Problématique

À l'heure actuelle, le dispositif SAE semble arriver au maximum de ce qu'il est possible de faire en termes d'organisation. Les établissements scolaires ont de la peine à aménager les horaires afin que les élèves SAE puissent poursuivre leurs études sans devoir effectuer un choix entre l'école ou se rendre à l'entraînement. En cause, le nombre important de contraintes sportives et scolaires qui compliquent considérablement la tâche des administrations des différents établissements scolaires. De plus, l'appui scolaire individualisé qui devrait permettre aux élèves SAE de pouvoir rattraper le cours manqué semble difficile à appliquer. Ces raisons ont entre autres poussé le DIP à initier une réflexion durant l'année scolaire 2016-2017 impliquant les différentes parties prenantes. Le but étant d'améliorer le dispositif avec comme objectif de minimiser les situations d'arbitrage.

Deux issues sont possibles ; soit des solutions sont apportées au dispositif actuel, soit une réforme totale de la structure est établie. Pour la première, cela peut paraître relativement difficile étant donné les nombreux paramètres et partenaires qui le constituent. Pour la seconde, des pistes de réformes ont été étudiées sur la base de modèles existants.

Afin de voir la faisabilité de ces dernières, un état des lieux sera tout d'abord effectué. Le but sera de comprendre les tenants et les aboutissants du dispositif actuel afin de déceler les points pouvant être améliorés. Ensuite, la deuxième partie de ce travail se focalisera sur certaines pistes de réforme transmises par la coordinatrice cantonale du dispositif. L'objectif sera de recommander certaines actions à entreprendre. Les recommandations prennent particulièrement en considération le point de vue des footballeurs inscrits au dispositif ainsi que les contraintes exprimées par les directeurs de l'académie du Servette FC.

Avant d'analyser les données récoltées, une présentation du dispositif SAE et de l'environnement dans lequel un footballeur élite évolue sera exposée. Elle permettra de se familiariser avec la réalité des footballeurs élites inscrits au dispositif. Puis, la partie analytique sera développée sur la base d'entrevues avec différents acteurs du dispositif ainsi qu'à l'aide de données quantitatives récoltées auprès des footballeurs inscrits au dispositif.

2. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF SPORT-ART-ÉTUDE (SAE)

De l'enseignement primaire jusqu'aux formations universitaires, en passant par l'enseignement secondaire II, le dispositif SAE consiste à regrouper des sportifs, des danseurs ou des musiciens doués dans des classes spécifiques en vue de bénéficier d'un encadrement adapté à leur choix, tout en poursuivant leur scolarité. Comme annoncé dans la partie ci-dessus, mon travail se focalisera sur la situation des jeunes footballeurs au secondaire II.

2.1 HISTORIQUE

À Genève, en 1982, les premiers pas des classes sportives se font au cycle d'orientation (CO) des grandes communes. Dès lors, des aménagements se mettent rapidement en place dans différents établissements du secondaire I répondant à la demande des sportifs. Cependant, au post-obligatoire (PO), tout semble mettre plus de temps à se dégoupiller. En effet, même si certains collèges tentent de suivre la marche des établissements du CO, aucun dispositif ne tient. Des mesures individuelles sont accordées au cas par cas par les directeurs d'établissement sans dispositif concret.

Il faut attendre les années 2000 pour que l'ECG d'Henry-Dunant, sous l'impulsion de Mme. Schopfer puisse proposer une structure permettant tout d'abord aux hockeyeurs du Genève Servette d'associer l'école et le sport-élite. Le dispositif semble être une réussite et s'étend à d'autres sportifs. Le mouvement se propage au collège et à l'école de commerce d'André-Chavannes mais les différents dispositifs mis en place ne sont pas officiellement reconnus par le Département de l'Instruction Public (DIP). Le Conseil d'Etat décide alors d'intégrer la mise en place du dispositif SAE dans son programme de législature de 2009-2013. L'objectif étant d'offrir la possibilité aux élèves de concilier études et vie sportive ou artistique en conservant les mêmes chances de réussite scolaire que les autres élèves. En 2009, le Service Cantonal du Sport (SCS) est créé et intégré au DIP sous l'autorité de M. Charles Beer, alors conseiller d'Etat en charge du DIP. Rapidement, l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) est mandaté par le DIP et le département des constructions et technologies (DCTI) en vue d'effectuer un rapport d'analyse et proposer des solutions pour un dispositif sport-art-études. En 2011, un coordinateur cantonal pour le dispositif est mis en place par le DIP. Cette nomination officialise le dispositif sport-art-études. Aujourd'hui, l'Office Cantonal de la Culture et du Sport (OCCS) coordonne le dispositif à travers le service du sport.

2.2 LE DISPOSITIF SPORT-ART-ÉTUDE (SAE)

Le dispositif SAE est une prestation publique organisée par le DIP à travers l'OCCS. C'est la loi sur le sport (LSport) qui édicte cette tâche au canton. La coordinatrice cantonale du dispositif SAE, Mme. Ava Monney, coordonne le dispositif entre les différentes parties prenantes. Il s'agit des doyens coordinateurs des différents établissements scolaires, du coordinateur SAE et du directeur technique du Servette FC. Mais aussi des responsables du Geneva Education Football (GEF) et de Swiss Olympique. D'autres acteurs peuvent également être impliqués.

Durant l'année scolaire 2016-2017, 222 élèves étaient inscrits au dispositif dont 35 footballeurs (dont 8 à l'école de commerce (EC) ; 13 au Collège ; 13 à l'école de culture générale (ECG) et 1 en apprentissage), soit environ 16% de la totalité des élèves SAE au secondaire II. Contrairement au CO où l'ensemble des contingents est accepté dans le dispositif, un quota est imposé au PO. Cette année il y avait donc 35 places pour l'ensemble des contingents des équipes du SFC à savoir les M-16, M-18 et M-21, ce qui représente au total 62 footballeurs élités. Le club choisit les joueurs qui peuvent intégrer le dispositif. Pour cela, la priorité est donnée à ceux évoluant en équipe nationale puis au « top talent ». Les autres joueurs sont inscrits en « statut particuliers ». Cette année 27 joueurs n'ont pas pu intégrer le dispositif. Ils n'ont pas pu jouir des prestations offertes par le dispositif mais peuvent être inscrits dans un établissement scolaire proche du centre d'entraînement.

- Les établissements genevois labélisés Swiss Olympique

Le service cantonal du sport collabore étroitement avec Swiss Olympique pour le développement du dispositif. Il s'agit d'une association faîtière qui renforce et soutien le sport Suisse. Elle délivre entre autres des labels de qualité pour les écoles qui proposent des aménagements scolaires pour les sportifs élités. Les établissements qui souhaitent obtenir un label doivent remplir les critères Swiss Olympique notamment en matière de personnel encadrant et de flexibilité des grilles horaires¹. De plus, les écoles labélisées sont soumises à des contrôles réguliers afin que les conditions de Swiss Olympique soient remplies.

Cette année les dispositifs SAE de l'enseignement secondaire II à Genève ont été labellisés « Swiss olympic partner school » jusqu'en 2019. Ce label certifie que l'établissement scolaire intègre convenablement les jeunes sportifs à l'enseignement ordinaire. Le second label proposé par l'association faîtière, le « Swiss olympic sport school » reconnaît les établissements réunissant sport, formation scolaire, structures d'entraînement et hébergement sous un même toit. Ce label rassemble des conditions particulièrement élevées.

Aujourd'hui, le cas des sportifs-élités est pris en considération et les moyens mis à leurs dispositions sont reconnus par une institution d'envergure.

2.3 LE SYSTÈME SCOLAIRE GENEVOIS

Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), regroupe l'ensemble du système scolaire genevois. Des « offices transversaux » dont l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS), contribuent aux prestations publiques comme le dispositif SAE. Ci-dessous, une explication sommaire est donnée afin de comprendre de quelle manière la scolarité obligatoire se déroule et comment le dispositif SAE s'applique aux différents cycles de celle-ci. À titre informatif, les jeunes qui habitent le canton de Genève ont l'obligation jusqu'à l'âge de la majorité, au moins, d'être inscrits à une formation. Il peut s'agir d'une formation qualifiante ou pré-qualifiante du degré secondaire II.

¹ Swiss Olympique. 2016. Directives réglant l'attribution de labels de qualité de Swiss Olympic à des établissements de formation proposant un modèle spécifique de promotion du sport. Disponible à l'adresse : http://www.swissolympic.ch/dam/jcr:abd6adca-8d08-4e75-86b8-3f9f76a152cb/Directives_160801_F.pdf. p.5-6.

- Enseignement primaire & Cycle d'Orientation

La scolarité obligatoire débute à l'âge de 4 ans révolue. L'école primaire est organisée en deux cycles de quatre ans. Le cycle élémentaire de la 1P à la 4P et le cycle moyen de la 5P à la 8P.

Ensuite, dès 12 ans, les enfants rejoignent le Cycle d'orientation (CO). Ils sont répartis dans trois regroupements (R1, R2 et R3) suivant leurs résultats scolaires. Ils passeront trois ans au CO.

L'ensemble des contingents des différentes équipes du Servette FC (SFC) sont regroupés au CO de Cayla, celles de l'Etoile-Carouge au CO de Pinchat et celles du FC Meyrin au CO de la Golette. Durant l'année 2016-2017, sur 260 SAE, 92 joueurs de football étaient inscrits, représentant 35% de la totalité des sportifs-élites en comparaison à environ 10 % pour le hockey, soit 25 sportifs inscrits dans le dispositif au CO. Avec ces données, on constate que le football est un sport représenté au CO.

- Enseignement secondaire II

À 15 ans, les élèves doivent choisir une des formations proposées dans l'enseignement secondaire II. Le choix s'effectue d'après les résultats obtenus à la fin du CO mais aussi selon leurs choix personnels. Deux domaines distincts de formations s'offrent à eux :

- *La formation générale* : regroupe certificat et maturité spécialisée de l'Ecole de Culture Générale (ECG) ainsi que la maturité gymnasiale du collège.
- *La formation professionnelle* : regroupe CFC et maturité professionnelle dispensé par le centre de formation professionnelle de commerce au sein des écoles de commerce.

Les joueurs sont répartis dans trois établissements scolaires suivant leurs choix de formation. Pour l'ECG, le dispositif SAE est appliqué à Henry-Dunant, pour l'EC à Nicolas-Bouvier et le collège à André-Chavannes. D'autres formations sont proposées par l'enseignement secondaire II, comme par exemple l'attestation fédérales de formation professionnelle. Etant donné que ces formations ne sont pas utilisées par les footballeurs élites, elles ne seront pas développées dans ce travail.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des différentes formations du secondaire II choisies par les footballeurs du dispositif SAE durant l'année scolaire 2016-2017.

Tableau 1 : Récapitulatif des formations du secondaire II

	Etablissement	Titre	Nombre d'années	Nombre d'heures par semaine
ECG	Henry-Dunant	Certificat/maturité spécialisé	3 à 4	25 à 30 heures
Collège	André-Chavanne	Maturité gymnasial	4	27 à 38 heures
EC	Nicolas-Bouvier	CFC/maturité professionnelle	3 à 4	31 à 33 heures (employé de commerce)

La colonne intitulée « nombre d'heures par semaine » permet d'avoir une approximation horaire des heures en classe, sans tenir compte de celui à apporter en dehors des cours (devoirs, révisions). C'est grâce au tableau proposé en annexe 1 (reflète le taux horaire que les élèves effectuent par semaine suivant la formation choisie) que ce calcul a pu être établi. Au secondaire II, les footballeurs élités inscrits au dispositif, ont accès à différentes prestations. Voici la liste des prestations proposées :

- Coordination et suivi assurés par un doyen spécifique ;
- Aménagement individualisé des horaires : le but étant que le sportif ne manque pas de cours lorsqu'il se rend aux entraînements. Si l'aménagement n'est pas réalisable et que l'élève SAE manque des cours, il peut rattraper la matière grâce à l'appui scolaire individualisé.
- Appui scolaire individualisé : L'élève SAE signe un contrat d'étude individualisé (CEI) avec le doyen coordinateur. Ce contrat lui accorde le droit de faire appel à un tuteur (en règle générale un enseignant de l'école) afin de rattraper la matière manquée ;
- Libération pour les compétitions : pour les matchs de championnat, matchs de coupe avec le club ou les convocations avec l'équipe nationale.
- Dispense des cours d'éducation physique.
- Possibilité d'allonger la durée des études (une année en deux ans).

Le rôle des doyens coordinateurs ainsi que les différentes prestations du dispositif seront développés plus tard.

2.4 LE FOOTBALL ÉLITE SUISSE

En Suisse, les jeunes joueurs de football sont répartis en deux catégories. Le football de base et le football élite appelé « promotion de la relève ». Dans ce chapitre, seulement la promotion de la relève sera développée. Le football élite est organisé par l'Association Suisse de Football (ASF) à travers des prescriptions. Elles comportent les conditions stratégiques, organisationnelles, sportives et structurelles que les clubs doivent respecter pour participer à la « promotion de la relève » et être subventionnés².

Tout comme le système scolaire, le football élite comporte différentes étapes de formation suivant l'âge des joueurs. De 5 à 10 ans, il s'agit du « football des enfants », de 11 à 13 ans « le Footeco » (FE) et de 14 à 19 ans et plus, du « football élite des juniors ».

La « promotion de la relève » débute avec le « Footeco ». Cette étape est la transition entre « le football des enfants » et « le football élite des juniors ». Durant cette étape de trois ans, les joueurs sont considérés comme des potentiels talents. L'accent est mis sur leur développement sportif de manière harmonieuse. Les résultats en compétitions sont peu considérés. Une fois arrivé au niveau du « football élite des juniors », les attentes envers les joueurs deviennent de plus en plus exigeantes.

² Prescriptions d'exécution du football d'élite des juniors.2017. Disponible à l'adresse : http://www.football.ch/portaldata/28/Resourcess/dokumente/fr/05_juniors_promotion_de_la_releve/5.7.1_Prescriptions_d_execution_football_d_elite_des_juniors_2017_18.pdf

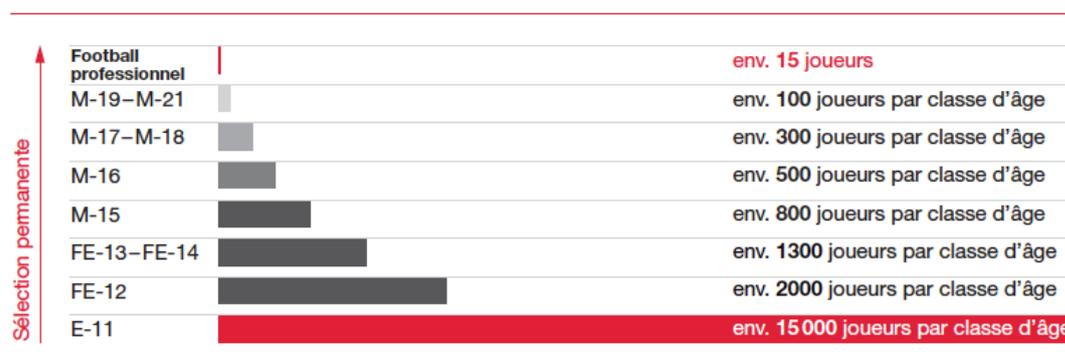
Le tableau ci-dessous résume le parcours d'un footballeur élite et les objectifs qu'il doit atteindre. La colonne « à l'école » permet de situer les étapes de la formation scolaire avec celle du football élite.

Tableau 2 : Promotion de la relève

Promotion de la relève				
	Catégorie	Âges	Objectif footballistique	Ecole
Footeco	FE 12	11 ans	Montrer du potentiel	Ecole primaire
	FE 13	12 ans	Confirmer un potentiel	Secondaire I
	FE 14	13 ans		
Elite juniors	M 15	14 - 15 ans	Développer des performances et faire preuve de talent	Secondaire II
	M 16	15 - 16 ans		
	M 18	16 - 17 ans	Réussir à percer, devenir professionnel	
	M 21	17 - 19 ans		

Le système de formation « promotion de la relève » est pyramidale. À chaque changement de niveau, une sélection est effectuée. Le graphique³ ci-dessous démontre le nombre de footballeurs élite par catégorie d'âge au niveau national.

Figure 1 : Nombre de footballeur par catégorie d'âge



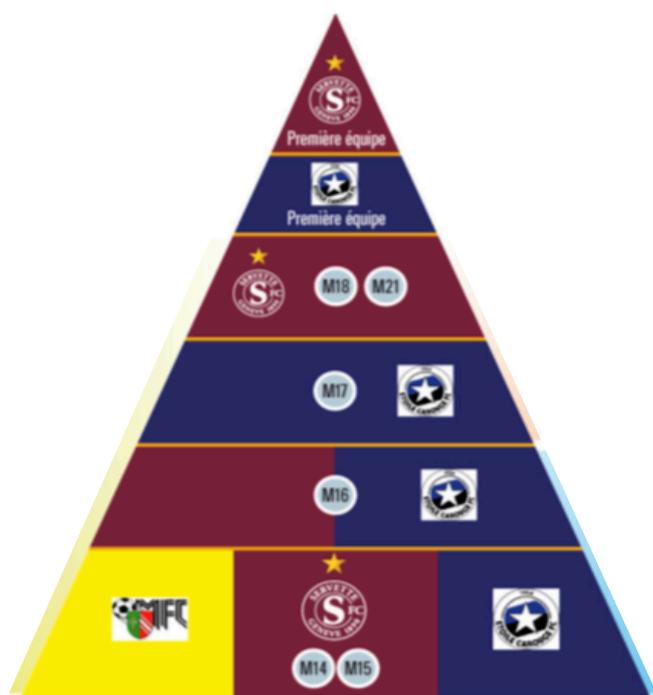
2.5 LE FOOTBALL ÉLITE À GENÈVE

Une collaboration régionale a été mis en place à travers le Geneva Education Football (GEF) entre le Servette FC (SFC), l'Etoile-Carouge (ECFC), le Meyrin FC (MFC) et l'Association Cantonal Genevoise de Football (ACGF). Ce partenariat permet de répondre aux prescriptions du football élite imposé par l'ASF. Le tableau⁴ ci-dessous démontre la répartition des équipes élités par club.

³Concept de promotion de la relève de l'Association Suisse de football (s.d.) Disponible à l'adresse : https://www.football.ch/portaldata/27/Resourcen/dokumente/nachwuchsfoerderung/fr/Documentations/Concept_de_promotion_de_la_releve_de_l_ASF_.pdf (p.10)

⁴Pont Michel. 2012. Concept cantonal de formation de la relève du football genevois. Disponible à l'adresse : http://ge.ch/sport/sites/localhost.dipsportinternet/files/120531_rapport-gef.pdf p.50

Figure 2 : Pyramide de la formation de la relève du football genevois



Les footballeurs évoluant au niveau juniors élite à Genève jouent pour le SFC (voir pyramide du football Genevois). Ils s'entraînent au stade de balxert. Suivant leur âge ou leur talent, ils évoluent en catégorie M-16, M-18 ou M-21. Quelques-uns s'entraînent périodiquement avec la 1^{ère} équipe. Sur les 35 joueurs inscrits au dispositif SAE, 20 sont en sélection nationale espoirs. Les sélections nationale espoirs sont réparties en catégorie comme les clubs élites. Un joueur du SFC évoluant en M-16 sera sélectionné en équipe nationale M-16.

- Leurs emplois du temps

- *En club :*

Au SFC, lors d'une semaine d'entraînement type, les joueurs inscrits au dispositif SAE s'entraînent six fois en règle générale. Les séances d'entraînements durent approximativement 1h30. Ils jouent un match de championnat durant le week-end. Les championnats M-16, M-18 et M-21 se jouent au niveau national ; un match sur deux est joué à l'extérieur. L'annexe 2 présente les déplacements effectués par les différentes équipes du SFC durant le championnat. Les championnats de football élite juniors se déroulent en grande partie durant l'année scolaire.

- *En équipe Suisse :*

Les joueurs sélectionnés en équipe nationale sont convoqués plusieurs fois dans la saison pour des camps d'entraînement, des tests de performance et des matchs ou tournois internationaux. La plupart de ces rassemblements s'effectuent durant les jours scolaires. Par exemple, les joueurs qui seront sélectionnés en équipe nationale M-17 louperont 24 jours



d'écoles la saison prochaine. L'annexe 3 comptabilise les jours d'école manqués pour chaque catégorie d'équipe Suisse pouvant accueillir des footballeurs inscrits au secondaire II genevois. C'est-à-dire des M-16 au M-21.

- À l'école :

La plupart des joueurs ont un horaire différent étant donné qu'il est possible de non-seulement choisir son établissement scolaire mais aussi de choisir ces options.

Le tableau ci-dessous permet un aperçu de l'emploi du temps hebdomadaire d'un élève SAE du SFC. Il ne tient pas en compte les heures de déplacements lors des rencontres à l'extérieur mais uniquement de la durée du match et du rendez-vous fixé 1h30 avant le début de la rencontre. Une moyenne des heures de cours hebdomadaire est effectuée par établissements scolaire et par année.

Emploi du temps footballeur élite SAE										
	En cours				Entraînements	Matches	Total			
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}			1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
ECG	25	28	27	-	12	3	40	43	42	-
Collège	27	35	35	32	12	3	42	50	50	47
EC	31	34	33	-	12	3	46	49	48	-

NB : Les heures de déplacements ne sont pas comptabilisées. Il est important de préciser qu'il s'agit ici d'une caricature. Les heures d'entraînement peuvent varier d'une ou deux heures par semaine dépendamment séances spécifiques. De plus, la moyenne des horaires scolaires peut varier selon les options choisies. En ce qui concerne l'EC la grille horaire sélectionnée correspond à la formation à plein temps « employé de commerce »⁵.

- Leurs entourages

Le schéma⁶ ci-dessous résume les différentes personnes avec lesquelles un sportif-élite interagit. À noter qu'un joueur n'étant pas sélectionné en équipe nationale n'aura pas comme interlocuteurs les personnes regroupées dans « Fédération ».

⁵ Plan d'étude cantonal employé de commerce. 2016. Disponible à l'adresse : http://ge.ch/formation/sites/formation/files/pec_commerce_profil-b_cfcib-pt_juin2016_0.pdf. P.188

⁶ Swiss football league. (s.d.). Disponible à l'adresse : https://www.football.ch/portaldata/27/Resourcen/dokumente/nachwuchsfoerderung/fr/Documentations/Concept_de_promotion_de_la_releve_de_l_ASF_.pdf. P.19

Figure 3 : Entourage du sportif élite



3. Développement – partie 1

3.1 Méthodologie

Lors de mes recherches deux types d'études ont été utilisées. Tout d'abord, l'entretien semi-directif qui est une technique fréquemment utilisée pour recueillir des données qualitatives émises par l'interviewé, directement sur le terrain. Ce type d'entretien permet de récupérer des informations subjectives et des opinions basées sur l'expérience vécue du sondé. Contrairement à un entretien directif, il n'y a pas de règles rigides dans la manière de répondre aux interrogations, dans le sens où l'intervenant pose la question et/ou évoque un thème au répondant et celui-ci lui fournit toutes ses connaissances sur la matière. Des entretiens individuels, en binôme et en focus groupe ont été effectués entre janvier et juillet 2017.

Ensuite, afin de compléter les pistes obtenues lors des entretiens qualitatifs, une étude quantitative a été réalisée. L'étude quantitative permet de relever les comportements, attentes ou opinions. Elle est réalisée par questionnaire auprès d'un échantillon. Deux questionnaires ont été réalisés en collaboration avec Dr. J. Latina et Mme. A. Monney. Ils ont été distribués à deux échantillons de footballeurs élités du SFC inscrits au dispositif SAE (annexes 4 et 5).

3.2 Partie 1 : Etat des lieux du dispositif SAE

À présent, afin d'établir un état des lieux du dispositif SAE ; relever les points positifs et ceux à améliorer, un bilan a été établi à partir des entretiens élaborés avec les diverses parties prenantes.

3.2.1 La coordinatrice cantonale, Mme Ava Monney

À titre de rappel, son rôle est de coordonner le dispositif entre l'OSSC et toutes les directions des CO et du PO. Le but étant d'organiser et d'orienter le dispositif à travers des discussions entre les différentes parties-prenantes tels que Swiss-Olympique, les associations sportives, les doyens coordinateurs.

Mme Monney a été la première personne rencontrée lors de cette étude. Cet entretien a permis d'établir une vue d'ensemble du dispositif SAE et des difficultés rencontrées au PO. Il a aussi permis d'orienter les questions pour la suite des entretiens. Afin de récolter les informations nécessaires, les thèmes suivants ont été abordés lors d'un entretien semi-directif (annexe 6):

- L'organisation du dispositif SAE ;
- Le rôle des différentes parties prenantes ;
- La différence du dispositif entre le CO et le PO ;
- Les prestations du dispositif ;
- Les footballeurs du dispositif au PO.

- Synthèse de l'entretien

En ce qui concerne l'organisation du dispositif, une difficulté liée à l'aménagement horaire semble ressortir. Selon les informations transmises par Mme Monney, la majeure partie des footballeurs sont inscrits à l'EC, ce qui n'arrange pas les coordinateurs du dispositif puisqu'il est difficile d'organiser et planifier les horaires. En effet, selon le tableau horaire (annexe 1), le nombre d'heure à l'EC est plus élevé que dans les autres établissements du secondaire II. De plus, les heures de cours en « espace entreprise » - lieu de formation permettant d'effectuer des expériences dans des conditions similaires à celles d'une entreprise – sont difficiles à aménager. L'apprentissage a été intégré au dispositif SAE en 2015 et bien qu'il soit plus facile d'aménager les horaires pour sportif en apprentissage qu'à l'école à plein temps, il semble peu choisi par les footballeurs (questionnaire annexes 4 et 5). Un seul footballeur sur 35 a effectué un apprentissage durant l'année 2016-2017. Mme Monney a l'objectif de rendre l'apprentissage plus attractif et ainsi, augmenter le nombre d'apprentis inscrit au dispositif.

- *Les difficultés au PO :*

Au CO, le fait que les footballeurs soient rassemblés dans le même établissement scolaire (CO Cala) permet de faciliter l'organisation. Par contre, tout semble se corser lors du passage à l'enseignement secondaire II. En effet, les différents choix d'établissements scolaires, de filiales, puis d'options à choix à l'intérieur de chacune des filiales augmentent passablement la difficulté concernant l'aménagement des horaires. Les horaires ne peuvent pas être standardisés. Comme exprimé auparavant, dans certains cas l'aménagement est d'ailleurs impossible à réaliser.

- *L'appui scolaire individualisé*

L'appui scolaire individualisé, comme expliqué dans la partie des prestations SAE, prévoit que l'élève SAE, à travers un CEI, ait l'opportunité de rattraper les cours manqués avec un tuteur. Tout d'abord, l'appui scolaire individualisé n'est pas organisé de la même façon dans les établissements scolaires. Au Collège, l'élève organise lui-même le rattrapage en contactant directement les tuteurs à l'aide d'une liste. À l'EC, le doyen coordinateur organise par groupe d'élèves les rattrapages.

La deuxième information importante au sujet de cette prestation concerne le budget alloué aux tuteurs. Le budget actuel permet d'effectuer 5h de tutorat par élève SAE/par année scolaire. Il n'y a donc pas assez de budget pour que tous les élèves SAE rattrapent chaque heure

manquée. Finalement, cette prestation permet de rattraper les cours manqués mais n'allège pas la grille horaire.

- *Allonger les études*

La possibilité d'allonger la durée des études (une année en deux ans) est une solution conseillée lorsque l'année est sportivement ou scolairement charnière. Elle permet d'alléger la grille horaire et peut éviter à un élève d'être étouffé par son activité sportive et scolaire. Toutefois, il ne paraît pas idéal de l'appliquer automatiquement car en règle générale les sportifs souhaiteraient finir le plus rapidement possible leurs scolarités afin de se focaliser sur leurs sports.

- *Le footballeur au PO*

Il y a apparemment un problème de comportement avec les footballeurs au PO. Ces problèmes de discipline ne se retrouvent pas dans les autres cantons. L'orientation des jeunes après le CO n'est pas bonne en règle générale et est apparemment encore pire avec les sportifs. Certains choix comme par exemple l'EC, compliquent le parcours de l'élève.

- *Les enseignants au PO*

D'une manière générale, les enseignants ont un rôle important à jouer, ils devraient pouvoir aider les élèves SAE. La réalité d'un sportif élite n'est apparemment pas suffisamment connue des professeurs. Des séances de sensibilisation ont été organisées. D'après Mme Monney, il reste toutefois quelque chose à entreprendre afin de sensibiliser les professeurs aux activités extra-scolaire des sportifs. Attirer leur attention semble compliquée.

Un manque de communication entre les différents acteurs du dispositif à l'intérieur des établissements scolaires est remarqué. Les footballeurs ne vont pas se présenter au début d'année à leurs professeurs et ne contactent pas le doyen coordinateur en cas de problème.

Voici ci-dessous, un résumé des points abordés avec la coordinatrice cantonale du dispositif. Ces derniers sont approfondis dans les entretiens avec les doyens coordinateurs.

Points abordés	Constats à améliorer
Le dispositif au PO	<ul style="list-style-type: none">- Mauvaise orientation à la fin du CO ;- Structure du dispositif atteint ses limites.
Aménagement horaires	<ul style="list-style-type: none">- Pas possible d'aménager les horaires de tous les élèves SAE de manière optimale ;- Les différents choix de cursus augmentent la difficulté des aménagements.
Appui scolaire individualisé	<ul style="list-style-type: none">- Pas assez de budget pour 1h manqué 1h rattrapée ;- Différentes organisations par établissements scolaires ;- Alourdit l'emploi du sportif.

Allonger les études (une année en deux ans)	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves SAE souhaitent terminer leur scolarité le plus rapidement possible ; - Pas forcément adapté à toutes les situations.
Les footballeurs au PO	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de reconnaissances envers le dispositif ; - Problème de comportement.
Les enseignants du PO	<ul style="list-style-type: none"> - Pas assez d'enseignants adeptes du dispositif SAE ; - Manque d'implication ; - Méconnaissances / insensibles à la réalité d'un sportif-élite ?

3.2.2 Les doyens coordinateurs

Entre janvier et juin 2017 des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les doyens coordinateurs des différents établissements scolaire. Mme. Schopfer, doyenne responsable du dispositif à l'ECG jusqu'à la rentrée scolaire 2016 a aussi été sollicitée.

Au collège et à l'école de commerce, un doyen assume la coordination du dispositif. Contrairement à l'ECG où deux personnes se charge de la coordination. Un doyen coordinateur répondant officiel de la direction ainsi que M. Müller, professeur d'éducation physique qui s'occupe de la coordination quotidienne.

Les questionnaires sont les mêmes pour tous les doyens coordinateurs (annexes 7, 8, 10). Lors de ces entretiens différentes thématiques ont été abordées, citées ci-dessous :

- La fonction du doyen coordinateur
- Le dispositif et ses prestations
- Les piste d'améliorations souhaitées par les élèves SAE
- La relation avec le SFC
- Les enseignants

Lors de l'entrevue avec M. Müller, réalisé après celui avec le doyen coordinateur de l'ECG, d'autres thèmes ont été abordés (annexe 13). L'objectif étant de savoir si une gestion de la coordination en binôme est une bonne chose.

À propos de l'entrevue avec Mme. Schopfer, une discussion générale sur le dispositif a été effectuée. Sa disponibilité et son expérience ont permis de compléter les réponses reçues par les doyens.

- Synthèses des entretiens avec les doyens coordinateurs
 - *La Fonction du doyen coordinateurs*

Le rôle des doyens coordinateurs est de faire le lien entre les élèves, les parents et les associations sportives. Du point de vue administratif, ils doivent gérer les congés accordés pour les compétitions sportives ainsi que d'établir, à l'aide du bureau des horaires, les

aménagements des sportifs élités. Ils s'occupent également des inscriptions au dispositif et peuvent être amenés à s'occuper de l'organisation du soutien scolaire. Les doyens s'accordent pour dire que leur rôle est aussi de sensibiliser les footballeurs à l'importance des études étant donné que leurs chances de réussites sportives sont relativement faibles.

En ce qui concerne l'horaire, son temps de travail est réparti entre ces heures d'enseignements et celles de décanat⁷. Durant ses heures de décanat, un doyen coordinateur s'occupe des élèves SAE. Pour cette tâche, il est rétribué à travers une décharge non-monnaire en fonction du nombre d'élèves inscrit au dispositif de la même manière que les maîtres de classe. Cela lui permet de consacrer du temps aux élèves SAE. Les coordinateurs s'occupent aussi des élèves « standards » qui ne sont pas inscrits au dispositif. Généralement, un doyen est aussi responsable d'une commission (p. ex responsable des examens d'admission ou responsable de l'organisation des inscriptions).

Il est important de noter que le statut « doyen » est celui d'enseignant et non d'un statut administratif comme celui d'un directeur d'établissement scolaire par exemple. Ce qui veut dire qu'un doyen coordinateur doit garder un certain nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire. Il ne peut pas diminuer son nombre d'heures d'enseignement et augmenter le nombre d'heures de décanat. Les doyens coordinateurs consacrent entre 10 et 20% de leur temps hebdomadaire aux élèves SAE. Ce pourcentage n'est pas constant car certaines périodes de l'année sont plus chargées que d'autres.

Quelques citations :

- « *La décharge allouée aux maîtres de classe n'est pas pertinente* » J. Schopfer
- « *Les doyens coordinateurs manquent cruellement de temps pour s'occuper des SAE* » J. Schopfer
- « *20% du temps hebdomadaire n'est clairement pas assez pour s'occuper des SAE* » J.Schopfer
- « *Le pourcentage du temps de travail accordé pour les SAE dépend de l'investissement que le doyen coordinateur met pour le dispositif* » Coordinateur SAE de l'ECG
- « *Mon rôle est aussi d'éviter que l'élève SAE se retrouve dans une situation scolaire compliquée* » Responsable SAE du Collège

- *Dispositif*
- Aménagement des horaires

D'une manière générale, le principal enjeu dans l'organisation d'une école est la planification des horaires. Pour ce faire, il faut tenir compte de certaines contraintes telles que la disponibilité des enseignants (souvent voltigeurs, ils donnent des cours dans différents établissements), les options que l'élève peut choisir selon le cursus choisi ou celles de l'élève SAE (les heures d'entraînements).

Le processus d'aménagement des horaires s'effectue de la manière suivante. Durant le mois de juin, les doyens coordinateurs doivent recevoir les contraintes de la part du club (SFC) pour l'année suivante. Une fois toutes les contraintes rassemblées, les doyens coordinateurs les

⁷ « décanat » : exercice des fonctions du doyen.

transmettent au bureau des horaires qui se chargent d'effectuer l'aménagement. Une décharge de 10.- est accordée par employé par horaire aménagé.

Les doyens coordinateurs s'accordent pour dire que l'aménagement des horaires est un casse-tête pour le bureau des horaires. Le challenge est de faire en sorte que les élèves SAE manquent le moins de cours possible. Surtout les cours importants tels que la gestion à l'EC, les mathématiques ou le français.

La principale cause des difficultés de l'aménagement, comme expliquée par la coordinatrice cantonale, est le nombre d'option à choix car il augmente le nombre d'horaires différents par élèves SAE. Pour limiter le panel d'options, les élèves du collège et de l'ECG sont dirigés vers d'autres options plus adaptées qui ont par exemple moins d'heures de cours. À l'EC, les contraintes sont encore plus complexes. Au-delà du fait que le programme scolaire soit davantage chargé en heures (annexe 1), les cours « espace entreprise » sont liés à la formation professionnelle et répondent à des normes fédérales non-modulables.

L'aménagement des horaires dépend de l'ordre des priorités données par la direction de l'école au dispositif SAE. Si le dispositif est prioritaire, les doyens arriveront mieux à aménager les horaires. À l'ECG par exemple, les aménagements des horaires SAE sont confectionnés en premier, avant ceux des élèves standards. Ceci permet aux SAE de limiter le nombre de cours manqués pour se rendre aux entraînements.

Le fait que le SFC ne puisse donner en juin des horaires d'entraînements fixes pour la saison d'après, peut poser un problème aux doyens dans l'aménagement des horaires. De plus, le doyen du Collège soulève que les changements de dernière minute sont difficiles à gérer car la grille horaire a déjà été effectuée. Par exemple, un joueur M-16 qui est ponctuellement envoyé s'entraîner avec les M-18 modifiera l'heure de cours qu'il manquera. M. Müller explique que sa réactivité et sa proximité avec les enseignants permet d'arranger convenablement les changements de dernières minutes à l'ECG.

Certaines fenêtres d'entraînements souhaitées par le SFC touchent des cours importants. À titre d'exemple, au Collège, les principales branches fondamentales sont enseignées le mardi matin, jour durant lequel les footballeurs SAE doivent se rendre à l'entraînement.

Un dernier point souligné concernant les difficultés rencontrées pour l'aménagement des horaires est l'augmentation du contingent des élèves par classe. En effet, lorsqu'une classe a déjà atteint le nombre maximal d'étudiants, cela réduit le nombre de solution pour le bureau des horaires.

Quelques citations :

*« L'aménagement dépend de l'ordre des priorités donné par la direction de l'école. »
Responsable SAE de l'EC*

*« A l'ECG on confectionne les horaires SAE en 1er. Cette tradition a été mis en place
par Mme Schopfer. » Responsable SAE de l'ECG*

*« Ce qui est rééquilibrable au niveau cantonal c'est de donner une plus grande impulsion
à l'homogénéité du dispositif. » C. Beer*

*« Avoir un processus d'accompagnement qui soumet moins l'élève à la toute-puissance
d'un directeur/d'un enseignant qui aime ou n'aime pas le sport ». C. Beer*

- L'appui scolaire individualisé et CEI

Ce moyen de rattraper les cours ne semble pas adapté à tous les élèves du PO. À l'ECG par exemple, il semblerait que les élèves SAE n'arriveraient pas à se responsabiliser. Cet établissement a donc décidé de ne pas proposer ce soutien individuel. À l'EC, il semblerait que les élèves ayant un CEI ont de la peine à remplir leur devoir. Ils n'avertissent pas souvent leur doyen lorsqu'ils sont convoqués en équipe nationale et manquent des jours de cours. Le doyen fait l'intermédiaire entre les profs et les élèves afin de faciliter le rattrapage des cours. Au Collège, l'élève organise tout seul les cours de rattrapage en contactant les tuteurs.

Le CEI semble convenir essentiellement aux élèves qui sont autonomes et qui n'ont pas de difficultés scolaires.

« C'est à l'élève de contacter l'enseignant et de faire l'effort l'organiser les cours de rattrapage car c'est lui qui a choisi d'être dans le dispositif SAE. »

Responsable SAE du Collège

- Possibilité d'allonger la durée des études (une année en deux ans)

La possibilité d'effectuer une année en deux ans est une option qui ne convient pas à tous les élèves. Pour certains d'entre eux, cette solution ne serait pas utile alors que pour d'autres, elle serait d'une aide considérable. Il faudrait donc se pencher sur la situation du sportif et prendre une décision au cas par cas. De plus, certaines années scolaires peuvent être plus chargées que d'autres. À ce moment-là, il peut être judicieux d'effectuer l'année en deux ans. En effet, lorsqu'un joueur est convoqué en sélection suisse et loupe 10 jours d'école, il est beaucoup plus gérable de devoir rattraper le programme d'une année en deux ans. Toutefois, le doyen coordinateur du Collège confie qu'en coupant avec une branche durant une année académique, il est parfois difficile de la reprendre ensuite.

- o *La coordination du dispositif à deux*

À l'ECG, comme expliqué au début de ce chapitre, deux personnes s'occupent de la coordination du dispositif. D'après l'entretien avec M. Müller, le fonctionnement de cette coordination en binôme se déroule de la manière suivante ; M. Müller et le doyen coordinateur s'occupent de tâches respectives. Pour le premier, il s'agit de la coordination de tous les sportifs et pour le second, de celle des artistes. Se partager de tâches leur permet d'accorder davantage de temps aux élèves SAE. Cependant, le fait qu'il n'y ait pas une vue d'ensemble de tous les élèves SAE et de devoir passer par un intermédiaire semblent être des inconvénients.

- o *Rassembler les élèves SAE dans une maîtrise*

À l'ECG les élèves SAE sont rassemblés dans une maîtrise de classe en 1^{ère} année puis dans deux maîtrises en 2^{ème} et 3^{ème} année. Ce fonctionnement permet aux maîtres de classe de bénéficier d'une décharge significative étant donné qu'elle est calculée en fonction du nombre d'élèves SAE inscrits dans la maîtrise. Ce dernier a donc plus de temps à disposition pour s'occuper des élèves SAE. Cette organisation permet de faciliter le suivi des SAE par le doyen coordinateur car elle réduit le nombre de responsables de groupe.

- *Pistes d'améliorations du dispositif*

Lors de l'étude de satisfaction concernant le dispositif SAE à Genève effectuée en 2012 et 2013 par le SRED, les élèves ont fait part de certains souhaits d'améliorations des prestations. Deux d'entre elles ont été abordées lors des entrevues avec les doyens coordinateurs à savoir ; la mise en place de support de cours et le rattrapage des épreuves manquées. L'objectif étant de savoir si des actions ont été entreprises pour répondre aux demandes des sportifs/artistes questionnés à l'époque.

1) Mise en place de supports de cours (papier ou internet) :

Afin de pouvoir rattraper les cours manqués de manière optimale ainsi que de pouvoir effectuer les devoirs donnés lors d'absences, les élèves SAE souhaitaient la mise en place de supports. Soit une version papier qui serait distribuée par l'enseignant avant l'absence de l'élève SAE, soit une version Internet consultable n'importe où, à n'importe quel moment.

Tout d'abord, les doyens coordinateurs m'informent qu'aucun support n'a été mis en place pour le rattrapage des cours. Ils s'accordent pour dire que rien ne peut remplacer la pédagogie exclusivement dispensée en cours. De plus, certaines matières telles que le français ou les sciences humaines et sociales, sont difficilement rattrapables sans les explications de l'enseignant. Toutefois, ils concèdent que les supports peuvent être utiles pour d'autres branches comme par exemple les mathématiques où la théorie, les exercices et les corrections sont utiles pour rattraper la matière.

Le coordinateur de l'ECG affirme que certains enseignants donnent leurs cours de manière orale. Il est difficile de leurs demander de créer un support pour les élèves absents car cela leur donnerait du travail en plus. Tous les enseignants ne sont pas prêts à le faire. Etant donné qu'au PO les enseignants sont libres de dispenser leurs cours de la manière qu'il souhaite, la direction d'établissement ne peut pas contraindre les professeurs à concevoir des supports de cours.

La remise de supports aux élèves SAE paraît dépendre des enseignants. Ceux favorables au dispositif SAE semblent faire en sorte que les étudiants aient les moyens de rattraper les cours manqués. Une idée intéressante d'après le doyen coordinateur de l'EC serait la mise en place d'une plateforme en ligne regroupant les supports de cours. Par contre, les coûts d'investissements peuvent être importants.

2) Le rattrapage des épreuves manquées :

Les élèves SAE souhaitaient que les rattrapages des épreuves manquées lorsqu'ils se rendaient en compétitions, ne se fassent pas directement à leurs retours.

Depuis, des solutions ont été trouvées. Les rattrapages des épreuves sont planifiées au cas-par-cas. Au Collège les élèves SAE peuvent choisir la date à laquelle il souhaite rattraper. Ils jouissent de suffisamment de temps pour se préparer. Dans les autres établissements scolaires, le rattrapage des examens fonctionne bien.

- *Relation avec le SFC*

Dans l'ensemble les doyens ont une bonne relation avec le SFC. Notamment avec M. Petrini, responsable de la coordination du dispositif dans le club, avec qui, ils sont principalement en relation. À l'époque, d'après le doyen responsable SAE au Collège, la relation avec le coordinateur du SFC était difficile car le club semblait imposer sans discuter. Aujourd'hui, une collaboration s'est créée, basée sur la communication.

À l'EC, le doyen coordinateur et M. Petrini se rencontrent 3 à 4 fois par année. Une fois en fin d'année pour préparer l'année suivante et trois fois durant l'année pour faire des bilans. À l'ECG, c'est M. Müller qui correspond avec M. Petrini. Ils communiquent directement par messages ou appels. Cette communication directe leur permet de trouver des solutions plus rapidement et ainsi gagner du temps. Par exemple, durant l'année scolaire 2016-17, un footballeur SAE de l'ECG s'est trouvé dans une situation scolaire difficile. M. Müller et M. Petrini ont alors organisé une réunion avec son professeur de classe, les parents de l'élève et l'élève, afin de faire le point et remotiver le sportif. Cette réunion a permis de redresser la situation.

o *Les enseignants du PO*

Les doyens coordinateurs confirment que certains enseignants ne se sentent pas concernés par le dispositif SAE. Ils soulignent notamment le manque de compréhension de la réalité des sportifs élites.

Le doyen coordinateur du Collège souligne d'ailleurs le manque d'implication des enseignants. Il explique que parfois, certains d'entre eux ne savent pas que des élèves SAE font partie de leur classe. Il donne l'exemple d'un professeur de classe se plaignant des absences d'une de ces élèves. En l'occurrence, elle effectuait un tournoi de tennis. Les élèves SAE sont pourtant repérables grâce à une mention indiquant leur statut sur les listes de classe. Toutefois, le doyen souligne que les élèves doivent se présenter et annoncer les absences à leurs professeurs. Ce devoir de communication leur est rappelé en début d'année. L'ensemble des doyens s'accordent pour dire que c'est aux élèves SAE de se présenter et d'informer les enseignants de leurs situations.

D'après les doyens responsable SAE, une séance de sensibilisation pour les enseignants sur la réalité des élèves SAE ne servirait à rien. Les enseignants ont apparemment déjà beaucoup de séances. Ils ne se sentiraient pas concernés et n'écouterait pas.

Concernant le rattrapage de la matière manquée par les élèves SAE, les enseignants ne veillent pas à ce que celle-ci soit reprise.

Résumé – les coordinateurs d'établissements scolaires

<p><u>Fonction</u></p>	<p>❖ Différentes responsabilités : Enseignant / responsable de commission / décanat</p>
<p><u>Dispositif</u></p> <p>Aménagement des horaires :</p>	<p>❖ Challenge est que les SAE manquent le moins possible de cours, surtout cours dit « importants ».</p> <p>❖ Les doyens dirigent les élèves vers certaines options plus adaptées à leur réalité de sportif et plus maniable pour l'administration.</p>

<p>Appuis scolaire individualisé (CEI) :</p> <p>Année en deux ans :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'optimisation des aménagements dépend de la priorité donnée par la direction d'établissement aux SAE. ❖ Les modifications de dernières minutes compliquent l'aménagement (Collège). ❖ Organisation de l'appui est différente dans les établissements scolaires. ❖ Semble convenir essentiellement aux élèves qui sont autonomes et qui n'ont pas de difficultés scolaires. ❖ Difficulté des élèves à effectuer les devoirs demandés dans le CEI (p.ex. informé doyens) ❖ La décision semble devoir être prise d'après la situation scolaire et sportive que l'élève SAE va devoir affronter.
<p><u>Coordination à deux</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Permet aux coordinateurs d'être plus réactifs (gain de temps). ❖ Le manque de vue d'ensemble du dispositif paraît être un inconvénient.
<p><u>Rassembler élève SAE dans une maîtrise</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réduit les responsables de groupe ❖ Décharge significative ❖ Suivit plus facile
<p><u>Améliorations du dispositif souhaités</u></p> <p>Supports de cours :</p> <p>Rattrapage des épreuves après une compétition :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aucune solution semble avoir été apportée. ❖ D'après les doyens rien ne remplace la pédagogie d'un cours. ❖ La constitution de supports demande plus de travail aux enseignants, ils n'ont pas tous envie de faire l'effort. ❖ Les enseignants favorables au dispositif semblent faire parvenir des supports de cours aux élèves SAE. ❖ Support de cours en ligne – le coût serait un problème, cette solution semble intéressante. ❖ Des solutions ont été trouvées – les élèves SAE ont suffisamment de temps à disposition pour se préparer.
<p><u>Relation avec le club (SFC)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Globalement la relation est bonne, plus de communication qu'à l'époque. ❖ Communication & relation sont différentes dépendamment des établissements scolaires.
<p><u>Les enseignants</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le nombre d'enseignants intéressé par le dispositif n'est pas suffisant pour encadrer tous les SAE. ❖ Manque de compréhension de la réalité des footballeurs. ❖ Manque d'implication de certains enseignants. ❖ Séances de sensibilisation semblent être inutiles.

3.2.3 Le représentant du Servette Football Club

M. Petrini, coordinateur du dispositif SAE, a été la première personne rencontrée du SFC. L'entrevue a été effectuée durant la même période que ceux avec les doyens coordinateurs. Les thématiques abordées sont quasiment les mêmes afin de pouvoir confronter le point de vue du milieu sportif avec ceux des établissements scolaires :

- Fonction du coordinateur SFC
- Dispositif et prestations SAE
- Etablissement scolaire – relation avec doyens coordinateurs
- Relation avec les joueurs inscrit au dispositif SAE
- Organisation SFC

Le coordinateur du SFC est en lien avec les différents acteurs du dispositif tels que Mme Monney, les doyens coordinateurs ainsi que le responsable « espace entreprise ». Il veille à ce que les études se déroulent bien pour les footballeurs du SFC inscrits au CO et au PO. Son rôle est entre autres, d'effectuer des bilans avec ceux-ci et informer les établissements lors d'absences. 50% environ de son temps hebdomadaire est consacré aux footballeurs SAE. Il est la seule personne à s'occuper du dispositif à l'intérieur du club. Les jeudis et vendredis, il se rend au CO de Cayla pour manger avec les joueurs et participer au cercle d'étude. Cette proximité lui permet de créer un lien avec les jeunes footballeurs.

- o *Dispositif*
 - Aménagement des horaires

L'organisation des entraînements s'effectue en juin par le Directeur technique du club, M. Thierry Cotting. Le planning des entraînements ne change pas d'une saison à l'autre sauf quand il y a un nouveau directeur technique qui s'effectue au sein du club. De plus, le nombre insuffisant de terrains d'entraînement augmente la difficulté des aménagements d'horaires des entraînements.

- CEI

Le coordinateur affirme qu'il n'est pas informé si le footballeur à un CEI. Il souhaite plus de communication entre les parties prenantes du dispositif. Notamment de la part des établissements scolaires afin de pouvoir traiter les problèmes rapidement et ainsi « désamorcer » certaines situations qui deviennent de plus en plus compliquées. De plus, il confirme le fait que les élèves en difficultés ont davantage de peine à gérer un CEI. Il souhaiterait que les enseignants les motivent.

- Libération pour compétition

M. Petrini reçoit de l'Association Suisse de Football (ASF) une liste des convoqués en équipe nationale plus ou moins dix jours avant le rendez-vous. Il transmet l'information aux doyens coordinateurs dans les 48 heures. Durant les séjours en équipe nationale, les joueurs ont passablement de temps libre durant lequel ils pourraient rattraper les cours manqués. Cependant, il semble difficile pour les footballeurs d'étudier lorsqu'ils sont convoqués en

équipe nationale car ils sont dans un contexte compétitifs ou le football prime et ne bénéficient pas forcément d'un soutien de la part de l'ASF pour réviser leurs cours.

- *Etablissements scolaires*

- Doyen coordinateur

L'entente avec les coordinateurs des différents établissements scolaire est en générale bonne. Cependant, avec le Collège la communication est plus difficile. Les doyens manquent apparemment de disponibilité et de réactivité. M. Petrini explique que certaines situations délicates auraient pu être réglées plus rapidement avec une meilleure communication. En comparaison, à l'ECG, la méthode de communication est davantage directe. Les solutions sont trouvées directement par un appel téléphonique ou un message. Par exemple, les changements de dernière minutes (un M-16 qui va s'entraîner avec les M-18) se règlent facilement avec ce type de communication.

Afin de concilier les études et le sport, les établissements scolaires transmettent les notes intermédiaires provisoires (NIP) en novembre ainsi que les bulletins à la fin de chaque semestre au coordinateur du SFC. À l'ECG et à l'EC des bilans sont effectués au 1^{er} et au 2^{ème} semestre. Ceci, afin de connaître la situation scolaire des footballeurs et de mettre en cas de besoin, une action/prise en charge en place. Des convocations peuvent être réalisées en vue de répondre aux besoins de l'élève (plus d'aide à l'école, pas de convocations aux matchs si mauvaise note...)

Le coordinateur du SFC ne reçoit apparemment aucunes informations de la part des coordinateurs des établissements scolaires concernant les problèmes de comportements. A l'EC et à l'ECG l'information lui parvient lorsque la sanction est donnée. Au Collège, aucune information lui est communiquée.

M. Petrini rencontre tous les joueurs du PO une fois avant la fin du 1^{er} semestre. Sauf ceux en 3^{ème} ou en 4^{ème} car d'après cette étape du cursus scolaire, les joueurs sont autonomes. Des contacts informels sont entrepris par le coordinateur du SFC avec les joueurs afin de connaître leurs besoins et construire une relation de confiance avec eux.

- *Servette FC*

- Entraîneurs

D'après M. Petrini les entraîneurs ne devraient pas être au courant de la situation du joueur à l'école afin que celui-ci soit considéré pour ces qualités footballistiques exclusivement. Toutefois, si le joueur passe une mauvaise période scolaire, l'entraîneur est mis au courant. Les entraîneurs sont focalisé sur le travail entrepris lors des entraînements. Ils ne se préoccupent pas de ce qu'il se passe à l'école.

Résumé – représentant du Servette football club

<p><u>Fonction</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Veille à ce que les études se déroulent bien. ❖ En lien avec les différents coordinateurs du dispositif. ❖ En lien avec les footballeurs inscrits au CO et PO. ❖ Est présent deux fois par semaine au CO. Assiste notamment aux cercles d'études.
<p><u>Dispositif</u> Aménagement des horaires d'entraînement</p> <p>CEI</p> <p>Libération pour les compétitions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ C'est le Directeur technique qui est en charge de l'aménagement. ❖ Le planning des entraînements la même saison après saison. Mis à part changement de Directeur technique. ❖ Le manque d'infrastructures pose un problème dans la planification des entraînements. ❖ Le coordinateur du SFC n'est pas informé si un joueur est sous CEI. ❖ Il souhaite plus de communication. ❖ Le coordinateur est informé par l'ASF des convoqués en équipe national 10 jours avant le RDV ❖ Il transmet l'information dans les 48h aux doyens coordinateurs. ❖ Possibilité d'étudier durant le temps libre en équipe nationale.
<p><u>Etablissements scolaires (coordinateurs)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Différentes communications suivant les établissements scolaires. ❖ Avec l'ECG communication direct par message ou appel. Permet de solutionner les problèmes rapidement. ❖ Besoin d'une communication direct pour les changements de dernière minute. ❖ Communication difficile avec le collègue. ❖ Bilan effectué avec les coordinateurs de l'ECG permettant d'anticiper la détérioration de certaines situations.
<p><u>Joueurs du SFC</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aucune informations transmises au coordinateur du SFC concernant comportement du joueur. ❖ Rencontre avec tous les joueurs du PO une fois par semestre. ❖ Des contacts informels avec les joueurs du dispositif sont entrepris durant l'année afin de suivre la situation scolaire.
<p><u>Entraîneurs SFC</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ne sont pas avertis des résultats ou comportement des joueurs. ❖ Ils ne se préoccupent apparemment pas de ce qu'il se passe à l'école.

3.2.4 Footballeurs inscrit au dispositif SAE

Durant le mois d'avril 2017, deux questionnaires ont été distribués aux footballeurs du SFC inscrits au dispositif SAE du PO. La première enquête faisant référence au questionnaire A (annexe 4) apporte des éléments en rapport avec les possibilités de réforme envisagées par Ava Monney. Celles-ci seront présentées dans la deuxième partie de ce travail. La seconde enquête qui s'appuie sur le questionnaire B, (annexe 5) nous renseigne sur le ressenti des footballeurs concernant les différents aspects du dispositif tels que :

- Les prestations SAE (l'aménagement et l'appui scolaire individualisé)
- Les doyens coordinateurs
- Les enseignants
- Les entraîneurs

Le questionnaire a été distribué de manière aléatoire et est anonyme. Il nous informe toutefois sur le profil du sportif ; dans quelle équipe il évolue, s'il est sélectionné en équipe nationale, dans quel établissement scolaire il étudie, etc., afin de savoir s'il existe une corrélation entre les profils et les réponses données. Ces dernières apportent des précisions aux points précédemment relevés par les différents acteurs du dispositif interviewés.

Ces questionnaires ont pu être distribués aux footballeurs grâce à Mattia Petrini, coordinateur du dispositif SAE au SFC. L'échantillon interrogé par cette enquête est constitué de 18 joueurs dont trois sont à l'EC, six au Collège et neuf à l'ECG. Un joueur appartenant à l'équipe des M-16, douze à celle des M-18 et cinq à celle des M-21. Etant donné la petite taille de l'échantillon, lors de l'analyse des résultats, il a été difficile d'établir une dépendance ou indépendance entre les réponses et les profils des joueurs. Toutefois, certaines tendances sont mises en évidence dont deux cas particulièrement représentatifs des difficultés du dispositif. Tout d'abord, une liste des raisons pouvant éventuellement mener un élève SAE à se retrouver dans une situation scolaire compliquée a été élaborée. Cette liste est présente dans le questionnaire A qui a été soumis à l'échantillon de 17 footballeurs. Les joueurs ont été priés de noter de 1(faible) à 4(fort) l'impact que ces divers facteurs peuvent avoir sur le bon déroulement ou non de la scolarité d'un SAE. Le tableau ci-dessous compile la liste des raisons évoquées ainsi que la moyenne des réponses apportées par les footballeurs.

Raisons	Moyenne
La surcharge de travail à l'école	2.9
La surcharge de travail au foot	2.3
Le manque de temps pour rattraper et étudier les cours manqués	3.1
La difficulté des cours	2.6
Le manque de soutien des professeurs	2.8
Le manque de soutien du doyen coordinateur de ton école	2

Le manque de soutien du coordinateur SAE au SFC	1.4
Le manque de soutien de ton entraîneur	1.5
Ton manque d'implication	3.1

Les réponses données attirent l'attention sur différents points. Tout d'abord les footballeurs assument le fait que leur manque d'implication dans les études met en péril leur réussite scolaire. De plus, le manque de temps pour rattraper les cours loupés ainsi que la surcharge de travail semblent être les raisons principales qui rendent la scolarité difficile. Le manque de soutien des professeurs est aussi à souligner. Les thèmes analysés ci-dessous permettront de comprendre plus en détail pour quelles raisons les footballeurs inscrits au dispositif SAE pointent du doigt ces différents facteurs.

○ *Prestations du dispositif*

Les questions posées concernant les prestations du dispositif abordent l'aménagement et l'appui scolaire individualisé. Ces questions permettent de savoir quel type de cours les élèves manquent, à quelle fréquence l'appui est organisé, s'il est approprié à la charge de travail hebdomadaire et s'il permet de se tenir à jour sur le programme scolaire.

- Aménagement scolaire

Pour rappel, le challenge de l'aménagement scolaire évoqué par les doyens coordinateurs est de faire en sorte que les élèves SAE manquent le moins possible de cours « importants »⁸. Tout d'abord, de manière générale, 8 joueurs sur les 18 questionnés manquent un ou plusieurs cours. Il est intéressant de remarquer qu'au Collège 5 élèves sur 6 en manquent, 3 élèves sur 3 à l'EC et aucun élève sur 9 à l'ECG. Les branches manquées sont différentes suivant les élèves interrogés. Il s'agit toutefois de branches fondamentales dites « importantes ». Deux situations emblématiques ont été sélectionnées parmi l'échantillon. La mise en évidence de leurs réponses est particulièrement intéressante puisqu'elles représentent les limites atteintes par le dispositif⁹. Leurs profils sont décrits ci-dessous :

1) Jean Peuplu est au Collège et manque trois branches « importantes » par semaine, à savoir l'allemand, les mathématiques et l'anglais. Il a doublé la 2^{ème} année et est resté dans le même établissement scolaire. Jean Peuplu est sélectionné en équipe suisse, il a donc manqué 19 jours durant l'année scolaire 2016/17. Il n'effectue pas son année en deux ans.

2) Jean Némar est à l'EC et manque aussi trois branches « importantes » par semaine : la gestion, le français et l'allemand. Il a doublé la 1^{ère} année et est aussi resté dans le même établissement scolaire. Jean Némar n'est pas sélectionné en équipe nationale. Il n'effectue pas son année en deux ans.

- L'appui scolaire individualisé (CEI)

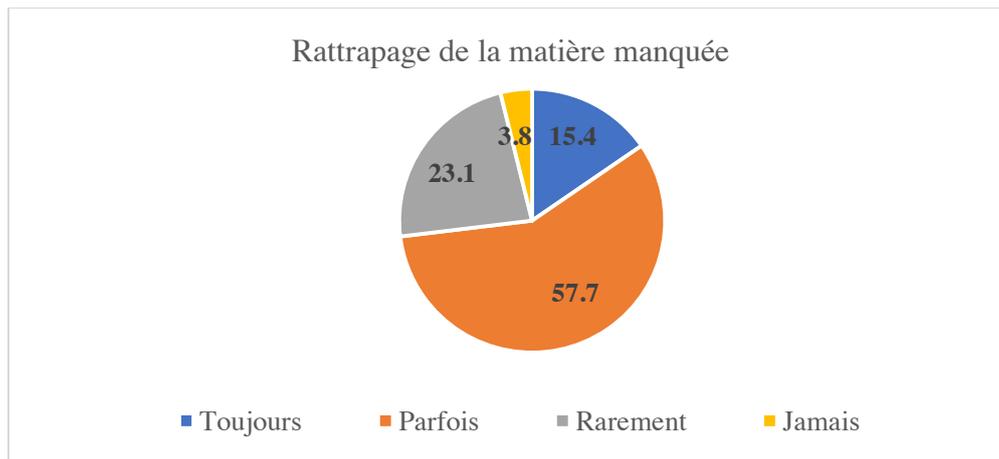
⁸ Entrevue avec M. Livio Fioravanti

⁹ Entrevue avec Mme Ava Monney

Il est maintenant intéressant de savoir si d'une manière générale les matières manquées sont rattrapées. Cette question a été posée à la population entière des footballeurs inscrits au dispositif SAE du PO car la question se trouve dans le questionnaire A et B. Tous y ont répondu mis à part les élèves de l'ECG qui ne manquent, en règle générale, pas de cours.

Le graphique ci-dessous permet de se rendre compte que le rattrapage de la matière manquée n'arrive pas à être effectué dans tous les cas. Environ 15% prétendent « toujours » y arriver. Cependant, la majeure partie y parvient « parfois » ou « rarement ».

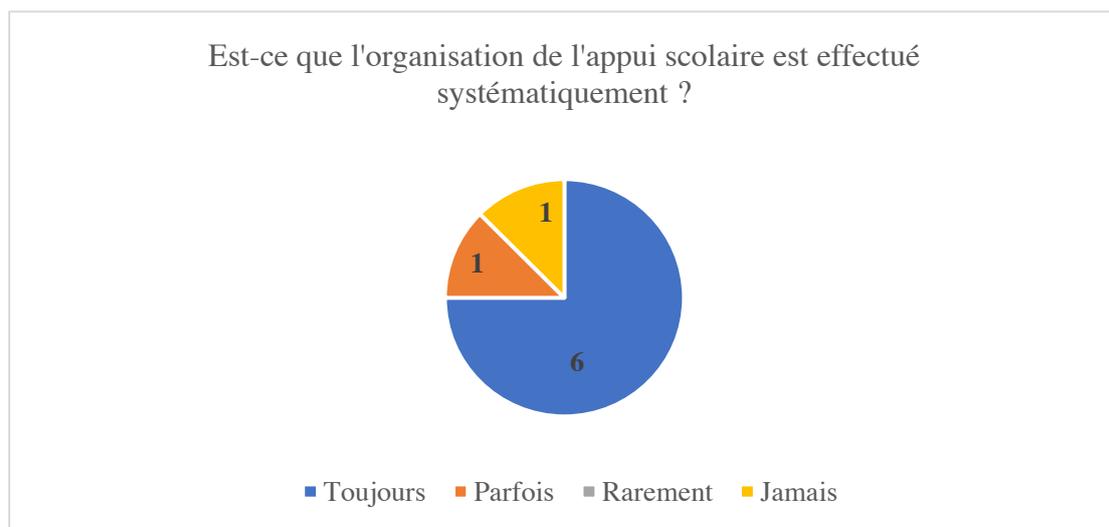
Graphique 1 : graphique représentatif des questions 2.2 du questionnaire A et 3.2 du questionnaire B



Les données sont en pourcentage.

À présent, l'échantillon des 18 footballeurs ayant répondu au questionnaire sur l'état des lieux du dispositif permet de savoir si l'appui scolaire individualisé est organisé de manière systématique, s'il est approprié avec la charge de travail hebdomadaire du sportif et s'il permet aux sportifs de se tenir à jour sur le programme scolaire. Tout d'abord, le graphique ci-dessous permet de se rendre compte que l'appui scolaire est plutôt organisé systématiquement.

Graphique 2 : graphique représentatif de la question 3.3 du questionnaire B



Lors des entrevues avec les coordinateurs du dispositif, ceux-ci expliquaient qu'au collège les élèves doivent et sont suffisamment autonomes pour organiser tous seul l'appui scolaire. À l'EC par contre, le doyen fait le lien entre les tuteurs et les élèves pour organiser l'appui.

Les réponses données confirment les propos avancés par les coordinateurs d'établissements scolaires. Les élèves du collège arrivent pour la plupart à organiser le rattrapage des cours. 4 SAE sur 5 disent le faire « toujours ». Toutefois, il reste un footballeur du Collège qui ne l'organise « jamais ». Il s'agit de Jean Peuplu cité ci-dessus. Concernant les trois élèves de l'EC, deux affirment que l'appui scolaire est organisé systématiquement, dont Jean Némard. Pour le troisième, l'appui est « parfois » organisé. Ces réponses permettent de souligner que l'aide du doyen coordinateur pour l'organisation de l'appui scolaire est importante pour les élèves dont l'administration n'a pas pu aménager leurs horaires d'une façon convenable. Il est toutefois important d'avoir une prise de distance avec ces données puisqu'il s'agit de deux exemples isolés.

Ensuite, d'après les réponses apportées par les élèves à la question « *L'appui scolaire individualisé permet-il de te tenir à jour sur le programme scolaire ?* », il permettrait à ceux qui manquent au maximum une branche par semaine de se tenir à jour sur le programme. Par contre, au-delà d'une branche manquée, l'appui permet de se tenir à jour que « partiellement » (graphique annexe 18). Les réponses concernant la question « *est-ce que l'appui est approprié avec la charge de travail hebdomadaire entre les entraînements et l'école ?* », sont aussi influencées par le nombre de branches manquées. Les joueurs qui manquent plus d'une matière par semaine considèrent que l'appui est « insuffisamment approprié » ou « pas approprié » (graphique annexe 19).

- *Doyens coordinateurs*

Concernant les doyens coordinateurs, les footballeurs ont été questionnés afin de savoir si les responsables SAE les encadraient correctement de manière à ce qu'ils puissent concilier football et école. Différents points ont été abordés mais seuls les plus représentatifs ont été relevés. Tout d'abord, en ce qui concerne l'aide à un aménagement des horaires convenable, les réponses des élèves SAE sont satisfaisantes (graphique annexe 20). Elles confirment l'implication des doyens coordinateurs pour le dispositif ainsi que la tendance affirmée par l'échantillon du questionnaire A.

Toutefois, la satisfaction des footballeurs envers les doyens se dissipe quand d'autres points sont abordés. Par exemple, il leur a été demandé si le responsable du dispositif facilitait le lien entre les footballeurs et les enseignants. À cette réponse, quatre sportifs répondent qu'il le facilite « rarement » ou « pas du tout » (graphique annexe 21). Il n'est pas possible de cibler un établissement scolaire en particulier puisque les réponses sont réparties entre le Collège, l'ECG et l'EC.

Finalement, il a été demandé si les doyens accordent de l'importance à la formation de sportif-élite. Ici aussi, quatre footballeurs répondent qu'ils portent « rarement » de l'importance voir « pas du tout ». Parmi ces réponses, trois des quatre sportifs à avoir donné une réponse négative, étudient à l'ECG (graphique annexe 22).

- *Enseignants*

Les enseignants ont particulièrement été mis en évidence par l'échantillon du questionnaire A comme étant un facteur pouvant éventuellement mener un élève SAE à se retrouver dans une situation scolaire compliquée. L'objectif de cette partie du questionnaire est de connaître le point de vue des footballeurs concernant l'implication générale des enseignants.

En premier, il a été demandé s'ils font en sorte que les sportifs puissent concilier football et école. La moitié des footballeurs répondent de manière satisfaisante alors que l'autre moitié n'affirme que « rarement » ou « pas du tout » (graphique 12). La deuxième question concernant le soutien des enseignants envers les footballeurs dans le rattrapage des cours, s'oriente dans la même direction. Les trois-quarts des réponses sont négatives (graphique annexe 13). De plus, lorsqu'on demande si les enseignants prennent en compte la réalité des sportif-élites, 14 footballeurs sur 18 répondent « rarement » ou « pas du tout » (graphique annexe 14). Les enseignants sont globalement décriés par les footballeurs et ceci, dans chaque établissement scolaire.

- *Les entraîneurs*

Les enseignants ne sont pas pro-sport, les entraîneurs sont-ils pro-école ? C'est à travers cette question qu'il est possible de se rendre compte si les entraîneurs du SFC portent de l'importance aux études des joueurs inscrits au dispositif. Pour rappel, dans l'échantillon interrogé, 1 joueur évolue en M-16, 12 en M-18 et 5 en M-21.

La moitié des footballeurs répondent de manière positive et affirment que leurs entraîneurs accordent « absolument » et « relativement » de l'importance aux études. L'autre moitié répond plus négativement. Il est intéressant de remarquer que dans l'ensemble des joueurs ayant répondu que leur entraîneur n'accorde « pas du tout » d'importance aux études, 5 évoluent en M-21 et un tiers des 12 joueurs évoluant en M-18 ont répondu négativement. Le reste s'accordent pour dire que leurs entraîneurs portent de l'importance aux études. Il est rassurant de remarquer qu'en M-18 une attention plus importante est apportée aux études qu'en M-21. En effet, les élèves évoluant en M-18 ont besoin de plus de soutien que ceux évoluant en M-21¹⁰. Concernant la catégorie M-16 aucun commentaire ne peut être fait étant donné qu'un seul joueur de cette équipe fait partie de l'échantillon interrogé. Il a cependant répondu que son entraîneur accorde « relativement » de l'importance aux études.

¹⁰ Entretien Mattia

4 Synthèse et recommandations

Dans ce dernier point de la première partie, une synthèse des idées maîtresses est réalisée suite aux propos mis en avant dans les entrevues. En effet, l'étude effectuée en amont, souligne les avantages du dispositif SAE mais aussi des inconvénients particulièrement marqués. Tout d'abord en ce qui concerne les prestations, un aménagement scolaire convenable est compliqué à réaliser. De plus, l'appui scolaire individualisé, bien que potentiellement bénéfique au rattrapage de la matière, n'est en réalité pas adapté pour les élèves SAE. Ensuite, les différents types de collaboration entre les acteurs soulignent le manque d'homogénéité du dispositif. Finalement, les importantes absences scolaires des joueurs sélectionnés en équipe nationale ne sont pas suffisamment prise en charge par l'ASF et l'école. Afin de mettre en évidence ces éléments et de proposer des solutions, c'est à travers ces trois axes que des recommandations sont suggérées et développées.

4.1 LES ACTEURS DU DISPOSITIF RENCONTRÉS

Recommandations :

- Décharger les doyens coordinateurs en ajoutant un responsable SAE – coordination en binôme ;
- Améliorer l'encadrement des élèves SAE ;
- Rassembler les élèves SAE dans une maîtrise de classe.

Concernant la coordination du dispositif entre les établissements scolaires ainsi qu'avec le DIP et plus précisément l'OCCS, les doyens coordinateurs sont des acteurs incontournables. Cependant, il paraît d'après les réponses obtenues, que leur temps accordé aux élèves du dispositif SAE ne soit pas suffisant. Les nombreuses responsabilités qu'un doyen endosse (enseignant, responsable de commission et doyen des élèves standard) ne laissent pas beaucoup de place pour les SAE. Les doyens ont besoin d'être épaulés.

Les élèves arrivent difficilement à répondre aux devoirs que le dispositif leur demande (organisation, information). Une coordination à deux devrait donc permettre de pouvoir superviser ces tâches afin que la coordination à l'intérieur des établissements scolaires ainsi qu'avec le SFC se fasse d'une manière optimale. L'exemple de l'ECG appuie cette théorie. Le rôle de M. Müller, qui s'occupe notamment de la coordination journalière, permet d'intensifier la communication entre le responsable du SFC, les enseignants et les joueurs. Ceci aide à arranger certaines situations difficiles plus rapidement sans prendre le risque qu'elles s'empirent¹¹. Un autre exemple d'organisation comparable est celui de l'école privée Moser. Dans cette école, le coordinateur n'est pas un doyen. Son rôle est dans un premier temps de contrôler et d'encadrer les étudiants afin qu'ils effectuent leurs devoirs d'élèves SAE (contacter les enseignants pour le rattrapage des cours par exemple). De plus, il informe le doyen des absences du sportif et contrôle, organise le rattrapage des cours¹².

¹¹ Entretien avec M. Fabrice Müller

¹² Entretien avec M. Pierre Cuénod (école privée Moser)

Ainsi, le fait de partager la coordination permettrait de mettre en place un suivi plus personnalisé des étudiants SAE. Par exemple, instauré officiellement des bilans au 1^{er} en 2^{ème} semestre. Ceux organisés entre M. Petrini et M. Müller permettent de connaître la situation scolaire des sportifs. Ce lien privilégié aide, si le besoin est, à mettre en place des actions afin d'améliorer le cas de l'élève SAE. D'autres rendez-vous pourraient être entrepris comme par exemples, un entretien de fin d'année scolaire réunissant les parents, l'élèves SAE, les coordinateurs SAE de l'école et du club afin de faire le point concernant l'année suivante. Est-ce une année charnière scolairement et/ou sportivement ? L'année en deux ans pourraient être alors proposée si la situation le demande.

Une autre mesure intéressante, qui a déjà été évoquée dans ce travail, est de rassembler les élèves dans une maîtrise de classe. Ceci à deux avantages. Premièrement, cela permet d'allouer aux maîtres de classe une décharge plus significative. Ils auraient donc plus de temps à disposition des élèves SAE. Deuxièmement, elle facilite la communication et le suivi des élèves SAE par le doyen coordinateur puisque le nombre de maîtres de classes de contact diminue. Il semblerait aussi qu'en rassemblant les élèves SAE, une dynamique de classe aurait tendance à s'installer ; ils se motiveraient mutuellement¹³. La réduction du nombre de maître de classe s'occupant de SAE permettrait d'assurer à cette place une personne motivée et intéressée par le dispositif. L'encadrement et le suivit des élèves SAE seraient donc assurés d'une meilleure manière.

4.2 LES PRESTATIONS DU DISPOSITIF (AMÉNAGEMENT ET APPUI SCOLAIRE)

Recommandations :

- Imposer la priorité de l'aménagement scolaire aux directions des établissements scolaires.
- Impliquer les doyens à l'organisation des appuis scolaires individualiser, particulièrement pour les élèves en situation difficile.
- Rassembler les élèves SAE lors d'appui scolaire individualiser (par groupe).

L'aménagement est une prestation qui est indéniablement utile pour les footballeurs du PO. Les réponses récoltées auprès des différentes partie prenantes permettent de constater que deux points devraient être respectés afin d'aménager les horaires de manière satisfaisante.

Tout d'abord, l'aménagement horaire des SAE devrait être une priorité de la Direction de tous les établissements scolaires. Le but étant de donner les moyens à l'administration de concevoir des horaires appropriés. L'ECG en est un bon exemple. Il convient de relever que l'EC et le Collège n'ont pas la même flexibilité d'horaire que l'ECG (« espace entreprise » pour l'EC ; horaire plus important pour le Collège). (Annexe 1) Donc, si l'aménagement ne permet pas de manquer des cours, l'objectif devrait être de faire en sorte que les élèves SAE n'en manquent pas plus d'un par semaine. En effet, d'après les résultats obtenus à travers le questionnaire quantitatif, en manquant un cours par semaine les élèves SAE arrivent à se tenir à jour. L'aménagement des horaires influence la bonne ou la mauvaise organisation de l'appui scolaire individualisé ainsi que d'autres points développés ci-dessous.

¹³ Entretien avec Mme Josette Schopfer

Concernant l'organisation de l'appui scolaire individualisé, les élèves qui manquent plusieurs cours par semaine et qui se trouvent dans une situation scolaire compliquée, devraient être épaulés par un responsable SAE et ceci également au Collège. Le cas des deux joueurs cités ci-dessus démontre ce cas de figure. L'élève en difficulté entouré par son doyen coordinateur arrive mieux à rattraper la matière loupée que l'élève laissé à lui-même. L'organisation de l'appui se fait de manière plus systématique lorsque l'étudiant est soutenu. Toutefois, même si l'appui scolaire est organisé, il alourdit le programme hebdomadaire de l'élève. De plus, le budget allouer par le DIP est trop restreint pour permettre à tous les élèves SAE de rattraper les cours manqués avec un tuteur. Il faudrait donc, comme effectué à l'EC, rassembler les élèves SAE lors des cours de rattrapage afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiant SAE d'avoir accès à l'appui.

4.3 LES SÉLECTIONNÉS NATIONAUX

Recommandations :

- Assurer un support de cours permettant d'étudier la matière manquée
- Collaborer avec l'ASF afin de mettre en place des « cercles d'étude » durant les temps libre.

Comme expliqué précédemment, les footballeurs sélectionnés en équipe nationale manquent passablement de cours durant l'année. Deux problèmes sont rencontrés lorsqu'il se rendent en sélection. Premièrement, les établissements ne fournissent pas de supports de cours afin que les sélectionnés puissent suivre le programme scolaire. Deuxièmement, il est difficile pour les footballeurs de se conditionner à étudier lors des stages avec l'équipe Suisse, étant donné la charge émotionnelle qu'une sélection nationale procure¹⁴.

Dans un premier temps, il serait intéressant d'établir une collaboration avec l'ASF afin de mettre en place un encadrement pour les études durant les heures libres. Ceci motiverait les footballeurs à étudier lors des sélections nationales. Ils auraient ainsi moins de matière à rattraper à leur retour. Ensuite, il serait judicieux que les établissements scolaires puissent préparer le départ des sportifs en sélection nationale. L'idée serait de leur communiquer le travail qu'ils doivent effectuer durant leurs absences. Par exemple, à l'école Moser, les sportifs reçoivent avant leurs départ une « feuille de route » qui explique ce qu'il faut faire pour être à jour sur le programme. Les appuis sont organisés à leurs retour. L'objectif étant que les élèves se présentent aux appuis avec des questions sur la matière manquée.¹⁵

Concernant les supports de cours que les établissements pourraient mettre en place, deux propositions sont présentées ci-dessous :

1) À court terme, le support papier : Cette forme de support est la plus simple à réaliser et la moins coûteuse. Cependant, il semblerait, d'après les recherches, qu'il n'y ait pas tous les enseignants prêts à fournir ces documents (CF josefovski). De plus, récolter tous les supports de cours pour la période manquée, demande une organisation importante de la part de l'étudiant.

¹⁴ Entretien avec M. Mattia Petrini

¹⁵ Entretien avec M. Pierre Cuénod

2) À long terme, la plateforme en ligne : Cette proposition est longue à mettre en place et est particulièrement coûteuse (environ 30'000 CHF par année pour la maintenance). Toutefois, elle permettrait aux élèves SAE d'avoir accès aux cours à n'importe quel moment sans devoir s'organiser pour récolter des dossiers papiers. La création de la plateforme et la maintenance sont effectuées par une entreprise tierce. Par contre, le contenu est créé par les enseignants. Cette proposition se heurte au même problème que la première, est-ce que des enseignants sont prêts à s'investir pour ce projet ?

4.4 CONCLUSION

Le dispositif SAE permet aux footballeurs élites de poursuivre leurs études et leurs formations sportives. Cependant, les recherches ont permis de constater que les prestations mises en place ne sont pas adaptées et utilisées de façon optimale. En somme, le dispositif peut être amélioré. L'implication ou non des différents acteurs du dispositif influence la qualité des prestations mis en place par le DIP.

Avec cette structure (l'intégration des sportifs dans les classes de non-sportifs) l'aménagement des horaires doit être effectué au cas par cas. Ce qui complique considérablement la tâche de l'administration en charge étant donné le nombre important de contraintes.

Globalement, le dispositif n'est pas homogène, il est tributaire de l'impulsion que donnent les directeurs d'établissements scolaires. Ce qui amène à des différences de traitement entre les élèves SAE.

Finalement, le dispositif SAE actuel oblige certains sportifs à effectuer un choix entre aller à l'école ou se rendre à l'entraînement. Le DIP sous l'impulsion de la coordinatrice cantonale, souhaite éradiquer cet arbitrage. Une réforme du dispositif est donc envisagée. La deuxième partie de ce travail étudie la faisabilité de différentes propositions notamment, celles imaginées par l'OCCS.

5 Développement – Partie 2

5.1 Méthodologie

Pour rappel, la méthodologie adoptée est la même que pour la première partie du travail. Les mêmes personnes ont été interviewées. Le seul changement intervient au niveau du questionnaire quantitatif distribué aux joueurs du SFC inscrits au dispositif. Il s'agit d'un questionnaire différent, adapté aux pistes de réforme mentionnées plus haut. L'échantillon est constitué de dix-sept joueurs dont cinq joueurs à l'EC, sept au Collège et quatre à l'ECG. Six joueurs appartiennent à l'équipe des M-16, cinq à celle des M-18 et six à celle des M-21. Ces derniers constituent l'autre moitié de la population des footballeurs inscrits au dispositif SAE.

5.2 Pistes de réformes du dispositif

À l'heure actuelle, le dispositif SAE dans le canton de Genève est compliqué à organiser pour les administrations des différents établissements scolaires. Les prestations mises en place facilitent la pratique d'un sport élite à côté de l'école, mais sont insuffisantes par rapport aux besoins des élèves SAE. L'aménagement des horaires est au centre du problème. Le nombre important de contrainte rend difficile une amélioration du dispositif actuel.

Les pistes de réforme qui seront développées dans cette deuxième partie prennent en compte des objectifs que le dispositif devrait pouvoir atteindre. Tout d'abord, l'équilibre entre la vie sportive et scolaire devrait être respecté. La possibilité pour un jeune talent d'obtenir un diplôme de l'enseignement secondaire II en parallèle de son activité sportive est capital et apparaît comme le principal objectif à atteindre. Dans l'idéal, l'aspect global de l'élève SAE devrait être pris en considération. La surcharge de travail sans heures de repos peut fragiliser un athlète, particulièrement entre l'adolescence et l'âge adulte.

Lors de l'entrevue effectuée avec la coordinatrice cantonale du dispositif SAE, Mme Ava Monney, quelques idées de réformes ont été évoquées. À ce moment, l'OCCS était en pleine réflexion en vue de proposer une réforme qui puisse être appliquée lors de la rentrée académique 2018. Trois pistes ont été sélectionnées :

- 1) Accorder l'accès au dispositif aux footballeurs qui détiennent une « talent card ¹⁶ » ;
- 2) Création d'un cursus SAE dans chaque établissement scolaire (piste personnelle) ;
- 3) Rassembler les élèves SAE dans une ou plusieurs classes, réduire la dotation horaire.

Les différentes pistes mentionnées seront dans un premier temps décrites afin de comprendre quelles évolutions elles apporteraient au système déjà en place. Ensuite, à l'aide des différentes réponses obtenues lors des recherches, il sera possible de se rendre compte si ces propositions sont réalisables et lesquelles correspondent le plus aux besoins des footballeurs.

¹⁶ Rapport « Swiss olympic talent card. 2016. (s.d.) Disponible à l'adresse : http://www.swissolympic.ch/dam/jcr:06135a2f-c044-48ea-b4ab-ccff197d4be4/SO_Card_Talent%20Card%20Report_2014_FR.pdf

5.2.1 Accorder l'inscription au dispositif aux footballeurs qui détiennent une « talent card »

Avant toute chose, il est important de préciser que la talent card, est une distinction octroyée aux athlètes par Swiss Olympic pour les résultats fournis au niveau international ou pour leur potentiel. En l'occurrence chez les footballeurs seul les joueurs sélectionnés en équipe nationale détiennent une Swiss Olympic talent card¹⁷.

Accorder l'inscription au dispositif SAE exclusivement à ceux qui détiennent une talent card permettrait de diminuer le nombre de footballeurs inscrits au dispositif. Durant l'année scolaire 2016 - 2017, trente-cinq places ont été alloués aux footballeurs. Sur ces trente-cinq joueurs, vingt sont sélectionnés en équipe nationale. Les quinze autres joueurs considérés comme « Top talent » par le SFC ne seraient plus admissibles dans le dispositif.

Réduire le nombre d'inscrits au dispositif permettrait une meilleure prise en charge des talents reconnus par Swiss Olympic. En effet, les différentes prestations proposées au PO pourraient être plus facilement orchestrées par l'administration étant donné la diminution des élèves SAE et par conséquent la diminution des contraintes. De plus, les joueurs ne pourraient plus considérer l'inscription au dispositif comme un dû. Ceci permettrait de redorer le blason du dispositif et peut-être ainsi, résoudre les problèmes de comportement avec les footballeurs SAE¹⁸.

Cependant, cette proposition n'arrangerait pas les footballeurs et le SFC. Tout d'abord, il est important de souligner que le football est un sport collectif. S'entraîner en équipe est indispensable. De plus, il est important que tous les joueurs de l'équipe puissent suivre la formation d'élite junior car les joueurs ne progressent pas tous au même rythme. C'est-à-dire que les joueurs considérés comme top-talent en M-16 ne seront pas forcément des top-talents en M-18 et vis-versa. Deux exemples emblématiques de joueurs Genevois ayant mis plus de temps à être détectés comme top-talent sont à relever. Tout d'abord, François Moubadje, qui a été formé au SFC et qui a été rétrogradé au FC Meyrin lorsqu'il avait 16 ans. Aujourd'hui, il est le seul joueur de sa génération à être sélectionné en équipe nationale A. Le deuxième exemple est celui de Denis Zakaria. Au lieu d'être promu de M-16 à M-18 comme les « top talents » de sa génération, il a été envoyé à l'Etoile-Carouge en M-17. C'est après être retourné en M-18 au SFC qu'il démontrera tout son potentiel. Aujourd'hui, Denis est aussi le seul joueur de sa génération à évoluer en équipe nationale A. Imposer un critère d'inscription tel que celui de la « talent card » risque d'imposer un choix entre l'école et le foot à de jeunes talents qui n'ont pas encore confirmé leur potentiel.

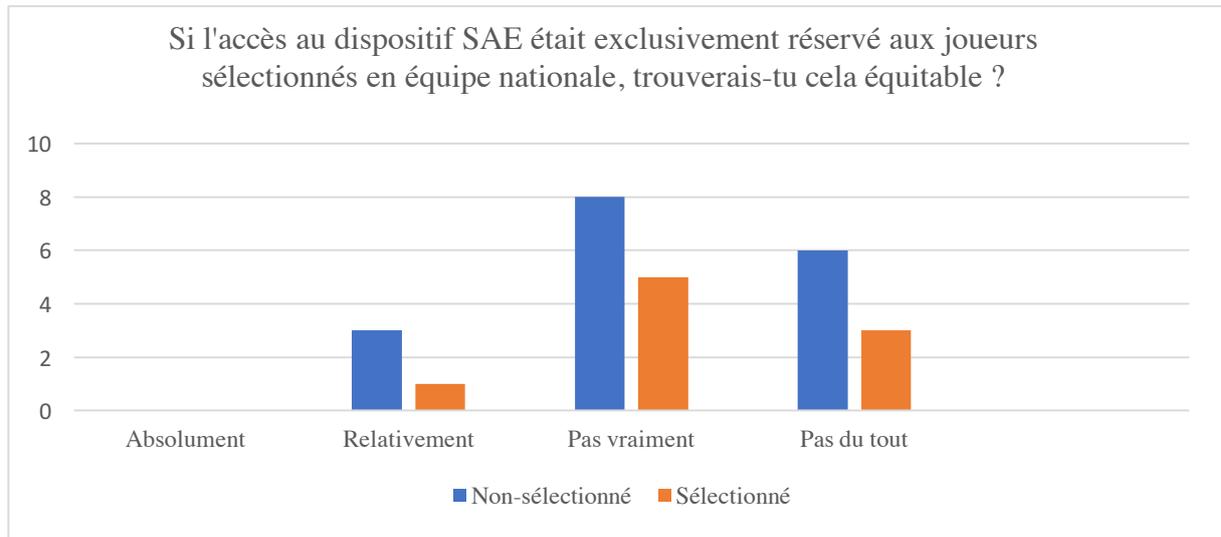
L'avis des footballeurs a été relevé. Il leur a été demandé s'ils trouvaient équitable l'inscription au dispositif SAE proposé exclusivement aux joueurs sélectionnés en équipe de Suisse (M-16, M-17, M-18 ou M-19). Le graphique ci-dessous permet logiquement de se rendre compte que les footballeurs ne trouvent pas équitable cette sélection. La colonne bleue représente les réponses données par les sélectionnés en équipe nationale, l'orange celles des « top talents ». Il

¹⁷ ¹⁷ Swiss Olympic. 2017. Disponible à l'adresse : http://www.swissolympic.ch/dam/jcr:06135a2f-c044-48ea-b4ab-ccff197d4be4/SO_Card_Talent%20Card%20Report_2014_FR.pdf

¹⁸ Entretien avec M. Beetschen, doyen coordinateur SAE Collège André-Chavanne, Genève, 10.04.2017

est intéressant de remarquer que même les joueurs sélectionnés en équipe Suisse, n'adhèrent pas à cet méthode.

Graphique 3 : graphique représentatif de la question 4.1 du questionnaire A



Finalement, bien que cette façon de procéder s'effectue dans les grands clubs du championnat suisse tels qu'au FC Bâle ou aux FC Zurich, cette manière de sélectionner les joueurs n'est pas adaptée à une ville-canton comme Genève qui regorge de talents. Forcer les traits de la sélection des joueurs élites risquent d'écartier des jeunes trop tôt sans savoir s'ils développeront d'autres qualités plus tard¹⁹.

5.2.2 Création d'un cursus SAE dans chaque établissement scolaire

Cette proposition de réforme est la seule qui ne fait pas partie des pistes évoquées par Mme. Monney. C'est une alternative que j'ai souhaité développer dans mon travail. La création d'un cursus SAE dans chaque établissement scolaire consisterait à ce que tous les élèves SAE inscrits au dispositif, soient regroupés dans une ou plusieurs maîtrises de classe ne proposant pas d'options à choix. Les cours à options seraient déjà présélectionnés. Les matières enseignées en option seraient adaptées aux besoins éducatifs d'un élève SAE. Des thèmes tels que l'hygiène de vie, la gestion du stress ou encore la psychologie de la haute performance y seraient enseignés. Par exemple au Collège, les choix proposés pour l'option spécifique et l'option complémentaire n'existeraient plus et seraient remplacés par les options SAE.

Ce premier point permettrait d'éliminer une des contraintes les plus pesante pour l'administration scolaire lors de l'aménagement des horaires SAE, à savoir le nombre d'options différentes. De plus, il permettrait de compléter les standards minimaux exigés par Swiss Olympic en termes d'exigences scolaires pour une « partner school », à savoir l'intégration de

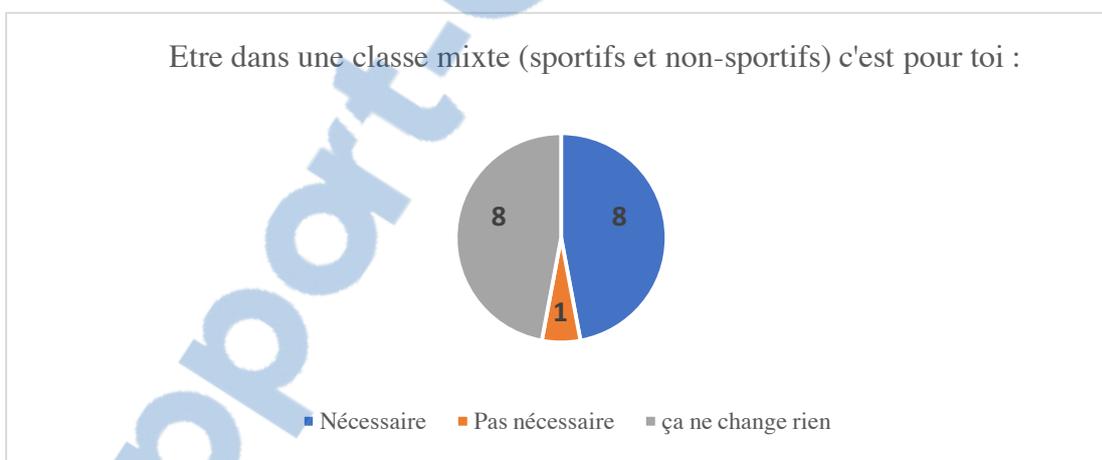
¹⁹ Visentini Daniel. 2017. Vanetta : « On pourrait faire encore mieux dans la formation à Genève. ». *La Tribune de Genève*. 23 juin 2017. p.13. N°148-25

thèmes supplémentaires qui favorisent le développement des compétences de vie des élèves sportifs²⁰.

Le cursus SAE épurerait le nombre d'heures enseignées en supprimant certains cours imposés comme « discipline fondamentale » dans le canton de Genève, mais qui ne font pas partie du plan d'études cadre édicté par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique (CDIP). De plus, le nombre d'heures d'enseignement de certaines branches « périphériques » serait diminué tout en respectant les conditions de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale²¹. Globalement, Les footballeurs SAE affirment que des branches telles que l'art visuel ou l'histoire de l'art pourraient être dispensées en moins d'heure de cours par semaine (annexe 26). Ce deuxième point permettrait d'alléger la grille horaire des élèves SAE.

Les élèves SAE seraient rassemblés pour leurs cours à option mais pas pour les cours fondamentaux où ils suivraient les mêmes que les élèves standards. Ce point permettrait tout d'abord, de créer une dynamique de groupe qui se produit lorsque les élèves SAE sont rassemblés dans la même classe. Une expérience menée au Collège démontre cela²². Ensuite, il permettrait aussi de mélanger un maximum les élèves SAE aux élèves standards afin qu'ils puissent socialiser avec des jeunes qui n'ont pas la même réalité qu'eux. Un point important pour le développement du jeune sportif²³. Le sentiment des footballeurs SAE concernant la mixité en classe est partagé. Le graphique dans la page suivante résume leurs réponses sur ce point.

Graphique 4 : graphique représentatif de la question 2.1 du questionnaire A



Deux avantages sont donc à souligner si l'on rassemble les élèves SAE lors des cours à options et si on les éparille avec les élèves standard lors des cours fondamentaux.

Les diplômes délivrés à la fin du cursus porteraient la mention « Sport-art-études ». Ce diplôme permettrait aux élèves SAE d'alléger leurs études afin de pouvoir se consacrer au maximum à leurs activités extra-scolaires. Pour les footballeurs, la période du PO est particulièrement

²⁰ Swiss Olympic, 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.swissolympic.ch/fr/>

²¹ Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM), 2013. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19950018/index.html>

²² Entretien avec M. Beetschen, doyen coordinateur SAE Collège André-Chavanne, Genève, 10.04.2017

charnière dans leurs formations de sportifs, un gros investissement leur est demandé en club. Des cours à option leur étant concrètement utiles, leur permettraient de devenir des athlètes plus complets. De plus, l'allègement des horaires permettrait de leur aménager des périodes de repos. Cependant, le titre qui leur serait délivré à la fin du cursus porterait la mention SAE et ne leur permettrait pas d'accéder directement à des études supérieures comme les Hautes Ecoles Spécialisées (HES) ou l'Université. Pour cela, les détenteurs d'un diplôme SAE devront effectuer une passerelle (DUBS, ECG pour adulte par exemple).

Bien que cette piste soit intéressante, elle semble difficilement réalisable pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les titres délivrés au secondaire II sont réglementés par la confédération. Une différence entre les diplômes remis à l'EC est à noter. En effet, la réglementation concernant la formation professionnelle est spécifique et principalement régit par la confédération. Quant aux titres de formation générale (ECG et collège), la réglementation est partagée entre le canton et la confédération à travers des règlements et des ordonnances. Il est possible de modifier ces textes de lois. Cependant, le processus politique pour y arriver est relativement long et l'aboutissement incertain. Par exemple, imaginons qu'une impulsion politique s'opère afin de modifier l'ORM dans le but d'intégrer au plan d'étude cadre une option spécifique et complémentaire SAE (comme décrite plus haut). Dans un premier temps, une élaboration ainsi qu'une expertise sont effectuées par différents organes tels que la Commission Suisse de maturité (CSM) et la Conférence des directeurs de gymnases Suisses (CDGS). Une fois expertisée, une demande d'examen est effectuée au comité de la CDIP. Si l'examen effectué par le comité de la CDIP est accepté, celui-ci ouvre alors une procédure d'audition. Lors de cette procédure d'audition, le projet de modification du plan d'études cadre est décrit dans un rapport qui est remis aux départements de l'instruction publique de tous les cantons. Puis, les directeurs de département de l'instruction publique de chaque canton se réunissent en assemblée plénière afin de voter pour le projet. La majorité de deux tiers est requise pour que la modification puisse être acceptée. Ce type de processus politique peut durer une dizaine d'année.

Malgré les améliorations que cette piste peut apporter au dispositif actuel, il semble improbable qu'une telle issue soit réalisable. Premièrement, le processus politique pour intégrer les options SAE dans le plan d'études cadre est long et incertain. Deuxièmement, à l'heure actuelle les volontés politiques se concentrent particulièrement sur l'intégration dans le plan d'études cadre de l'informatique comme discipline fondamentale. Le sport n'est pour le moment pas une préoccupation.

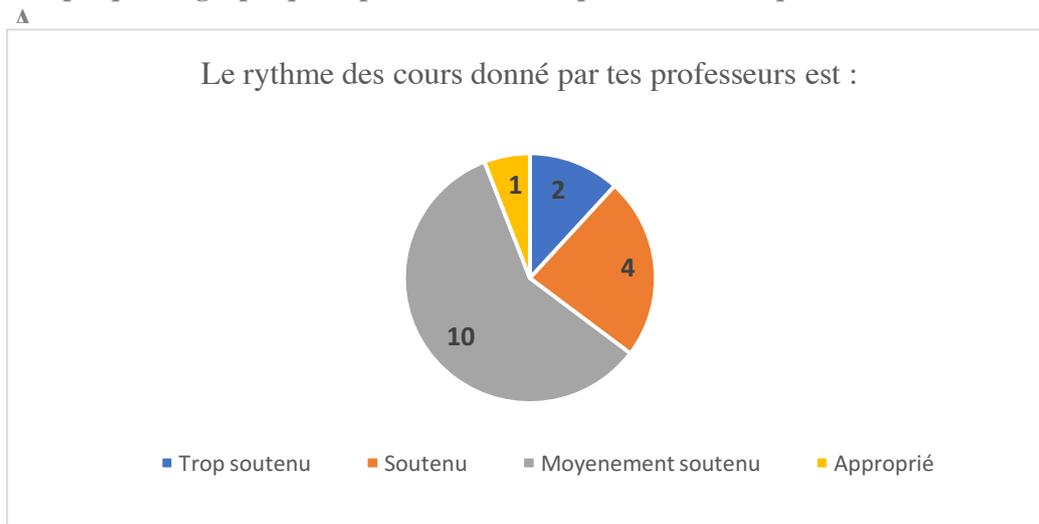
5.2.3 Rassembler les élèves SAE dans une ou plusieurs classes, réduire la dotation horaire et redéfinir le cadre horaire scolaire.

Cette proposition de réforme consisterait à rassembler les élèves SAE de chaque établissement scolaire dans une ou plusieurs classes. Tous les élèves SAE de toutes les disciplines confondues, seraient réunis par cursus scolaire et par volée. Ceci aurait comme avantage de pouvoir encadrer les élèves SAE par des enseignants plus impliqués dans le dispositif et ainsi favoriser l'entente élèves SAE/professeurs. Le rassemblement des élèves SAE en classe permettrait d'accorder au maître de classe une décharge importante. Pour rappel le nombre de décharge est calculé par rapport au nombre d'élèves SAE dans la maîtrise de classe. Le responsable de maîtrise aurait alors plus de temps à consacrer aux élèves SAE le doyen coordinateur pourrait alors se décharger davantage. Le rassemblement

encouragerait une dynamique de groupe positive décrite par quelques doyens coordinateurs²⁴. Le fait que les élèves soient rassemblés dans une ou deux classes faciliterait aussi la coordination entre le doyen responsable et le/les maîtres de classe car moins d'intermédiaires seraient concernés.

La réduction de la dotation horaire est le fait de dispenser un cours en moins d'heures et ainsi réduire le nombre d'heures de cours hebdomadaire. Le Gymnase August-Piccard à Lausanne pratique cette réduction de la dotation horaire et arrive à ménager plus de 9h par semaine pour les élèves SAE (annexe 27). Cependant, la concentration des cours ne comporte pas que des avantages. Tout d'abord, afin que les enseignants puissent suivre le programme, le rythme des cours est plus soutenu. Lorsque la question du rythme actuel des cours a été posée aux footballeurs du dispositif SAE les réponses suivantes ont été données :

Graphique 5 : graphique représentatif de la question 1.1 du questionnaire



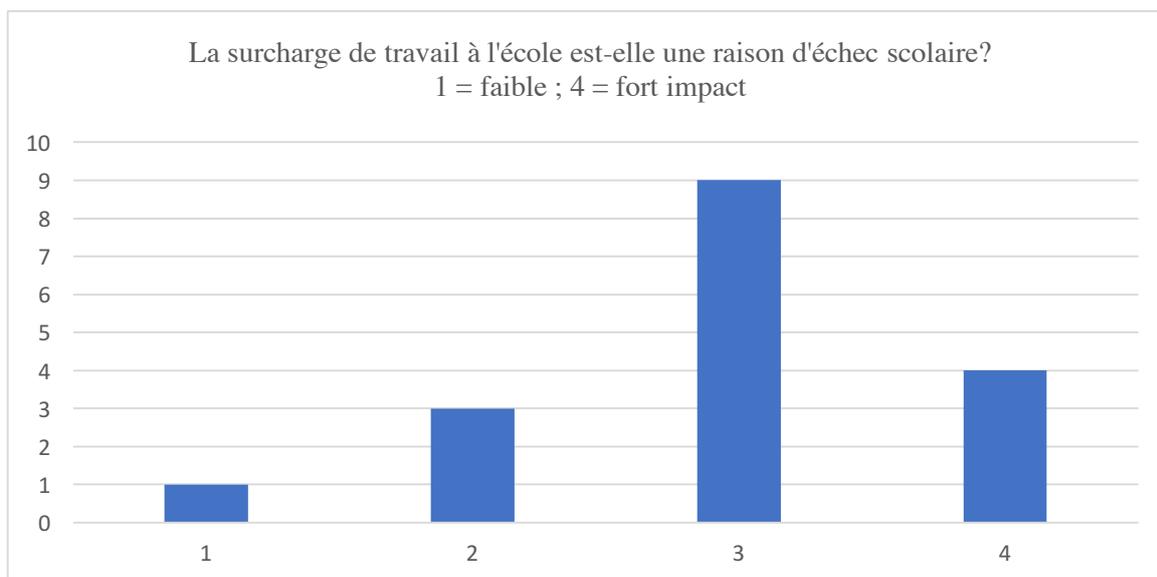
Si une réduction de la dotation horaire est appliquée, il faudra particulièrement être attentif aux élèves SAE qui trouvent le rythme actuel « soutenu » ou « trop soutenu ». Un moyen devrait être trouvé afin qu'ils ne soient pas submergés par la cadence accélérée des cours. Ensuite, la diminution de la dotation horaire provoquera une augmentation des devoirs à la maison²⁵. Il faudra donc aussi veiller à ce que les élèves SAE puissent concilier les devoirs demandés avec leurs activités extra-scolaire. D'après les footballeurs, les difficultés rencontrées à l'école sont dues à la surcharge de travail scolaire. Le graphique ci-dessous démontre les réponses apportées par les footballeurs du dispositif SAE

²⁴ Entretien avec M. Beetschen, doyen coordinateur SAE Collège André-Chavanne, Genève, 10.04.2017 et Entretien avec Mme Schopfer, ancienne doyenne coordinatrice de l'ECG, Genève, 01.05.2017

²⁵ Entretien avec M. Pedrucci, doyen coordinateur SAE. Gymnase August Picard. Lausanne, 03.07.2017



Graphique 6 : graphique représentatif de la question 6.1 du questionnaire A



Le challenge pour les enseignants serait donc de dispenser la matière en moins de temps. Pour cela, le contingent des classes devrait diminuer et celui des classes SAE ne devrait pas dépasser 20 élèves²⁶.

La deuxième étape du rassemblement des élèves SAE et de la réduction de la dotation horaire est la modification du cadre horaire. Actuellement, les établissements scolaires subissent les contraintes des différents élèves SAE. En imposant un cadre horaire fixe et non-aménageable, la principale difficulté de l'organisation du dispositif SAE, à savoir l'aménagement des horaires sera supprimé. Par conséquent, le rattrapage de la matière manquée aussi. Les organisations sportives devraient alors s'adapter aux horaires scolaires. Jusqu'à maintenant, c'était les établissements scolaires qui s'adaptaient aux contraintes des associations sportives.

Le type de cadre horaire est à définir. Toutefois, celui utilisé par le gymnase August-Piccard est relativement fonctionnel et intéressant pour le SFC. Le lundi les cours sont dispensés de 8h à 16h15 et du mardi au vendredi de 8h15 à 12h35. Tout d'abord, la principale inquiétude vis-à-vis des footballeurs résidait dans la possibilité d'effectuer des entraînements biquotidien. En effet, les premiers résultats obtenus laissaient sous-entendre que la formation du football élite en requérait. Cependant, d'après T. Cotting (Directeur technique du SFC) et W. Niederhauser (Directeur de la performance et du développement) doubler les entraînements n'apparaît plus indispensable. Les méthodologies d'entraînement élite ont évolué. Mettre à disposition du SFC des plages horaires durant l'après-midi permettrait d'encadrer d'une manière plus complète les joueurs. Premièrement, les footballeurs SAE mangeraient au stade de balxert. Le club pourra donc les orienter dans leur nutrition, un aspect important du sportif élite que le SFC souhaite développer. Après le repas, les footballeurs disposeraient d'un moment de repos. La direction technique du SFC envisagerait de mettre en place un « cercle d'étude » où les joueurs pourraient effectuer leurs devoirs. Ensuite, les entraîneurs du SFC disposeraient entre 2h30 et 3h de temps pour effectuer leur entraînement. La possibilité d'étaler les séances comblerait la suppression des entraînements biquotidiens. Une autre

²⁶ Entretien avec M. Pedrucci, doyen coordinateur SAE. Gymnase August Picard. Lausanne, 03.07.2017

inquiétude concernait la disponibilité des entraîneurs durant l'après-midi. Les entraîneurs des M14 au M21 sont professionnels et employés à 100% par le SFC, ils sont donc disponibles.²⁷ Etant donné que les devoirs scolaires et les entraînements s'effectueraient durant l'après-midi, les footballeurs pourraient rentrer plus tôt chez eux. Ce qui leurs permettrait d'avoir une certaine vie sociale à côté du foot et de l'école.

Cependant, quelques questionnements qui n'ont pas pu être développés dans ce travail subsistent. Premièrement, est-ce qu'un cadre horaire tel que celui présenté ici est réalisable au PO ? En effet, la diversité des options proposées dans les différents établissements du secondaire II pourraient poser un problème dans l'application de celui-ci. Une diminution du panel d'option proposé pourrait être envisagé. De plus, l'EC et ses contraintes particulières telles que les cours en « espace entreprise » ne faciliteraient sans doute pas la mise en place d'un tel projet. Deuxièmement, concernant les footballeurs, le dispositif est-il capable d'accueillir les contingents entiers des équipes élite M-16 ; M-18 ; M21 ? La réorganisation des entraînements pensée par la direction technique du SFC, sous-entend que tous les joueurs pourraient être présents aux entraînements.

6 Synthèse et recommandations

L'étude des différentes propositions de réforme ont permis de constater que la modification du cadre horaire et la réduction de la dotation horaire sont deux paramètres qui devraient être les pierres angulaires sur lesquelles se construisent le dispositif SAE. En effet, ils permettraient aux administrations des établissements scolaires de ne plus devoir s'occuper des aménagements scolaires et de ne plus obliger l'élèves SAE à choisir entre l'école et les entraînements. Deux contraintes qui jusque-là, posaient énormément de problème dans l'organisation du dispositif. L'effort pourrait alors se concentrer sur d'autres éléments d'amélioration.

Si nous partons du principe qu'un cadre horaire tel que celui proposé par le gymnase August-Piccard est appliqué, le temps libre proposé durant l'après-midi pourrait être utilisé de manière constructive. Des « cercles d'études » encadrés par des enseignants comme au CO, pourraient être organisés en partenariat avec le SFC. Ceci permettrait aux élèves de pouvoir effectuer leur devoir l'après-midi en étant entouré convenablement. Le budget alloué jusqu'alors pour les tuteurs de l'appui scolaire individualisé pourrait être utilisé dans ce sens. Il est notoire que la réduction de la dotation horaire concentre les cours et demande une attention particulière de la part des élèves. Il faudra être particulièrement attentif aux élèves SAE qui affirment que le rythme des cours est déjà soutenu. Un bilan de fin d'année, déjà évoqué dans la partie n°1 de l'étude, pourrait être mis en place. L'objectif étant de prévoir l'année suivante et anticipé une potentiel surcharge de travail. Les élèves SAE à risque de surcharge se verraient proposer d'effectuer l'année en deux ans afin d'alléger la charge de travail. Les maîtres de classe ainsi que les enseignants qui dispenseront des cours au élèves SAE devraient être choisis judicieusement. Les collaborateurs intéressés et concernés par le dispositif SAE sont apparemment connus des coordinateurs SAE.²⁸ Une liste de ceux-ci

²⁷ Entretien avec M. Cotting, directeur technique du SFC. & M. Niederhauser, directeur de la performance et du développement du SFC. Genève. 20.07.2017

²⁸ Entretien avec M. Müller, co-coordonateur SAE à l'ECG, Genève, 19.06.2017

pourrait être créée et utilisée lors de la planification des horaires. Le but étant d'entourer les élèves SAE de la meilleure des manières.

Conclusion

La première partie de ce travail a été longue et fastidieuse. Elle a pourtant permis de découvrir le dispositif en profondeur et ainsi pouvoir y comprendre les enjeux. Les difficultés à appliquer les prestations du dispositif ont rapidement été découvertes. Les problèmes liés au manque d'homogénéité ont par contre, mis plus de temps à être décelés. Le dispositif aurait une marge de progression ; des améliorations peuvent être effectuées. Certaines recommandations proposées dans ce travail pourraient humblement y améliorer les conditions. Cependant les problèmes rencontrés actuellement risquent de subsister puisque les fondements sur lesquelles le dispositif est bâti ne sont pas fiables. Les résultats de cette étude laissent entendre que seul une réforme du dispositif pourrait permettre d'améliorer et développer le dispositif. Les forces dépensées dans l'aménagement des horaires pourraient alors par exemple, être concentrées sur le sort des sélectionnés nationaux qui manquent énormément de cours sans être épaulés convenablement.

La deuxième partie de cette étude permet de réaliser qu'une réforme du dispositif est envisageable. Le modèle proposé par August-Piccard est loin d'être parfait. Notamment en termes de rattrapage de cours manqués. Cependant, les fondations appliquées (cadre et dotation horaire) permettent au dispositif SAE genevois de se référer à un modèle qui améliorerait considérablement le dispositif et son organisation. L'application d'une telle réforme aux différents établissements scolaire risque toutefois d'être compliquée à appliquer.

D'un point de vue plus personnel et après avoir fait le tour des différents responsables du dispositifs SAE à Genève, je suis relativement confiant et rassuré pour les futures générations qui intégreront le dispositif. En effet, une certaine dynamique semble opérer entre les différents coordinateurs et pousse le dispositif à aller de l'avant. La modification du cadre horaire, la diminution de la dotation horaire ainsi que l'application de certains points d'améliorations périphériques laissent présager une rentrée 2018 révolutionnaire.

Bibliographie :

- Les rapports :

Chappelet J-L., Favre N. & Mutter O. 2009. *Sport +étude analyse et propositions pour le canton de Genève*. Rapport final sur mandat du département de l'Instruction Publique (DIP). Institut de hautes études en administration publique. Disponible à l'adresse : http://ski.bonavolta.ch/racing/docs/idheap_sport_etudes_rapport_final.pdf

Pont Michel. 2012. *Concept cantonal de formation de la relève du football genevois*. Etude sur mandat de l'Etat de Genève, Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport et de la ville de Genève (CDIP), département de la culture et du sport. Disponible à l'adresse : http://ge.ch/sport/sites/localhost.dipsportinternet/files/120531_rapport-gef.pdf

Benninghoff F. & Jaunin A. 2014. *Le dispositif sport-art-études à Genève. Année scolaire 2012-2013*. Service de la recherche en éducation. Disponible à l'adresse : lien plus disponible

- Les sites Internet :

Portail du Collège et de Ecole de Commerce André Chavanne (s.d.). Site en ligne : <http://edu.ge.ch/chavanne/admin/bienvenue-sur-le-portail-du-cec-andre-chavanne-1>

Portail de l'Ecole de culture générale Henry-Dunant (s.d.). Site en ligne : <http://icp.ge.ch/po/henry-dunant/>

Portail de l'Ecole de commerce Nicolas-Bouvier (s.d.). Site en ligne : <http://icp.ge.ch/po/nicolas-bouvier>

Site internet de l'association Genève éducation football (GEF) (s.d.). Site en ligne : <http://www.ge-football.ch/fr/Presentation/L-Association-Geneve-Education-Football-GEF/L-Association-Geneve-Education-Football-GEF.html>

Site internet de la Suisse football league (s.d.). Site en ligne : <https://www.football.ch/fr/ASF.aspx>

Site internet du servette fc (s.d.). Site en ligne : <http://www.servettefc.ch>

Site internet du canton de Genève (s.d.). Site en ligne : <http://www.ge.ch>

Annexe 1 : Retranscription des entretiens qualitatifs

1. ENTRETIEN MME. AVA MONNEY, 22.02.2017

COORDINATRICE CANTONAL DU SPORT-ART-ÉTUDE

Son rôle : La sondée affirme qu'elle coordonne avec le service du sport-art-étude et les directions (CO - enseignement secondaire II, etc.). Elle organise et oriente des discussions avec suisse olympique et les clubs associatifs sportifs.

2017 : nouvelle direction (office qui s'est créé), idée de tout remettre à plat et de connaître les besoins pour améliorer le dispositif. Important de questionner les différentes parties prenantes. Les auteurs clés sont les coordinateurs des établissements scolaires, les entraîneurs cantonaux, Mattia Petrini SFC et le Geneva Education football (GEF) dont Pascal Chobaz, la direction du sport genevois.

Historique :

- 1980 : volonté des directeurs d'école d'aménager le système pour les sportifs mais chaque établissement est différent.
- 2011 : Charles Beer veut uniformiser les établissements scolaire (coordonner).
- 2017 (situation actuelle) : réflexion pour 2018 car aujourd'hui « nous sommes arrivées au maximum de ce que nous avons pu faire en termes d'organisation, (pas forcément budget). » Deux solutions possibles : 1) garder la même façon de faire et tenter d'améliorer et 2) partir sur totalement autre chose (ce qui est en train d'être observé).

Formation :

Mme. Monney affirme que l'apprentissage a été développé en 2015 et que les horaires sont plus faciles à aménager. L'apprentissage à Genève n'est pas apprécié et dévalué.

La majeure partie des footballeur à l'ECG ou EC Malheureusement EC car organisation des horaires difficile (nombre d'heures de cours hebdomadaire élevé et l'espace entreprise difficile à aménager .)

Label : partner school sports school (GE) – contrôle des talents de la part de suisse olympique (carte). Il y a beaucoup de contraintes (c'est compliqué) :

- À Genève il n'y a pas de centre national permettant de rassembler les talents du même sport

Le dispositif au secondaire II

La sondée explique qu'au secondaire II, on additionne deux temps horaires (foot et école) : Pas toujours réalisable car trop d'options différentes ce qui augmente la difficulté d'adapter les horaires ; il y a davantage d'établissement qu'au CO, des filières et des options différentes.

La sondée m'informe que grossièrement, 80% des horaires peuvent être aménagés correctement et 20% ne le peuvent pas.

Le sportif doit faire un choix soit louper des cours et aller à l'entraînement, soit louper l'entraînement et aller en cours.

Conclusion : le système est comme cela → soit on change tout soit on continue et on essaie d'améliorer petit à petit.

Pour préparer la rentrée scolaire c'est une année que les choses se mettent en place donc l'idée c'est d'avoir un projet finalisé en septembre 2017 pour la rentrée 2018, si changement en 2018.

Solutions envisagées

- Travailler avec les talents, rassembler les joueurs dans une classe.
- Lausanne (August-Piccard) : propose un horaire → associations sportives qui s'adaptent à l'école afin de planifier les entraînements et pas l'inverse. Points positifs : pour l'organisation scolaire c'est bénéfique mais cette solution pose d'autres questions.
- Regrouper les footballeurs dans une classe afin de libérer des « fenêtres d'entraînement ». Problématique : plusieurs filières, impossible d'ouvrir toutes les OS. DIP souhaite pas réduire les options d'enseignements des sportifs.
- Le DIP ne souhaite pas donner une formation différente, un diplôme « au rabais » sportifs. Donc changer la mention ? par ex. « sport-étude » ? → Problème c'est qu'est-ce qu'on enlève comme branche ? Ava donne l'exemple d'institution scolaire en Suisse qui concentre les cours (au lieu du cours en 5h faire en 4h). Faire comme cela avec 2,3 disciplines afin de libérer des plages et réduire la dotation horaire.
- Au lieu de séparer une année en deux, allonger la formation d'une année afin de pouvoir mieux répartir les cours. Donc créer un cursus sport-étude si l'élève le choisit et il effectue la formation avec une année supplémentaire.
- Apprentissage : plus facile d'aménager les horaires avec l'employeur mais il faut trouver des entreprises qui font des accords contractuels.

Si la solution est trouvée, ça ne doit pas coûter plus cher que ce que coûte le système actuel. Toutes les parties prenantes doivent être d'accord. Le DIP étudie des solutions jusqu'à juin.

Enseignement secondaire II

- Tuteur : pas assez de budget pour faire une heure loupée / une heure de rattrapage.
- Bouvier : rattrape chaque 2 semaines en groupe étant donné qu'ils sont plusieurs du même sport dans la même classe.
- Chavanne : élève doit prendre rdv avec son tuteur
- Le budget est prévu pour 5h de tutorat par élève par an.

Selon Ava Monney, les élèves n'ont pas besoin de rattraper les heures loupées, ils s'organisent eux-mêmes pour rattraper la matière. Elle souhaite une nouvelle organisation où les sportifs ne devront plus manquer d'heures de cours car la prestation « tuteur » n'aide pas vraiment.

- Orientation des jeunes après le CO.
- Sensibilisation des enseignants (difficile pour eux) : faire une séance de présentation aux enseignants. Ava les a sensibilisés aux activités extra-scolaires. Il faut expliquer aux professeurs ce qu'est un sportif pour stimuler les établissements scolaires à collaborer, coordonner. → Il faut intervenir au niveau des enseignants car c'est aussi à leur niveau que cela se joue.

Problème de communication → les élèves doivent aller parler avec l'enseignant ou leur coordinateur s'il y a un souci. Ils doivent se présenter en début d'année, de sa propre initiative ? mais aussi problème de comportement au niveau des élèves...

2. ENTRETIEN M. ALAIN BEETSCHEN, 10.04.2017

DOYEN CO-RESPONSABLE SAE, COLLÈGE ANDRÉ-CHAVANNE

Fonction du doyen :

D'après M. Beetschen le rôle d'un doyen coordinateur SAE est d'être un trait d'union entre les parents, les enseignants et les élèves SAE. Il coordonne le dispositif avec Mme. Monney et les autres établissements. Le sondé consacre « une petite partie de son temps » pour les élèves SAE, en moyenne 15 à 20% de son temps hebdomadaire.

Dispositif :

Aménagement des horaires

M. Beetschen fait part des difficultés concernant l'aménagement des horaires. Tout d'abord, le fait que les associations sportives ne puissent pas donner les horaires d'entraînements définitif pour la saison suivante au même moment que la réalisation des horaires académique (effectué en juin) pour la rentrée suivante pose un problème. Ensuite, la possibilité de choisir différentes options qui augmente le nombre d'heure différents. Les doyens déconseillent certaines options qui prennent trop de temps et alourdissent la grille horaire de l'élève SAE (par ex. musique, espagnol). Les demandes de libération des associations sportives poses problèmes car elles tombent sur les plages les plus importantes de la semaine durant lesquelles les branches fondamentales sont dispensées.

Les modifications de dernière minutes demandées par les associations sportives constituent aussi un problème car les doyens ont déjà effectué la grille horaire.

Contrat d'Etude individuel

Contrat d'étude individuel prit entre l'élève SAE et le professeur qui enseigne la matière. Ces derniers organisent un cours de rattrapage afin de reprendre la matière manquée (si pas professeur titulaire, un tuteur). Le sondé affirme que l'objectif est de rattraper la matière à chaque fois que l'élève SAE manque un cours. D'après lui c'est à l'élève de contacter l'enseignant et de faire l'effort d'organiser les cours de rattrapage car c'est lui qui à choisi d'être dans le dispositif SAE. M. Beetschen reconnaît que certains sportifs soient mis sous pression par leurs parents ou entraîneur afin de donner la priorité au sport.

Année en 2 ans

Pas une bonne solution d'après lui car en coupant avec une branche il est difficile de se remettre dedans l'année d'après.

Solutions envisagées par DIP :

Rassembler les sportifs dans une classe pour certains cours. Réduction de la dotation horaire. (Importance de la mixité avec des non-sportifs et possibilité de concentrer les leçons, rythme)

M. Beetschen est d'accord avec cette solution. D'après lui la question de la mixité ne se pose pas car de toute façon ils seront avec des non-sportifs lors de leurs cours à option. Le sondé fait part d'une expérience réalisée il y a quelque année à André-Chavannes lors de laquelle une classe composée exclusivement de sportifs élite avait été créée. La classe en question a enregistré le meilleur taux de promotion de 1^{ère} année jamais effectué dans l'établissement. M. Beetschen raconte que les sportifs se stimulaient les uns les autres pour passer l'année. De plus, cette solution envisagée permettrait d'organiser un horaire plus simple. Cependant le travail administratif sera très compliqué d'après lui.

Rassembler les élèves du dispositif SAE serait une bonne chose car les différents établissements multiplient les frais en décharges etc de plus le sondé souligne qu'il y a énormément d'heures de cours à l'école de commerce environ 35h hebdomadaire pour 27h au collège. Le problème étant que le CFC à l'école de commerce est un diplôme régi par des normes fédérales qui propose plus d'option ainsi que des plages horaires en entreprise fictive

Création d'un cursus sport-étude. Allonger la formation d'une année pour une meilleure répartition des cours. Alléger la charge de travail académique par année.

M. Beetschen affirme que la réduction des choix des options est déjà en place car les doyens demandent aux élèves SAE de ne pas prendre certaines options. (Conseille de prendre OS économie droit car assez facile à gérer.) De plus, il existe une mention bilingue pourquoi pas une mention SAE ? Il souligne que dans certains cantons plusieurs cours sont supprimés pour les sportifs élite mais à Genève notre conseillère d'Etat en charge du DIP (Anne Emery Torracinta) ne souhaite surtout pas supprimer pour les sportifs élites des branches comme le dessin ou d'autres branches mineures.

Elève SAE :

Support de cours pour le rattrapage des leçons manquées

Aucun support de cours n'a été développé. D'après lui, ceci n'est pas réalisable pour tous les cours comme par exemple le français car des exercices comme l'analyse de texte ne peuvent pas se rattraper avec un support. Cependant la mise en ligne de la théorie et des corrigés d'exercice est envisageable.

Eviter rattrapage des examens juste après une compétition

Le rattrapage des épreuves s'effectue au cas par cas et les élèves SAE jouissent d'après lui d'une liberté suffisante. En effet ils peuvent plus ou moins choisir la date à laquelle ils souhaitent rattraper. D'après M. Beetschen, une solution serait de prendre en compte les semestrielles ainsi qu'une ou deux grandes épreuves afin de ne pas devoir rattraper les petites épreuves.

Soutiens des responsables du SFC

A une époque le coordinateur et les entraîneurs du SFC en avaient rien à faire. Le SFC impose les horaires d'entraînements. Aujourd'hui, Mattia Petrini (coordinateur sport-étude) et Didier Fischer (président) vont plus dans leurs sens.

Enseignants

D'après M. Beetschen les footballeurs ont tendance à être stigmatisés par les enseignants. Les doyens tentent de défendre les élèves SAE car globalement ça va bien. Il souligne que les enseignants ont tendance à avoir des préjugés vis-à-vis des élèves SAE particulièrement des footballeurs.

A une époque, quand les sportifs étaient rassemblés dans une classe, l'administration de l'établissement scolaire pouvait les entourer par des enseignants passionnés de sport. Maintenant que les élèves SAE sont dispersés dans les classes il n'est plus possible de les entourer de professeurs passionnés de sport.

Enseignants connaissent les élèves du SAE ?

Sur le papier oui, les enseignants devraient connaître les élèves SAE mais en réalité non. Une liste des élèves SAE est donnée aux enseignants mais même avec cela, parfois certains professeurs oublient que l'élève fait partie du dispositif SAE et se plaint de ces absences. D'après M. Beetschen, c'est à l'élève SAE d'aller se présenter aux professeurs en début d'année. Une séance d'information est d'ailleurs organisée en début d'année durant laquelle les élèves sont informés de leurs devoirs de communication envers les enseignants.

Les enseignants ont 4-5 élèves SAE par cours maximum. Ils n'arriveraient pas à prendre le 1^{er} contact avec les élèves SAE.

Le sondé fait part d'une réalité, malgré ces listes d'élèves, certains responsables de groupe (professeur de classe) ne savent pas qu'ils ont des SAE dans leurs classes. Exemple d'un responsable de classe se plaignant au doyen d'une élève absente alors que celle-ci est une tennismen, élève SAE et qu'elle effectuait à ce moment un tournoi comptant pour le classement ATP.

Les profs de classe sont déchargés (dégrèvement) pour le nombre d'élève SAE dans leur classe. C'est-à-dire ils ont du temps mis à leur disposition pour pouvoir s'occuper des SAE. Le DIP manque de moyen pour décharger les enseignants de branche comme les maîtres de classe.

Le sondé explique qu'une séance pour sensibiliser les enseignants concernant la réalité des élèves SAE serait mal vécue par ces collègues car ils ont déjà beaucoup de séances et qu'ils ne se sentiraient pas concernés, ils n'écouteront pas.

3. ENTRETIEN M. LIVIO FIORAVANTI, 12.04.2017

DOYEN COORDINATEUR SAE, ÉCOLE DE COMMERCE NICOLAS-BOUVIER

Fonction du doyen

M. Fioravanti dit consacrer entre 10 et 15% de son temps hebdomadaire pour les élèves du dispositif SAE. C'est un mandat reçu de la direction de l'école. Il souligne que ce pourcentage n'est pas constant car certaines périodes de l'année sont plus chargées comme par exemple en fin d'année lors de la planification des horaires pour la rentrée suivante. Le sondé est aidé dans sa tâche par du personnel administratif.

Le sondé précise que d'après lui, le rôle du doyen coordinateur est aussi d'éviter que l'élève SAE se retrouve dans une situation scolaire compliquée et qu'il fasse du sport sa priorité. Le doyen doit équilibrer en rencontrant l'élève, les parents et le club. Car les sportifs ont en règle générale des étoiles dans les yeux et ont tendance à porter plus d'importance au sport qu'à leurs études ; on ne peut pas les blâmer.

Dispositif

Aménagement des horaires

M. Fioravanti explique que le challenge durant la période de planification des horaires est de faire en sorte que les élèves SAE perdent le moins de cours possible et surtout le moins de cours importants (comme par exemple la gestion à l'EC). Cependant, le sondé affirme que les footballeurs, s'ils se rendent à tous leurs entraînements, manquent inévitablement des cours dit importants. Donc proposition d'un CEI.

La difficulté majeure de l'EC est la grille d'horaire importante, environ 33h. Donc peu de plage libre pour l'élève SAE. De plus, il est difficile de libérer les sportifs durant les heures en « espace entreprise » car les libérations se négocient directement avec les responsables « espace entreprise ». Gros problème car les aménagements ne sont pas possibles.

Selon l'interviewé, l'aménagement des horaires dépend de l'ordre des priorités données par la direction de l'école aux élèves SAE. Si le dispositif SAE est une priorité, les doyens arriveront mieux à aménager les horaires.

Principal enjeu dans l'organisation d'une école est la planification des horaires en tenant compte des contraintes suivantes : A) Enseignants « voltigeurs » qui effectuent quelques heures dans différentes écoles. Ce qui demande une grande coordination entre les bureaux de gestion des différentes écoles. B) Le nombre de filières et d'options que l'élève SAE peut choisir C) Les contraintes de l'élève SAE (entraînements, sélections etc...).

Dans un monde idéal le sondé précise qu'il faudrait que les horaires d'école n'empiètent en rien les entraînements sportifs. Car d'après lui, si les établissements scolaires attendent des élèves SAE qu'ils se mettent au travail après leurs entraînements pour rattraper et compenser ce que l'institution ne peut pas leur donner, l'entente sera difficile.

Contrat d'Etude individuel

L'interviewé explique qu'à Nicolas-Bouvier, contrairement à André-Chavannes, le doyen fait l'intermédiaire entre l'offre (professeurs) et la demande (élèves SAE). A Chavannes les élèves doivent piocher dans une liste et contacter les professeurs par eux-mêmes. M. Fioravanti affirme que dans un monde idéal cette méthode fonctionnerait. En réalité, il constate que les élèves SAE ayant un contrat d'étude individuel ont de la peine à effectuer les devoirs qu'ils leur sont demandés. Par exemple si un footballeur apprend à la dernière minute qu'il sera absent pour se rendre en équipe nationale, il n'informerait pas forcément son doyen responsable alors qu'il le devrait. À Nicolas-Bouvier les étudiants SAE sont aidés par le doyen.

Solutions envisagées par DIP

Rassembler les sportifs dans une classe pour certains cours. Réduction de la dotation horaire.

M. Fioravanti n'approuve pas cette solution. Il affirme que cette solution serait difficile à réaliser étant donné les différentes filières ainsi que les différentes options à l'intérieur des filières. Pour lui, il est impossible de rassembler les élèves SAE dans une classe.

Création d'un cursus sport-étude. Allonger la formation d'une année pour une meilleure répartition des cours. Alléger la charge de travail académique par année.

Le sondé n'exclut pas cette solution mais tient à souligner que cette solution serait un projet à moyen-long terme (horizon 10 ans). En effet il souligne qu'une telle réforme demande une volonté politique de la part d'Anne Emery Torracinta. Toutefois, la conseillère d'état ne tient pas toutes les cordes car les diplômes sont fédéraux et il faut avoir l'aval de Berne pour modifier un titre. Il faudrait une volonté au niveau cantonal afin de demander que cela soit réalisable.

Elève SAE

Support de cours pour le rattrapage des leçons manquées

Le sondé affirme que rien n'a été mis en place. D'après lui, rien ne remplace la pédagogie du cours en face à face. De plus, le coût d'investissement serait énorme. Cependant M. Fioravanti trouve l'idée intéressante.

Eviter le rattrapage des examens juste après une compétition

Marche bien

Soutiens de la part des responsables du SFC ?

Le sondé affirme que l'entente ainsi que la coordination est bonne. Il affirme rencontrer Mattia Petrini 3-4 fois par année. 1 fois en fin d'année pour préparer l'année ultérieure puis 2 à 3 fois durant l'année pour faire des bilans.

Enseignants

D'après M. Fioravanti, l'idéal serait d'avoir des enseignants impliqués dans le sport pour les élèves SAE. Car ceux-ci ont une meilleure compréhension de la réalité du sportif. Le sondé affirme qu'un professeur lambda n'a pas forcément d'atomes crochus avec le sport et peut même dans certains cas remettre le dispositif en cause. Certains enseignants ne voient pas pour quelles raisons ils devraient se plier en quatre pour un sportif. La direction doit jouer un rôle de médiateur.

Le sondé affirme que les enseignants ne veillent pas à ce que les élèves rattrapent les cours. Il précise qu'en règle générale, plus l'élève est motivé plus l'enseignant aura de l'empathie. Par contre, si l'élève n'est pas concerné le professeur va se braquer.

M. Fioravanti affirme que des rencontres plénières afin de sensibiliser les enseignants ne servirait à rien. Par contre, des rencontres bilatérales entre doyen et professeur sont organisées en cas de problème. Le doyen arrondit les angles.

D'après le sondé, les enseignants sont censés connaître les élèves SAE. D'après lui c'est à l'élève d'aller se présenter au début d'année en expliquant qu'il est élève SAE. Les enseignants voient passer trop d'élèves pour se rappeler de qui est SAE.

4. ENTRETIEN M. MATTIA PETRINI, 18.04.2017

COORDINATEUR SAE AU SERVETTE FOOTBALL CLUB

Fonction

M. Petrini explique qu'il est constamment en lien durant l'année scolaire avec Mme. Ava Monney, les doyens des différents établissements scolaires et avec le responsable espace entreprise. Ses relations avec les différentes parties prenantes servent à veiller à ce que tout se passe bien, faire un bilan et informer les établissements lors d'absences non prévues des joueurs scolarisés.

Le sondé affirme que ses activités en lien avec le dispositif et les footballeurs occupent 50% de son temps hebdomadaire. Il décide de beaucoup s'impliquer dans cette tâche. Jeudi et vendredi il se rend au CO de Cayla afin de manger avec les joueurs. Il assiste aussi au cercle d'étude. M. Petrini souhaite créer un lien avec les sportifs. Il précise qu'il est le seul à s'occuper de la coordination du dispositif SAE au SFC, d'après lui cela lui permet de ne pas être court-circuité.

Concernant l'inscription des joueurs au dispositif M. Petrini explique qu'il y a 35 places au PO pour l'ensemble des contingents des équipes du SFC à savoir les M16 / M18 et M21. Il n'est donc pas possible d'inscrire tous les footballeurs. Cette année les places sont réparties de la manière suivante 9 inscrits en M21, 20 en M18 et 6 en M16. Les joueurs évoluant en équipe nationale sont prioritaires. Les autres joueurs sont inscrits en « statut particuliers ». Ils ne

jouissent des avantages du dispositif SAE mais peuvent être inscrit dans un établissement scolaire proche du centre d'entraînement du SFC.

Dispositif SAE

Aménagement des horaires

Le sondé explique que l'organisation des entraînements s'effectue en juin par le Directeur technique. D'après lui les entraînements ne devraient pas changer d'une année à l'autre. Sauf si changement de directeur technique.

La difficulté concernant l'aménagement des horaires d'entraînements réside dans le manque d'infrastructure, pas assez de terrain.

Concernant l'aménagement des horaires scolaires, M. Petrini affirme que dans les 90% des cas les étudiants ne manquent pas de cours. Ils effectuent un CEI le cas échéant. En espace entreprise l'aménagement est soi-disant impossible. Toutefois, le sondé affirme que des arrangements sont possible grâce au lien de confiance créer avec le responsable Christian Terpen. En effet, ils peuvent jouer sur les 85% de présence obligatoire donc 15% d'absence accordée.

CEI

Concernant la surveillance des rattrapage, M. Petrini n'est pas forcément au courant qu'un sportif à un CEI et ne sait pas exactement comment le rattrapage des cours s'opère. Il pourrait toute fois le savoir mais il n'en est pas informé. Il souhaiterait plus de communication entre lui et les parties prenantes du dispositif SAE, plus de retour de la part des établissements scolaires afin qu'il puisse désamorcer les problèmes. (Les traiter en amont)

D'après le sondé, les élève du PO devraient être autonome et responsable. Cependant il pense que certains enseignant pourraient challenger et suivre plus les élèves. M. Petrini souligne le fait qu'un élève en difficulté aura de la peine à gérer un CEI étant donné qu'il est moins autonome. Pour un élève avec de la facilité cela sera plus facile que il est plus autonome.

Libération pour compétition

M. Petrini reçoit les convocations de la part de la SFL plus ou moins 10 jours avant le rdv en équipe nationale. Il explique transmettre l'information aux doyens coordinateurs dans les 48h. Concernant le rattrapage des cours le sondé affirme que c'est aux jeunes de le faire. Cependant il souligne le fait qu'en équipe national, les footballeurs auraient le temps de le faire, mais difficile voire impossible à faire pour les jeunes.

Etablissements scolaires

Doyens coordinateurs

M. Petrini affirme que la collaboration avec les doyens coordinateurs est en général très bonne, mis à part à André-Chavannes (M. Macherel) où les échanges sont moins possible, manque de disponibilité. Le sondé souhaite améliorer les relations afin de mieux coopérer mais doyen à André-Chavannes peu réceptif. En comparaison, à l'ECG certains problème se règle avec la personne responsable en un appel téléphonique ou message. Solution directe et rapide. Alors qu'à André-Chavannes, échange de mail, parfois pas de réponse durant 2 semaines, entre temps la situation se détériore puis M.Petrini reçoit une réponse par mail sur un ton désagréable.

Concernant le type d'échange avec les différents doyens, le sondé explique qu'ils concernent les libérations pas prévues (p.ex. entraînement avec la première équipe). A l'ECG des bilans aux 1^{er} et 2^{ème} semestre sont effectués avec le responsable SAE. M. Petrini souligne que ces bilans permettent de connaître la situation scolaire des sportifs et de mettre une action en place pour redresser le tir. (Convocation sportif, convocation parents)

Différence entre les établissements

M. Petrini affirme que l'établissement André-Chavannes est moins enclin à faire le maximum pour les footballeurs SAE. Impression qu'ils ne font pas le maximum. Par exemple, les retenues s'effectuent le samedi matin. Ceci procure des inégalités entre les joueurs. Car si le match du samedi est à domicile, le joueur en retenue pourra jouer le match. Par contre, si le match est à l'extérieur, le joueur ne pourra jouer le match. Donc double peine dans certains cas. Ceci créer des tensions supplémentaires et une perte de temps que l'on pourrait éviter d'après le sondé. De plus, M. Petrini a fait la demande au doyen afin d'exceptionnellement déplacer une retenue pour éviter la double peine. Refus du doyen. Dommage car aurait donné un levier d'autorité au responsable SAE au SFC et par la même occasion une leçon au joueur.

Joueurs

Concernant le contrôle des résultats et comportement scolaire on lui demande de ne pas s'immiscer dans ce qu'il se passe à l'école.

Les doyens lui transmettent les NIP au mois de novembre et les bulletins à la fin de chaque semestre. Par contre concernant le comportement, aucunes informations ne lui est transmise ou que trop tard lorsque la retenue est déjà donnée.

De la part du collège il ne reçoit aucune information. A l'ECG il entretient une bonne relation avec le responsable SAE, ils se rencontrent et à l'EC communication par mail si gros soucis de comportement sinon l'école gère elle-même.

M. Petrini voit tous les joueurs du PO une fois avant la fin du 1^{er} semestre. Sauf les 3-4^{ème} du collège et les 3^{ème} de l'EC/ECG pour lesquelles sa marche. Sinon feeling, si note mauvaise contact informel avec joueur (afin de savoir si besoin de soutien). Le sondé affirme réussir à construire une relation de confiance avec le joueur.

SFC

Entraîneurs

M. Petrini affirme que dans l'idéal, il ne souhaite pas que l'entraîneur soit mis au courant afin que le joueur soit considéré que pour ces qualités footballistiques. D'après lui ceci lui permet aussi de se libérer l'esprit une fois arriver à l'entraînement. Toutefois, si un joueur passe une mauvaise période (par exemple beaucoup d'épreuve ou problème comportement). Le sondé se réserve le droit d'en parler avec l'entraîneur afin que celui-ci décharge le joueur.

Le sondé souligne l'effet de retard de la prise de conscience concernant une situation difficile dans une branche. En règle générale, l'élève reçoit la note, le temps qu'il l'apporte à la maison et que les parents se rendent compte de la situation difficile, un certain temps s'est écoulé avant qu'ils alertent le doyen et le responsable SAE au SFC.

Le sondé explique que les entraîneurs ne voient pas forcément l'importance de l'école car ils sont très pris dans le football et l'importances des entraînements.

Contraintes planification entraînements

M. Petrini explique que la disponibilité des entraîneurs ne devrait pas être une grande contrainte de planification des entraînements. Par contre, les horaires d'entraînement d'un footballeur élite ne conviennent pas avec les horaires de l'école. La double séance hebdomadaire.

5. ENTRETIEN YVES JOSEFOVSKI, 25.04.2017

DOYEN RESPONSABLE SAE, ECG HENRY-DUNANT

Fonction du doyen

Concernant ces fonctions de doyen responsable SAE les activités énumérés sont complète. Par contre, concernant les footballeurs, le travail journalier est effectué par M. Fabrice Muller. D'après M. Josefovski, M. Muller consacre en moyenne 10 à 15% de son temps hebdomadaire pour s'occuper des footballeurs élites intégré au dispositif SAE.

Dispositif

Aménagement des horaires

M. Josefovski fait part des différentes contraintes rencontrées lors des aménagements des horaires. Tout d'abord, il souligne que pour la 1^{ère} année il n'y a pas de contraintes car pas d'options à choix. L'aménagement se complique en 2^{ème} et 3^{ème} année car 4 filières à choix sont proposées aux étudiants. Chacun des élèves a son propre horaire. Ceci est un casse-tête pour le bureau des horaires. D'autant plus que le DIP augmente le contingent des classes (il y a 10 ans 17-20 élèves par classe aujourd'hui 23-24 par classe. Le sondé explique que l'augmentation du contingent des classes pose aussi un problème pour l'aménagement des horaires des sportifs car il est difficile de trouver un cours où le bureau des horaires puisse caser le sportif. (Classe trop remplie)

M. Josefovski me précise que lors de la planification des horaires pour la rentrée suivante, les horaires SAE sont réalisés en premier afin d'éviter certains problèmes d'horaires. Il me précise que cette tradition a été mise en place par Mme. Schopfer.

Contrat d'Etude individuel

Le CEI n'est pas proposé à l'ECG car d'après le sondé, les élèves n'arrivaient pas à se responsabiliser suffisamment.

Rattrapage des cours manqué (appui scolaire individualisé) ?

D'après M. Josefovski, le sportif doit rattraper les cours lui-même car c'est un privilège de faire partie du dispositif SAE. Il demande donc à ses élèves d'être rigoureux. Pour ceux qui ont de la peine à rattraper les cours, le DIP (budget différent de l'école) met à disposition un budget permettant de rattraper les cours manqués avec un répétiteur (souvent un prof de l'ECG). Ce service ne peut pas être donné à tous les élèves car le budget du DIP ne le permet pas. Donc, il couvre exclusivement les élèves qui ont de la difficulté.

Solutions envisagées par DIP

Rassembler les sportifs dans une classe pour certains cours. Réduction de la dotation horaire.

(Importance de la mixité avec non-sportifs et possibilité de concentrer les leçons, rythme)

D'après son expérience en tant qu'enseignant, M. Josefovski dit que la mixité n'a pas d'importance car les footballeurs restent entre eux.

À l'ECG, il serait possible de rassembler les footballeurs dans la même maîtrise de classe ainsi que dans certains cours principaux comme les mathématiques et le français, mais pas dans tous les cours à cause des différentes options. De plus le sondé affirme que si une classe est composée de sportif il serait possible de concentrer des heures de cours. Cependant il y aurai plus de devoir.

Création d'un cursus sport-étude. Allonger la formation d'une année pour une meilleure répartition des cours. Alléger la charge de travail académique par année.

- réduction du nombre d'option à choix

L'ECG pratique déjà cette politique, les élèves SAE ne peuvent choisir qu'entre 2 option sur les 4 proposées. (Socio-éducatif ou santé). D'après le sondé, le fait de standardiser la formation pour les élèves SAE risque de dévaluer le papier du SAE et de posé un problème pour lors de la postulation pour un futur emploie ainsi que pour l'inscription à une école supérieure.

Elève SAE

Support de cours pour le rattrapage des leçons manqués

M. Josefovski souligne que le support de cours donné au élèves SAE pour rattraper les cours dépend des enseignants. Certains enseignant jouent le jeux, d'autres non. Certains enseignant donne leurs cours de manière orale sans support de cours. Ceux-ci ne souhaitent donc pas réaliser un support pour les élèves qui manquent leurs cours. Le sondé précise qu'au PO les enseignants son libre dans leur manière d'enseigner. La direction n'a pas l'autorité pour forcer l'enseignant à soumettre un support de cours aux élèves qui manque. M. Josefovski donne l'exemple de certains enseignants qui ne sont pas prêt à faire l'effort même pour des élèves mal entendant. Si l'enseignant n'a pas envie de s'impliquer pour les élèves SAE, il ne va pas faire correctement le travail de rattrapage. Donc, le sondé explique qu'il essaie de placer les élèves SAE avec des professeurs sensible à la réalité des SAE. Car il précise que le rattrapage de la matière loupé par l'élève SAE demande un peut plus de travail à l'enseignant.

Soutien des responsables du SFC

Globalement M. Josefovski se sent soutenu par les responsables du SFC. Dans certaines situations compliquées, il est arrivé que l'ECG s'entende avec le SFC afin de suspendre l'élève SAE d'un match. Le sondé affirme que cette solution est très efficace, l'élève SAE par la suite très sage.

Enseignants

Enseignants connaissent les élèves du SAE ? -> présentations sportifs/enseignants ?

En début d'année une présentation de la Direction de l'établissement, des élèves SAE ainsi que Mme. Ava Monney, Coordinatrice Cantonal du SAE. Par contre, il n'y a pas de séance de présentation entre les élèves et les professeurs. Le sondé ne souhaite pas organiser une rencontre pour les présenter.

6. ENTRETIEN MME. JOSETTE SCHOPFER, 01.05.2017

DOYENNE COORDINATRICE DE L'ECG JUSQU'EN 2016

Introduction :

Préparatoire grosse difficulté à faire des aménagements.

1^{ère} année supprimer 1-2 cours (qui ont moins d'importances – Musique p.ex on peut supprimer car combiner art dramatique et dessin). On ne peut pas modifier le plan d'étude cadre. Mais à l'intérieure du plan d'étude cadre on peut modifier. P. ex musique pas la première année alors l'élève SAE la fera la 2^{ème} année (l'importance est que la note remonte dans son certificat)

Nouveau projet fioravanti / schopfer – Proposer une structure en 1^{ère} année avec une remise à niveau au 1^{er} semestre pour tous les élèves venant du CO – permettrai de mieux les orienter, de choisir comme il faut leur formation (collège, ECG, école de commerce). Macherel dit que c'est impossible car on ne peut pas mélanger les élèves du collège avec les autres... Sa n'a pas été beaucoup plus loin car Ava Monney souhaite réformer le SAE et a demandé à Schopfer de voir si l'on pouvait alléger le programme.

PO historiquement

Année 2000 ex. élève veut faire santé, passe sa première, en 2^{ème} elle apprend qu'il s'entraîne tous les matins à 6h. Donc accorde avec le directeur Schopfer propose d'aménager des horaires. Etant donné qu'elle bossait au bureau des horaires elle a pu aménager des plages horaires afin qu'il puisse allier les deux (vraiment le début)

Ensuite 2 hockeyeurs qui venaient de Vaud. Elle apprend leur rythme de vie très poussée par leur entraîneur avec qui elle avait contact. Elle décide d'essayer de créer une structure pour ces deux jeunes. La structure mise sur pieds, celle-ci fonctionne bien et l'entraîneur de hockey lui amène d'autres joueurs. En suivant ces jeunes de prêt, elle a pu se rendre compte de la dure réalité et du besoin d'aménagement des jeunes sportifs.

Elle se rend compte que le besoin doit être personnalisé. Certains ont besoin de plus de temps de récup, plus de temps pour réviser et s'organiser... D'après Mme Schopfer, le sport étude est du cas par cas (Mme Monney pense l'inverse, souhaite tous les mettre dans un moule). P. ex pour certain une année en 2 ans sa sert a rien pour d'autre sa sauve tout. Chacun est différents. Tous n'ont pas les mêmes besoins.

ECG organisation Footballeurs

Footballeurs rassemblés en 2-3^{ème}. Problème est en 1^{ère} année. Idée de Schopfer – Concentrer les heures. Français au lieu de 6h 4h possibilité de faire le programme en moins de temps. Elle a fait une simulation d'aménagement comment on pourrait diminuer le nombre de cours sans déroger aux directives du plan d'étude cadre. On pourrait shooter certaines branches qui ne sont pas officiellement prisent en compte pour le certificat. Au niveau fédéral par exemple, personne ne demande à ce que les élèves suivent un cours de philosophie. Et à l'ECG et collège il y a de la philosophie p.ex.

ECG du soir permet de changer d'orientation. P. ex Si un élève avait choisi santé il peut passer en social avec l'ECG du soir.

ECG propose deux filières car ils peuvent aménager correctement les horaires.

Schopfer avait travaillé au bureau des horaires ducoup elle sait comment aménager des horaires. Avant d'être doyenne elle a travaillé en tant que maitresse adjointe à la direction. Ensuite même lorsqu'elle a commencé à suivre des élèves elle a continué parallèlement à confectionner les horaires. Ce passage au bureau des horaires lui a permis d'avoir toutes cette expérience au niveau de la structure et de savoir ce qu'on peut faire ou pas faire. D'après elle

un coordinateur devrait connaître le système des horaires. Logiciel, savoir bidouiller. C'est un travail conséquent et il n'y a pas beaucoup de moyen financier pour cela. Aujourd'hui le doyen doit donner ces directives à un bureau d'horaire (qui en a rien à faire de savoir si l'élève est SAE ou pas. Donc pas tailor made comme Schopfer le faisait.) Schopfer ne passait pas par un bureau d'horaire le faisait elle-même directement.

Processus d'aménagement - juin responsable club contact doyen et donne les contraintes (le SAE doit être libre le mardi matin, le jeudi après-midi etc...) Doyen transmet au bureau d'horaires. Quand il y a beaucoup d'élèves et que l'on n'est pas forcément payé pour cela, l'aménagement peut être compliqué. Car bureau d'horaire dira « ce n'est pas possible » alors que Schopfer disait « je vais trouver une solution » parfois pour 1 horaire d'un élève SAE peut prendre une demi-journée c'est un casse-tête mais il y a toujours une solution. Elle n'est pas sûr que tout le monde soit prêt à le faire. Les doyens coordinateurs s'occupent des SAE à 20% de leur temps pas plus. Schopfer explique cela par le manque de budget pour le SAE. Au niveau du département il y a une petite décharge pour le coordinateur en fonction du nombre d'élève ainsi que le maître de classe (décharge maître de classe pas pertinente d'après elle). Ainsi que 10.- de plus par élève SAE au bureau des horaires pour la confection des horaires durant l'été (en juin).

Le problème du doyen. 12h d'enseignement et 12 heures de décanats (le boulot du doyen, coté administratif) durant les heures de décanats les doyens doivent s'occuper des SAE mais aussi des élèves standard. Plus les commissions rattachées à l'administration. (p.ex responsable des examens d'admission ou responsable de l'organisation des inscriptions...) LE PROBLEME, le doyen manque cruellement de temps pour s'occuper des SAE. Maintenant tout devient de plus en plus compliqué. Avant, on pouvait diminuer le nombre d'heures d'enseignement des doyens et augmenter le nombre d'heures de décanats. Aujourd'hui plus possible car Les doyens ont un statut de professeurs et non administratif (contrairement aux directeurs qui ont un statut administratif) donc ils doivent garder un certain nombre d'heure d'enseignement.

D'après vous est-ce qu'un coordinateur attitré exclusivement pour les SAE serait une bonne idée ? Peut-être, peut-être... 20% du temps d'un doyen n'est d'après elle clairement pas assez pour s'occuper du SAE. Oui mais que de l'administratif pas idéal car ne serait-ce que les rattrapages des cours et des épreuves lorsque les élèves sont en sélection. Les aider pour certains cours qui n'auraient pas compris. Des tâches dans sa globalité et aussi connaître l'élève dans sa globalité, bien le connaître et l'observer. Il faut quelqu'un qui se rende compte si le SAE n'est plus comme avant, ces résultats baissent, il est fatigué... Il faut les observer. Mme Schopfer donne l'exemple lorsqu'elle donnait son OC sport-santé qu'elle donnait lui permettait de voir ses élèves SAE lors d'un cours (comment ils se comportent, font/font pas leurs devoir...) certaine importance pour elle.

Peut-être une classe dédiée permettrait un meilleur suivi d'après elle. Le point négatif c'est qu'il n'y aurait plus du cas par cas. Ils devraient tous suivre la même filière. Serait plus facile à organiser pour l'école. Elle n'est pas convaincue. Elle est en train de mettre en place un SAE au cycle pour la gym artistique.

Plan cadre (plan d'étude) définition : les cours qui doivent être suivie pour avoir le diplôme. 28-30h. → Trop d'heures, besoin d'heure de repos à cette âge-là (entre déplacement pour les matchs, entraînements, études)

Il faut alléger. Une légère augmentation du nombre d'année. C'est le département qui peut proposer cela (une année en 2 ans admis aujourd'hui).

« On veut des résultats au niveaux du sport mais on ne se donne pas les moyens d'amener nos sportifs au top niveau »

→ Aujourd'hui augmentation des techniques d'entraînement, du nombre d'heures d'entraînement etc. comparé auparavant.

→ Son OS (c'est une option complémentaire réclamée par Swiss olympique suivie par tous les SAE soit en 2^{ème} soit en 3^{ème} durant 1 année – tous ce qui est spécifique pour eux) sport-santé diététique, récupération heures de sommeil, gestion des blessures. Cours qu'elle a rendue obligatoire.

→ Swiss Olympique bon d'après elle, on la réalité du sportif souhaite que les établissements sorte des champions.

→ D'après elle il manque une rigueur au niveau SAE (rigueur au niveau du bien-être des sportifs) dans le sens : physiquement trop psychologiquement trop (parents profs entraîneurs) ils craquent et se blessent à cause du surmenage. Un élève à l'école ne se repose pas. Si on veut améliorer les résultats sur Genève on doit alléger les structures. Car aujourd'hui environ 50h par semaine. Vacances pas grand-chose.

→ Il faudrait plus de moyen du DIP mais pas de budget. Ecole inclusive et sport étude ce qui va sauter en premier si pas assez de moyen accordé au DIP.

→ Il faudrait plus de personne impliquée pour le SAE sans forcément demandé de contrepartie car pas assez de moyen financier.

→ On pourrait imaginer que le SFC ouvre une école de son côté mais pourrait pas proposer les diplômes collègue ECG, école de com. Limite les choix.

→ Pourrait m'intéresser Ecole Moser SAE, émission Léman bleu, cours sur internet. Intéressant d'après elle si on peut avoir un suivi des élèves. Demande un moyen pour le suivi.

→ Exemple SFC Florimond Cotting les SAE faisait quelque cours à Florimond et à l'ECG

→ Bon Exemple Tenero

→ On ne met pas le sport au centre. Il faudrait mettre le sport au centre. Pk l'école devrait s'adapter au sportif ? Madame Schopfer dit car on aimerait avoir des sportifs avec un minimum d'éducation, qu'ils puissent avoir un avenir après le foot, combien réussissent au foot ? pas beaucoup. On aimerait avoir des sportifs qui fassent des résultats. On a tous ce qu'il faut pour réussir entraîneurs établissement infrastructures, talents.

→ Différence entre l'ado sportif et l'ado standard. Niveau social, physique (grandisse à ce moment-là bouffe beaucoup d'énergie etc....

→ Mettre en évidence la réalité de l'adolescent sportif.

7. ENTRETIEN M. CHARLES BEER, 23.05.2017

ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT EN CHARGE DU DIP

Historique du dispositif sport-art-études

Qu'est-ce qui a poussé le Conseil d'Etat à intégrer dans son programme de législature de 2010-2013 « la mise en place du dispositif sport-études » ?

- Quelles étaient vos motivations ? / Comment ce sujet est arrivé sur la table ?
- Quels ont été les procédés qui ont permis de mettre en place le Concept Cantonal du Sport et le projet de loi sur le sport ?

Programme législature 2009-2013 particularité puisque M.Beer revendique et obtient le passage du service du sport (qui était en phase de création) du DCTI au DIP. M. Luther (chargé de mission) est chargé par le conseiller d'Etat M.Beer d'analyser le dispositif sport-art-étude (IDHEAP) et qui va devenir le directeur du service cantonale du sport. On regroupe le sport et par la proximité avec le service du sport c'est l'occasion de revoir le dispositif Sport-Art-Etudes avec 3 objectifs. 1) De réconcilier les normes sportives et les normes d'entrée dans les classes sportives. Car à l'époque chacun (établissement scolaire) avait ces propres normes d'entrée dans le dispositif. But norme uniforme pour les jeunes Swiss Olympique. 2) Développer le dispositif SAE au post-obligatoire. Que l'élève n'ait pas à choisir entre formation scolaire et formation sportive. 3) Trouver des formes d'aménagements qui permettent d'être plus proche des clubs et des fédérations sportives. Par exemple, Cayla pour les joueurs du SFC – Pinchat pour Carouge. Et piloter le dispositif par le sport et pas que par la vision scolaire.

Résumé 3points – On veut donner un plus au sport de manière général. On regroupe le tout dans un programme de législature. On veut donner un élan pour le sport élite. Et on veut adapter le système scolaire pour les gamins qui performe dans leurs sports en adaptant le CO et en donnant des perspectives au PO et a admettant certain regroupement.

Qu'est-ce qu'apporte le programme de législature au SAE ? Programme de législature démontre dans quelle direction le gouvernement (Conseil d'Etat) veut aller. Dit ce qu'il veut faire. Les 7 conseillers d'Etat déclaration (discours de St-Pierre) qui sert de base au programme, ils découpent les départements à partir de cette vision puis ils vont les attribuer. Sous l'angle budgétaire, permet de dire, quand vous établissez un programme de législature, vers quoi vous allez saisir le parlement du point de vue budgétaire. P.ex demander plus de moyen pour le sport. Donc le fait que ce soit connu dans un programme de législature, qu'on saisisse les commissions parlementaires qui s'occupent du sport de ces questions-là (SAE) et bien c'est une question de transparence.

Réforme d'un titre de l'enseignement secondaire II

Tentative de CFC sportive, ça n'a jamais rien donné en grande partie par ce qu'on ne savait pas quel allait être les débouchés. Le problème est que ce CFC n'était pas connecté, il faudrait le connecter et on ne savait pas comment le connecter. Il faut que la formation permette d'intégrer le marché du travail.

Tributaire de l'impulsion que donnent les directeurs d'établissement scolaire, d'après M. Beer c'est un échec de la réforme.

Une révision de loi sur l'instruction public pourrait permettre un changement des titres. (Avec un article). Obliger de les faire reconnaître au niveau fédéral (soit le parlement par le biais de Mme Torracinta soit un groupe de parlementaire qui dépose un projet de loi) en même temps il faudrait veiller à avoir la reconnaissance. P.ex l'ORM (reconnaissance des certificats MPC) – dis comment est les niveaux d'exigences donc sa doit être conforme par rapport aux normes fédérales. Pour faire reconnaître → expertise / conférence inter cantonale... Mais c'est une affaire de 10 ans. Changement du titre sur 2-3 ans à son avis pas faisable, prendrait beaucoup plus de temps. Changer une OS à l'intérieur d'un titre, même combat, il faut la faire reconnaître. Parce qu'après cela donne un titre fédérale... (Les options sont une première marche vers les titre spécialiser donc doit être conforme. Pas patron au niveau cantonal un des seul)

Par contre, D'après lui, ce qui est rééquilibrable au niveau cantonal c'est de donner une plus grande impulsion à l'homogénéité des dispositifs. Et d'avoir un processus d'accompagnement qui soumet moins l'élève à la toute-puissance d'un directeur/d'un enseignant qui aime ou aime pas le sport. RECONNAISSANCE creuser avec M. Frédéric Wittwer ancien secrétaire général du département qui s'occupe de l'harmonisation scolaire (recommander de moi).

Budget accordé au département Culture, sport et loisir

Il peut y avoir oui. M. Beer ne se prononce pas sur la volonté de M. Torracinta ou M. Longchamp. Possibilité d'avoir une majorité politique pour défendre le sport. M.Beer explique qu'il a toujours eut pas mal de critique et résistance mais toujours eu une majorité concernant l'importance de la relève sportive. D'après M. Beer aujourd'hui il faut réformer et donner plus de moyen au SAE. Il a toujours vu qu'il pouvait faire une majorité pour le sport. De plus ce n'est pas des moyens énormes. Il me conseil de chiffrer les décharges. Permettrais d'aller un bout plus loin dans mon travail et d'être éventuellement repris par des parlementaires pour défendre une demande de budget. SCS pourrait m'aider afin de savoir combien de profs il y a combien de dispositif...

CO-COORDINATEUR SAE, ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

La tâche « concernant les footballeurs, le travail journalier est effectué par M. Fabrice Muller »

Libération au jour le jour pour un joueur qui va s'entraîner avec la 1 ou un M16 avant les M18 (donc un changement de planning ponctuel) le sondé explique qu'il informe directement les profs concernés. Relation entre le club et l'école.

Toutes les libérations pour convocation avec équipe nationale. Avertit les profs.

Le sondé essaie que les élèves soient autonomes possible pour rattraper les épreuves et les cours.

Taux de travail pour les SAE est difficilement quantifiable car il le réalise tous les jours. Parfois beaucoup parfois moins. Environ 1/3 de son temps.

Décharge en fonction du nombre de SAE qu'il y a l'école plus pour les SAE dans sa classe (prof de classe) décharge non-monétaire. 2h de décharge pour les SAE x 1.8 à faire en heure de bureau.

Pourquoi l'ECG a nommé un responsable SAE pour le foot ?

Pas que pour le foot mais pour tous les sportifs de toutes les disciplines confondues. Josefovski est le répondant direction officielle, il s'occupe aussi des artistes. Ils se partagent donc la tâche.

Autres établissements scolaires un responsable pour tous les SAE et en moyenne 10% de leurs temps. C'est peu comparé à son temps consacré à cette tâche. Comment explique-t-il cela ?

Le sondé explique que cela dépend de l'investissement que le coordinateur prend pour s'occuper du dispositif. D'après lui pas assez, pe qu'ils délèguent aux professeurs de classe.

De votre point de vue (étant donné votre situation – responsable foot) idéal ?

Le sondé explique que d'avoir un coordinateur est le mieux possible

Plus tu auras une vue globale des choses, mieux ton travail sera effectué. Car tu sais exactement ce qu'il se passe et tu connais mieux les besoins des SAE.

Tu peux remédier tout de suite, tu ne dois pas passer par un intermédiaire (intermédiaire perd un temps fou). Car tu ne dois pas passer par plusieurs intermédiaires, tu peux agir tous de suite et cette position te permet d'avoir une vue d'ensemble.

Enseignants, (recherche démontre que certains ne s'impliquent pas pour le dispositif SAE et le remet en cause).

Idéal serait d'avoir des enseignants impliqués dans le sport pour les SAE

Pensez-vous qu'il pourrait y avoir une volonté de la part des enseignants en éducation physique de prendre plus de responsabilité dans le dispositif ?

Il faudrait que les enseignants en éducation physique aient deux branches. La majorité n'avaient pas besoin de le faire à l'époque.

On essaie de trouver des enseignants qui comprennent le système et qui adhère au SAE. Parfois pour arranger un cours il y a que cet enseignant pour arranger l'horaires donc voila. Par expérience il sait quels enseignants sont cool avec les SAE et font rattraper les cours. (il pourrait sortir une liste de 30 enseignants.) Les autres peuvent être hyper droit et ne vont jamais comprendre le dispositif. Cette année pour lui sa c'est bien passé. A l'ECG plus cool et souple d'après lui.

Relation avec coordinateur SFC

Contact direct (message, appel, bilan) – d'après vous qu'est-ce que cette communication apporte à l'organisation du dispositif ?

Communication. Un gain de temps énorme. Plus vite fait plus vite tu gagnes du temps, arrange des situations plus rapidement. Relation très agréable avec le coordinateur du SFC, un plaisir de travailler avec lui.

Les bilans. Il n'a pas encore tous les résultats mais par exemple un joueur de M18 dont la situation au niveau des notes étaient très délicates, ils ont convoqué ces parents, lui, son prof de classe, coordinateur SFC et lui. Ils ont tout mis à plat et remotivé l'élève SAE. D'après lui la situation devrait bien se passer étant donné les retours qu'il a reçu ces derniers temps concernant cette situation.

Rassembler sportif dans une classe comportement ? faisable ou trop risqué ?

A son avis jouable mais chaud. Il ne faut pas mettre que des footballeurs ensemble mais avec d'autres SAE qu'ils puissent se rendre compte que d'autres manques plus qu'eux (par exemple hockeyeurs). D'après lui la discipline du sport n'est pas la même (hockey super militaire). Peut-être un manque de discipline au foot, mais il ne sait pas comment...

Josefovski me racontait que Dans certaines situations compliquées, il est arrivé que l'ECG s'entende avec le SFC afin de suspendre l'élève SAE d'un match. Le sondé affirme que cette solution est très efficace, l'élève SAE par la suite très sage.
Solution pour les problèmes de comportement ?

« Oui bien sûr. Mattia le suivrait s'il devait suspendre un élève SAE pour un match pour raison de comportement ou mauvaise note » (on parle ici de sanction ponctuel).
Un tableau des sanctions. Intéressant d'après lui, mais le soutien de SFC doit être là. Pas sur.

9. ENTRETIEN M. FRÉDÉRIC WITTWER, 21.06.2017

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU DIP EN CHARGE DE
L'HARMONISATION SCOLAIRE

Possibilité de modifier plan d'étude cadre d'un diplôme du secondaire II

Le sondé affirme qu'il est possible de modifier un règlement ou une ordonnance. C'est un examen de nature politique. Il faut différencier la formation professionnelle de la formation gymnasiale et de culture générale puisque la formation professionnelle (EC) est spécifiquement règlementée par la confédération tandis que pour le collège et l'ECG la réglementation est effectuée par les canton et la confédération conjointement. La discussion avec M. Wittwer se focalise sur les diplôme de formation général (ECG – Collège)

M. Wittwer donne l'exemple de l'intégration de l'informatique dans le cursus gymnasial. Tout d'abord il explique que la réflexion a été initiée il y a 3-4 ans. Dans un premier temps, différents organes/commissions tel que la commission suisse de maturité ou la conférence suisse des directeurs de gymnase élaborent et examinent les demandes. Le sondé ne détaille pas plus cette étape. Une fois examinée, une demande est faite au comité de la CDIP afin d'ouvrir un examen. Si l'ouverture d'examen concernant l'enseignement de l'informatique pour tous les gymnasiens est acceptée, la CDIP ouvre alors une procédure d'audition. Durant la procédure d'audition, les départements de l'instruction publique de chaque canton ainsi que d'autres instances consultées sont priées de se prononcer pour ou contre l'introduction de l'informatique en tant que discipline gymnasiale.

Le Comité de la CDIP pose la question en ouvrant une procédure d'audition sur un projet de plan d'études cadre où sont décrits l'orientation et les objectifs d'une telle discipline.

CDIP reçoit les réponses à cette date puis effectue un rapport afin de démontrer s'il y a des accords/désaccords et un jour les cantons votent en assemblées plénières.

Le sondé affirme que l'augmentation de l'offre des cursus au PO n'est politiquement pas souhaitée pour plusieurs raisons.

- Préserver la perméabilité des diplômes
- Augmenter le nombre de « mûrissant »

10. ENTRETIEN M. PIERRE CUÉNOD, 28.06.2017

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE À L'ÉCOLE MOSER

Mise en place du dispositif

Le sondé affirme qu'il est le fruit d'une longue expérience, depuis toujours élèves performants en sport et souhaitant continuer leurs études. Ce que Moser ne souhaitait pas c'est l'arbitrage (choix entre l'école ou sport).

D'après M. Cuénod, l'école Moser a déjà une grande flexibilité dans les horaires. Et la possibilité de se loguer sur e-learning (feuille de route donnée par le coordinateur à l'élève qui explique ce qu'il doit rattraper). Plus, coaching session de 15 à 17h30 élèves SAE peuvent/doivent prendre contact avec les professeurs des branches manquées (ou professeurs de la même branche).

L'école Moser a une vision particulière du foot. (La même que Fioravanti). D'après eux, le niveau du sportif élite n'a pas d'importance (Talent card ou non). Pour eux, le fait de mener une double vie carrière sportive et maturité va faire développer des qualités qui lui seront utiles toute sa vie. Organisation / persévérance / courageux. Encore une fois éviter l'arbitrage imposé par fois par les parents ou clubs sportifs.

16 élèves SAE l'année dernière 12. (Peu comparé au public). 2-3 heures par jours (mais à temps partiel). 20% de son temps. Mais délègue aux doyens.

Enseignants de Moser extrêmement dévoués, mais la direction n'essaie pas particulièrement de choisir des professeurs pour le dispositif SAE ayant de l'intérêt pour le sport. Il relève qu'une école privée se doit d'amener l'élève au maximum de son potentiel. Le fait qu'il fasse du foot n'est pas du tout une pénalisation. L'école doit être flexible. Dans le contrat des enseignants,

ils doivent rester en fin de journée pour aider les élèves. Il n'y a pas de réticence de la part d'enseignants face aux élèves qui manquent et qui ont de la peine. Mais, les élèves SAE en générale sont des élèves qui ont une grande marge de sécurité académique, ils sont performants. Est-ce que c'est parce qu'ils sont doués qu'ils font du sport ou est-ce que c'est parce qu'ils font du sport qu'ils sont doués ? et qu'ils ont une double vie à mener donc ils ont développé des outils de performance d'écoute d'anti procrastination ? Le sondé se pose ces questions... Le coordinateur dit aux élèves SAE qu'il faut partir l'esprit libre avant une compétition afin d'être plus performant. (Notion de conciliation sport/école de la part du sondé). D'après lui si l'école va mal sport va mal. Et vice versa

Les enseignants dans la brochure SAE sont ceux qui ont créé la plateforme e-learning. Ils ne l'ont pas créé que pour les SAE mais aussi pour tous les étudiants de Moser ainsi que pour des étudiants étrangers qui suivent les cours à l'international. Plateforme 8 ans de développement effectué par des départements qui ont généré le contenu (pas un seul enseignant).

Les cours mis en ligne sont les sciences car peut être compris par des cours en ligne. Mais pas forcément la littérature ou la philosophie.

Durée maturité gymnasial 2 ans, comment y arrivez-vous ?

Durée des études 2 ans en SAE 3 ans en normal. Depuis 1970 que le fondateur de Moser a décidé de faire sauter 1 année pour effectuer la maturité gymnasiale. Dans le public système de tableau de libération (un cours pas donné n'est pas remplacé). Avec le système de département à Moser ça n'arrive jamais. P. ex si un prof de math est malade il y en a 3 autres qui sont présents et qui ont préparé le cours et qui peuvent ainsi le donner en cas d'absence. Le cours est toujours donné jamais annulé. P.ex à Candolle où sa fille étudie, beaucoup de libération, ce qui a comme conséquence une perte de temps sur le programme. L'efficacité des études surveillée est aussi extrêmement performante. E-learning aussi pour la maturité en 2 ans. Mais en 1970 il n'y avait pas internet donc 1 année gagnée grâce à la qualité des cours (rationalisation / aucun cours manqué). Sur Vaud en 3 ans aussi. 4 ans en 3 ans risque d'heurté les syndicats des enseignants à Genève. Conseil d'Etat de décider.

Public décharge non monétaire pour doyen/prof de classe SAE – les élèves SAE ne souhaitent pas être identifiés en tant que sportif SAE. (Question de réserve/timidité).

Organisation SAE à l'école Moser

Coordinateur / Doyen / Enseignants

Rattrapage de la matière

M. Cuénod est coordinateur du dispositif, il informe les doyens des dates de départs et de retours des élèves. Il informe aussi le doyen si l'élève a bien pris contact avec les professeurs des branches manquées. L'élève récupère donc la matière à son retour. Cela se fait depuis 20 ans 30 ans. La nouveauté pour c'est la plateforme e-learning. Avantage décisif d'après Cuénod. A Moser un élève SAE sait exactement quand est-ce qu'il va rattraper la matière qu'il a loupé. Tout est précisément orchestré (16h00 math 16h30 allemand afin de rattraper ce que l'élève SAE n'a pas vu). Pas d'élève en échec en SAE, des meilleurs résultats que les élèves standards.

Rattrapage challengé par les coordinateurs/enseignants ?

Le sondé affirme que Oui, il est obligé. Car son objectif est d'amener les élèves à la maturité. L'école publique à une autre fonction, elle pense ainsi : nous avons donné un cours on permet à des jeunes de suivre ces cours, si en plus ils font du SAE c'est très bien mais s'ils ne réussissent pas ça n'est pas notre affaire. C'est la responsabilité du SAE c'est sa responsabilité. Il doit être autonome.

Ecole Anglo-Saxonne – accompagnement comme à Moser. Si vous avez cet accompagnement tous les problèmes est résolue. Cuénod explique qu'il ne va pas laisser une élève au bord de la route.

Rattrapage test

À chaque absence, concertation pour savoir de quelle manière un test doit être rattrapé, sous quelle forme ? parfois pas besoin de le rattraper si l'enseignant de la branche en question pense que sa ne vaut pas la peine vue la situation de l'élève.

Ex. une athlète demande des aménagements d'horaires au Gymnase. Le directeur refuse. Elle va à Moser. Elle a effectué une maturité à plus de 5 de moyenne et est sélectionné au JO.

Louis sanchy une plongeuse passent du publique au privé. Parents qui peuvent offrir sa à leurs enfants.

Swiss Olympique beaucoup trop de contrainte pour devenir une école certifiée. Les écoles publiques n'ont pas un quart de ce que Swiss olympique demande.

Au valais pour le ski particulièrement bon. Centre de performance à Brig.

Cout du e-learning, cout de location de cette location auprès de la société DCO Yverdon environ 30'000.- par année.

Concernant l'élaboration des cours proposé sur la plateforme e-learning, les professeurs de Moser ont accepté la surcharge de travail pour confectionner cet outil en ligne. D'après le sondé, si vous êtes enseignant et que vous êtes attaché à la réussite de vos élèves vous êtes prêts à faire des efforts pour qu'ils atteignent leurs buts. Tant au public que dans le privé. Tous sont prêt à faire un effort pour le bien des élèves. M. Cuénod m'informe quand même que les enseignants qui ont participés à l'élaboration des cours en ligne reçoivent une partie des rémunérations que la vente des abonnements aux cours et vente des cours à l'unité rapportent.

Dispositif SAE

Comparaison avec dispositif dans établissement public

Coordinateur

Choix des tuteurs et enseignants du dispositif par rapport à l'intérêt pour le sport ?

Durée maturité gymnasial 2 ans, comment y arrivez-vous ?

Prestations : Aménagement → rattrapages des cours lorsque sportifs loupe pour compétition ? Vérification ?

DOYEN COORDINATEUR DU COLLÈGE AUGUST PICCARD

Taches du doyen : il occupe de toutes les classes SAE. Suit les élèves SAE comme les autres doyens s'occupent des élèves standard. 50% décanat (élève SAE lui prend donc tous sont temps de décanat étant donné qu'il s'occupe des SAE). Dispensé en Sport exclusivement

Réduction de la dotation-horaire, comment y arrivez-vous ?

- Le rythme des cours est plus poussé car les professeurs sont sensés dispenser le même programme en moins de temps.
- En réduisant le contingent des classes (max. 20 élèves qui permet de travailler plus rapidement) par exemple exposé moins de passage.
- Augmentation des devoirs
- Elève SAE arrive à suivre le rythme. Elève studieux et structuré.

Sélection d'entrée au Gymnase August-Piccard

Inscription et sélection effectuée par l'état de Vaud. (Audition musique/danse/cirque) cart talent footballeur. Elève postule à la direction générale du post obligatoire celle-ci analyse technique. Le doyen ne s'occupe pas de l'inscription.

Classe constituée exclusivement de sportifs/artistes élités. Avantages et inconvénients.

D'après le sondé les classes constituées de sportifs élités semblent bien fonctionner. Il n'y a pas d'éventuelle problème de groupe avec les sports collectifs qui se rassemble par club. (Il n'y a pas beaucoup de footballeurs).

Le sondé affirme que les cours individualisés sont mis en place lors d'une absence longue durée (sélection nationale 1 semaine pas assez long)

Pour les compétitions, M. Pedrucci affirme que des moyens informels tel que des groupes whatsapp permettent aux élèves absents de rester informé.

Lorsque l'élève SAE manque p. ex 1 semaine pour une compétition, le doyen discute avec l'élève avant son départ afin de préparer l'absence. L'absence est gérée en amont (anticiper l'absence).

Les enseignants sont au courant des absences. Le sondé ne sait pas vraiment si l'enseignant donne des supports en amont à l'élève. D'après lui tous les cas de figure existent. L'enseignant peut laisser de côté les feuilles pour l'élève durant les absences. Quand élève revient, l'enseignant fait le point avec l'élève sur la matière manquée.

Cas particulier chaque élève ont des besoins différents.

Plus de travail pour un enseignant SAE mais compensé par le fait qu'il y a moins d'élèves. Pas choisi pour intérêt dans le sport. Pas de problème avec les enseignants (contre SAE p.ex). Structure pas très bien adapté pour le ski(car pas la le vendredi) et foot (cours le matin)

Elève SAE peuvent choisir toutes les options qu'ils souhaitent sauf Italien débutant car plus d'heure.

Horaire fixe 8h – 16h15 lundi ma/ve 8h – 12h35

ECG EC SAE Beaulieu. Système sur le papier même système mais en réalité différent car pas assez de contingent pour remplir les classes. Le sondé ne sait pas exactement comment il applique cela.

4 classes la première année à August Piccard.

Les joueurs du LS

Classe spécialisée n'est pas la meilleure solution pour les footballeurs car entraînement le matin.

August Piccard accueille tous les sport et artistes. Danseur, curling aviron athlétisme ski de fond natation plongeon hippisme tennis de table judo karaté musique tous les instruments à peu près BMX.

Le sondé pense que la mixité apporte quelque chose, une dynamique de classe. Cependant les élèves SAE ne peuvent pas forcément tisser des liens étant donné leur emploi du temps en plus il ne mange pas ensemble à midi.

Le sondé relève la question, est-ce que ça vaut la peine d'intégrer la classe spécialisée pour gagner du temps si le trajet école-maison-site d'entraînement mets passablement de temps.

12. ENTRETIEN FOCUS GROUPE – JUIN 2017

FOCUS GROUPE – ENTRETIENS DE PARENTS D'ÉLÈVES SAE

1) Je souhaiterais que vous fassiez part de la réalité de vos enfants lorsqu'ils effectuaient leurs études au secondaire II.

Charge de travail – rythme des journées - la conciliation entre l'entraînement et l'école

La charge de travail à l'école est lourde, elle est la même pour un SAE que pour un élève standard. Le sport-étude est en réalité un aménagement des horaires. Une maman affirme que les élèves sont laissés à eux même, que les responsables du système académique leurs donnent aucunes informations/consigne. Ils doivent démarcher pour chercher les renseignements, ils ne sont pas aidés et sa leurs en rajoutent beaucoup dans leurs rythmes de journées très chargées. Pas de temps pour manger parfois. Il n'avait souvent pas le temps pour les rattrapages tellement leurs semaines sont chargées. Dépendamment d'où habite les élèves les journées peuvent être extrêmement longues. Par exemple sur les 9 parents sondés, 4 affirme que leurs enfants partaient avant 7h du matin de la maison pour revenir à 21h.

2) J'aimerais avoir votre point de vue sur l'expérience que vous avez vécu avec :

- *le coordinateur du SFC*

Le coordinateur était absent. Culpabilisait les élèves sans être constructif. Ne poussait pas la promotion du sport. P.ex ne souhaitait pas qu'un joueur rejoigne la première équipe car difficile à concilier avec l'école. D'autre parents affirment que le coordinateur était à l'écoute des enfants. Après réflexion, les parents concluent qu'avec les bons élèves le contact était facile mais avec les élèves en difficultés il était plus difficile.

- *les doyens coordinateurs (p.ex Mr Macherel à André-Chavannes)*

Il faudrait que les doyens soit au courant de la vie des sportifs-élites.

- *les enseignants.*

Les enseignants parfois amplifient les situations difficiles, cela n'aide pas à instaurer une bonne entente entre les footballeurs et les professeurs. D'après une maman, les enseignants ne sont pas conciliants. Par exemple son fils arrivait systématiquement en retard après un entraînement matinal, l'enseignant n'a jamais accepté ces arrivées tardives. Elle affirme que c'était une galère pour son enfant, « ça en rajoute beaucoup »

3) Le DIP a récemment conclu des partenariats avec plusieurs entreprises afin d'ouvrir des places d'apprentissages pour les joueurs du SFC. Ces entreprises s'engagent à libérer les

joueurs pour les entraînements et compétitions. (En échange elles deviennent partenaires de Swiss Olympique.)

Est-ce que vous pensez qu'à la place de l'école, un apprentissage aurait été plus adapté à la réalité de sportif-élite ?

D'après un père, il est important de pouvoir laisser le choix aux sportifs-d'élite entre les études ou apprentissages. Les parents s'accordent pour dire que l'apprentissage peut être éprouvant pour les sportifs.

Pour les parents il est important que leurs enfants aient un papier afin qu'ils puissent avoir des débouchés plus tard.

Un papa raconte que son enfant n'a plus pu continuer sa formation à Servette car il devait effectuer des stages pour sa maturité durant l'été (en pleine préparation de pré-saison). Le SFC n'a pas accepté qu'il manque la préparation et le joueur a dû faire un choix entre les stages qui lui ont permis d'obtenir sa maturité et le foot. La dernière année a été hyper mal gérée d'après lui.

Une maman raconte que son fils a dû changer d'EC afin de pouvoir trouver un jour convenable (sans louper d'entraînement) pour effectuer ces cours d'espace entreprise. L'année précédente il avait redoublé son année scolaire car il avait dépassé les 10% d'absence maximum requis par l'espace entreprise pour valider l'année. Elle affirme qu'elle a dû se démener elle-même pour trouver une solution.

Une maman explique que son enfant avait l'option sport et que pour l'option sport il fallait faire une semaine de ski comptant noté. Malheureusement, les clauses des contrats que les jeunes joueurs signent avec le SFC stipulent qu'ils ont l'interdiction d'effectuer du ski. Il ne pouvait donc pas se rendre à cette semaine de ski. Le collège lui a donc dit que s'il ne venait pas il aurait 0 à cette évaluation. Il a dû changer d'option au milieu d'année scolaire.

Les parents soulignent un manque de collaboration entre les parties prenantes du dispositif SFC/école/DIP. Un papa souligne le fait que les politiques devraient imposer aux écoles afin que celles-ci s'adaptent et prennent plus en considération les élèves SAE.

Les parents affirment que sur le papier le dispositif SAE semble magnifique. Pourtant lorsque l'année commence, c'est loin d'être tout rose. Un papa soulève « peut-être que le modèle sur lequel le DIP c'est basé pour créer le dispositif n'était pas le bon (mixer les SAE et élève standard).

Annexe 2 : Questionnaires quantitatifs

QUESTIONNAIRE A

Données personnelles

Age :

Equipe : M16 0 M18 0 M21 0

Equipe Suisse : Oui 0 Non 0

Ecole : Ecole de commerce 0 Collège 0 ECG 0 Apprentissage 0

A temps plein 0 Année sur deux ans 0 - Année(s) redoublée(s) : Oui 0 Non 0

Les camarades de classe

1.1 Etre dans une classe mixte (sportifs et non-sportifs) c'est pour toi :

Nécessaire 0 Pas nécessaire 0 Ça ne change rien 0

1.2 Penses-tu qu'être en cours avec des non-sportifs favorise l'apprentissage en classe ?

Oui 0 Non 0 Je ne sais pas 0

1.3 Si tu devais te retrouver dans une classe composée uniquement de sportifs, tu trouverais cela :

Très bien 0 0 0 0 Pas bien

1.4 Si tu étais en cours avec des sportifs d'élite d'autres disciplines, penses-tu que cela favoriserait l'apprentissage en classe ?

Oui 0 Non 0 Je ne sais pas 0

Les cours

2.1 De manière général, que penses-tu du rythme des cours donné par les professeurs ?

Trop soutenu 0 0 0 0 Approprié

2.2 Arrives-tu à rattraper la matière que tu as loupé lorsque tu étais au foot ?

Toujours 0 0 0 0 Jamais

2.3 D'après toi quelles matières pourraient être dispensées en moins d'heure de cours par semaine

Temps de déplacement

3.1 Le temps de déplacement de chez toi à l'école est :

Trop long 0 0 0 0 Convenable

3.2 Et de l'école au centre d'entraînement :

Trop long 0 0 0 0 Convenable

Accès au sport-étude

Si l'accès au sport-études devenait plus restrictif, trouverais-tu équitable si :

4.1 Le sport-études était proposé uniquement aux joueurs sélectionnés en équipe de Suisse M16 / M17 / M18 ou M19 ?

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

4.2 Le sport-études était proposé exclusivement aux joueurs surclassés en club ?

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

4.3 Le sport-études était proposé exclusivement aux joueurs contingentés en 1ère équipe ?

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

L'emploi du temps

5.1 Entre les entraînements et les heures de cours, tes semaines sont :

Trop chargées 0 0 0 0 gérables

5.2 Quel est ton sentiment concernant le nombre d'heures de cours par semaine ?

Trop important 0 0 0 0 Correct

5.3 Quel est ton sentiment concernant le nombre d'heures d'entraînement par semaine ?

Trop important 0 0 0 0 Correct

Les potentielles raisons de l'échec scolaire

D'après toi, quelles sont les raisons de l'échec scolaire pour un footballeur élite du SFC ?

(Pour chaque cause indique s'il y a un **faible impact « 1 »** ou un **fort impact « 4 »** sur l'échec scolaire)

	Faible	1	2	3	4	Fort
6.1 La surcharge de travail à l'école		0	0	0	0	
6.2 La surcharge de travail au foot		0	0	0	0	
6.3 Le manque de temps pour rattraper et étudier les cours					0	0 0 0 0
6.4 La difficulté des cours		0	0	0	0	
6.5 Le manque de soutien des professeurs		0	0	0	0	
6.6 Le manque de soutien du doyen coordinateur de ton école		0	0	0	0	
6.7 Le manque de soutien du coordinateur sport-étude au SFC		0	0	0	0	
6.8 Le manque de soutien de ton entraîneur					0	0 0 0 0
6.9 Ton manque d'implication		0	0	0	0	

7.1 Serais-tu favorable à l'idée d'allonger tes études d'une année afin d'alléger les horaires scolaires et donc tes semaines ?

Très favorable 0 0 0 0 Pas du tout favorable

QUESTIONNAIRE B

Données personnelles

Age :

Equipe : M16 0 M18 0 M21 0

Equipe Suisse : Oui 0 Non 0

Ecole : Ecole de commerce 0 Collège 0 ECG 0 Apprentissage 0

A temps plein 0 Année sur deux ans 0

Cycle d'orientation

1.1 Quel regroupement ? R1 0 R2 0 R3 0

1.2 Quelle moyenne générale fin 9ème ? _____

Post-obligatoire

2.1 Année redoublée ? Oui 0 Non 0

2.4 Si Oui, laquelle ? _____

Changements d'orientation de formation, le(s) quel(s)

2.2 J'étais à l'Ecole de commerce 0 Collège 0 ECG 0 Apprentissage 0

2.3 Je suis maintenant à l'Ecole de commerce 0 Collège 0 ECG 0 Apprentissage 0

Autres :

Prestations sport-étude dans ton école actuelle

3.1 Lorsque tu te rends à l'entraînement durant les heures de cours, quelles disciplines manques-tu ?

3.2 Arrives-tu à rattraper la matière que tu as loupé lorsque tu étais au foot ?

Toujours 0 0 0 0 Jamais

3.3 L'appui scolaire individualisé est-il organisé systématiquement ? (Rattrapage avec un prof d'appui)

Toujours 0 0 0 0 Jamais

3.4 Généralement, qui organise l'appui scolaire individualisé ?

Toi 0 Doyen 0 Le SFC 0 Tes parents 0 Personne 0

3.5 L'appui scolaire individualisé est-il approprié avec la charge de travail que tu as par semaine (foot + école) ?

Approprié 0 0 0 0 Inapproprié

3.6 L'appui scolaire individualisé permet-il de te tenir à jour sur le programme scolaire ?

Oui 0 Non 0 Partiellement 0

Doyen coordinateur

(Chavanne = M. Macherel, M. Beetschen ; Bouvier = M. Fioravanti ; Dunant = M. Josefovski)

Le doyen coordinateur de ton école :

4.1 Fait en sorte que tu puisses concilier foot et école

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

4.2 Facilite le lien entre toi et tes professeurs

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

4.3 T'aide à organiser l'appuie scolaire individualiser

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

4.4 T'aide à aménager ton horaire scolaire convenablement afin que tu puisses concilier sport et étude

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

4.5 Porte de l'importance à ta formation de sportif-élite

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

Enseignants

En règle générale, les enseignants de ton école :

5.1 Font en sorte que tu puisses concilier foot et école

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

5.2 T'aident à rattraper la matière que tu as loupé

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

5.3 Prennent en compte ta réalité de sportif-élite

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

Personnel

6.1 D'après toi, ton entraîneur accorde-t-il de l'importance à tes études ?

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

6.2 D'après toi, tes parents accordent-ils de l'importance à tes études ?

Absolument 0 0 0 0 Pas du tout

6.3 Si tu pouvais améliorer quelque chose au sport-étude afin d'améliorer les conditions de ta formation scolaire :

Annexe 3 : Réponses questionnaires quantitatifs

Questionnaire A

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
1																		
2	Age	16	15	16	15	15	16	16	16	17	17	16	18	19	19	19	19	18
3	Equipe	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3
4	Equipe CH	2	2	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	2	2	1	2	2
5	Ecole	1	2	2	2	2	3	3	1	1	1	2	1	2	2	3	3	4
6	En deux ans															oui		
7	Redoublé	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2
8	1.1	1	2	1	1	3	1	1	3	3	1	1	1	3	3	3	3	3
9	1.2	3	2	1	1	3	2	3	2	1	3	1	1	2	2	1	1	2
10	1.3	1	2	4	3	1	3	2	1	2	3	2	1	2	1	1	3	1
11	1.4	1	3	3	3	1	3	3	3	3	1	1	3	2	3	3	3	3
12	2.1	3	3	3	2	2	2	3	3	3	2	3	1	1	3	3	4	3
13	2.2	2	2	2	3	2	1	3	1	2	2	2	3	2	3	4	2	2
14	2.3	Sport, hist.		Hist, arts visu	Hist, art vis.	Hist, chimie, Math	Arts visuels	La gestion	L'anglais			Hist. de l'art,	Unité d'ensei	Math	Philosophie, f	Français	Histoire, géo	
15	3.1	3	4	1	2	3	4	1	4	2	2	1	3	1	4	1	2	4
16	3.2	3	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	2	2	4	4	4	4
17	4.1	2	4	3	3	3	4	2	3	3	3	4	4	3	3	3	4	4
18	4.2	3	4	4	4	4	4	4	3	3	4	4	4	3	4	4	4	4
19	4.3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4	4
20	Ecole + Foot	4	3	4	3	3	3	3	4	1	2	4	1	2	2	4	2	2
21	Cours	1	4	2	2	2	2	1	1	2	3	1	1	2	2	4	2	3
22	Foot	4	3	4	4	4	4	4	2	4	4	4	1	3	3	2	4	4
23	6.1	1	3	4	3	3	3	3	2	2	3	4	2	4	4	4	3	3
24	6.2	1	2	1	1	1	2	2	4	2	1	3	4	3	3	4	2	3
25	6.3	3	3	2	3	2	3	2	3	4	3	3	4	3	4	4	4	3
26	6.4	4	3	4	4	4	3	2	2	2	3	2	4	2	2	1	2	1
27	6.5	2	4	3	3	3	2	3	2	3	3	2	4	3	3	4	2	3
28	6.6	2	1	2	4	2	1	3	2	3	2	2	1	2	1	4	1	1
29	6.7	2	1	2	2	1	1	2	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1
30	6.8	2	1	2	2	1	1	2	1	1	2	3	3	1	1	1	1	1
31	6.9	4	3	4	4	1	2	2	3	2	3	4	3	4	4	3	4	3
32	7.1	4	3	2	2	2	2	1	2	4	2	2	2	3	4	1	3	2

Questionnaire B

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
1																			
2	Age	16	16	18	19	18	17	18	19	18		18	17	18	16	16	16	18	17
3	Equipe	1	2	3	3	3	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
4	Equipe CH	1	2	1	1	1	2	2	1	1	2	1	1	2	1	1	1	2	2
5	Ecole	2	3	2	2	2	3	2	3	3	1	1	2	3	3	3	3	3	1
6	En deux ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
7	regroup CD	3	1	3	3	3	3	3	3	3	2	2	3	3	2	1	3	3	3
8	1.2	5.3	4.6	4.8	5.4	5.2	4.8	4.8	4.3	4.9	5	4.2	4.9	4.8	4.6	4.8	4.6	4.9	4.7
9	Redoublé	2	2	1	2	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	2	1	2
10	étais			2		2		2		1		1	3		2	3		2	
11	maint			2		2		2		3		1	1		3	3		3	
12	2.4			3ème		2ème		1ère	2ème ECG			1	1		1	1			
13	3.1			Physique	Français	All, math, Anglais		Physique	Anglais			Français, gestic	Français, géogr	Math					Français, géograp
14	3.2			2	2	3		2	2			2	3	1					1
15	3.3			1	1	4		1	4			1	2	1					1
16	3.4			1	1	1		1	2		2&3	2&3	4	3					2
17	3.5			2	2	3		2	1			4	4	2					4
18	3.6			1	1	3		1	1			3	3	1					1
19	4.1	2	2	1	1	2	2	1	1	1	1	2	1	2	1	2	1	1	1
20	4.2	3	2	2	2	2	3	2	1	1	4	2	2	1	2	1	1	2	3
21	4.3	2		3	3	4		4	1			3	1	3					1
22	4.4	2	2	2	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
23	4.5	1	2	1	2	3	1	1	1	4	1	2	2	3	4	1	1	2	1
24	5.1	2	3	2	3	4	2	1	2	3	4	4	1	2	4	2	1	4	4
25	5.2	4	3	2	3	4	1	2	3	2	4	4	1	1	3	4	3	3	4
26	5.3	3	3	3	3	4	2	4	2	4	4	4	1	3	3	1	3	4	4
27	6.1	2	3	3	4	4	1	3	3	1	3	2	1	2	2	1	2	3	3
28	6.2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
29	6.3	Finir plus tôt les cours				Que les différents acteurs impl	Faire un centre de formation comme en France	Avoir plus d'he			Que les profs soient plus impliqués			Planning moins chargé de la semaine			Commencer à	Des appuis plus ci	

Tableau 3 : Déplacement des matchs à l'extérieurs

Championnat M-16/M-18		
	km	heure
Lugano	786	8.5
Saint-Gall	722	7.0
Winterthur	596	6.0
Zürich (FCZ)	554	5.5
Zürich (GC)	554	5.5
Luzern	532	5.2
Bâle	510	5.0
Aarau	472	4.2
Thun	376	3.5
Bern	320	3.2
Sion	320	4.1
Neuchatel	248	2.4
Lausanne	128	1.3
	6 118	61.4

Championnat M-21		
	km	heure
Monthey	234	2.4
Conthey	312	3.0
Chippis	352	3.3
Bex	238	2.3
	1 136	11.0

Tableau 4 : Prévisions de des jours manqués par les joueurs sélectionnés.

Calendrier équipe national M-16 (août à novembre 2017)					
	Dates	nombre de jours	Vacances scolaires	Activité	Lieu
Août	21.08 - 25.08	5 (0)*	Vacances d'été	camps d'entraînement	Suisse
Septembre	18.09 - 21.09	4		Matchs internationaux	Suisse
Octobre	16.10 - 20.10	5		Matchs internationaux	Danemark
Novembre	21.11 - 22.11	2		Tests de performance	Suisse
		11	Total du nombre de journées d'école manquées		
Calendrier équipe national M-17 (août à décembre 2017)					
	Dates	nombre de jours	Vacances scolaires	Activité	Lieu
Août	28.08 - 04.09	8		Tournoi international	Autriche
Septembre	25.09 - 28.09	4		Matchs internationaux	Suisse
Octobre	18.10 - 21.10	4		Camp d'entraînement	Macolin
	24.10 - 02.11	10 (6)*	vacances d'automne	UEFA Euro M17	Malte
Décembre	04.12 - 05.12	2		Tests de performance	Macolin
		24	Total du nombre de journées d'école manquées		
Calendrier équipe national M-18 (août 2017 à juin 2018)					
	Dates	nombre de jours	Vacances scolaires	Activité	Lieu
Août	14.08 - 16.08	3 (0)*	Vacances d'été	Camp d'entraînement	Suisse
Septembre	04.09 - 07.09	4 (3)*	Jeûne genevois	Camp d'entraînement	Suisse
Octobre	02.10 - 05.10	4		Matchs internationaux	Suisse
	23.10 - 25.10	3 (0)*	Vacances d'automne	Camps d'entraînement	Suisse
Novembre	13.11 - 14.11	2		Tests de performance	Suisse
Mars	19.03 - 22.03	4		Matchs internationaux	Slovénie
Mai	07.05 - 09.05	3		Match international	Suisse
Juin	18.06 - 20.06	3		Camp d'entraînement	Suisse
		19	Total du nombre de journées d'école manquées		
vacances scolaires					
* les nombres entre parenthèses représentent les jours passés en sélection national sur les journée d'école					

Tableau 4 : Correspondant à la question 2.3 du questionnaire quantitatif A

EC	Histoire, Anglais Unité d'enseignement
Collège	Histoire Arts visuels Histoire, arts visuels Histoire Chimie Physique Histoire de l'art Arts visuels Math Phylo
ECG	Math Arts visuels Français Histoire Géographie

Note : Chaque ligne correspond à la réponse d'un footballeur

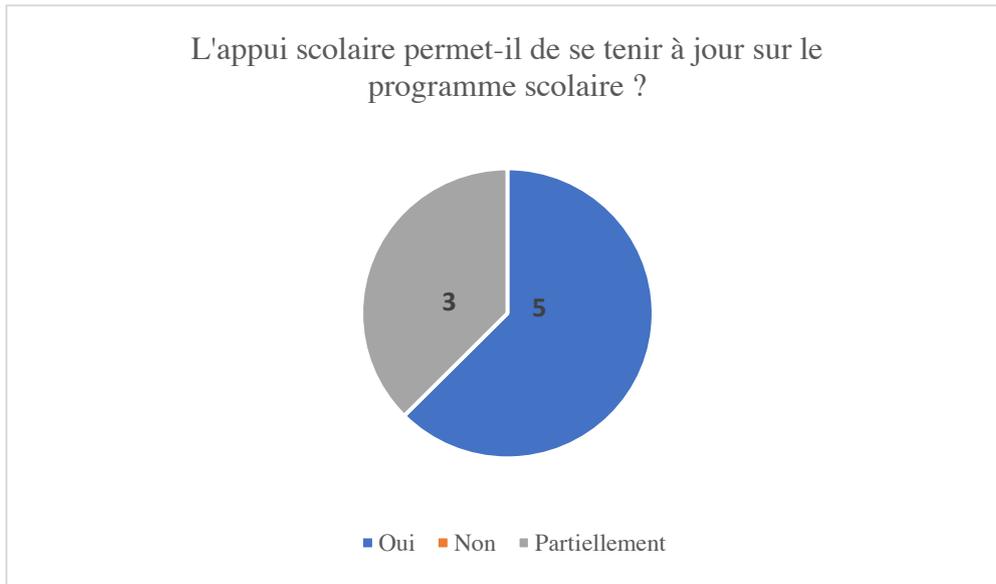
Tableau : Horaire du gymnase August-Piccard

1MS	OS B+C				OS M+P				OS autres				BV 120329
	Officiel	dont TP	Allégé	Diff	Officiel	dont TP	Allégé	Diff	Officiel	dont TP	Allégé	Diff	
Biologie	3	1.0	2	-1									Biologie
Chimie	4	1.0	4	0	2.5	0.5	1	-1.5	2.5	0.5	1	-1.5	Chimie
Physique	1.5	0.5	1	-0.5	4	1.0	4	0	1.5	0.5	1	-0.5	Physique
Appl math					2		2	0					Appl math
OS									4		4	0	OS
Français	5		5	0	5		5	0	5		5	0	Français
Langue 2	4		3	-1	4		3	-1	4		3	-1	Langue 2
Langue 3	4		3	-1	4		3	-1	4		3	-1	Langue 3
Math S	4		3	-1					4		3	-1	Math S
Math R*	4*		3*	-1*	4		3	-1	4*		3*	-1*	Math R*
Eco et Droit	2		1	-1	2		1	-1	2		1	-1	Eco et Droit
Histoire	2		1	-1	2		1	-1	2		1	-1	Histoire
Informatique	1		0	-1	1		0	-1	1		0	-1	Informatique
ARV ou MUS	2		3	1	2		3	1	2		3	1	ARV ou MUS
EPS	3		0	-3	3		0	-3	3		0	-3	EPS
Total	35.5		26	-9.5	35.5		26	-9.5	35		25	-10	Total
Total Math R	35.5		26	-9.5	35.5		26	-9.5	35		25	-10	Total Math R

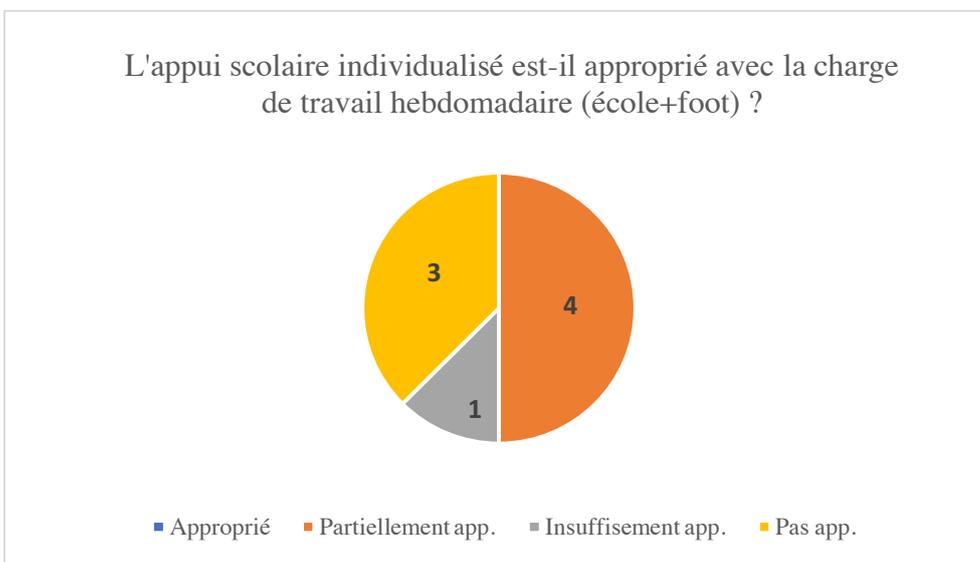
<http://www.auguste-piccard.ch/documents/GrilleMS120329.pdf>

Note : Model de réduction de dotation horaire de la première année gymnase August Piccard

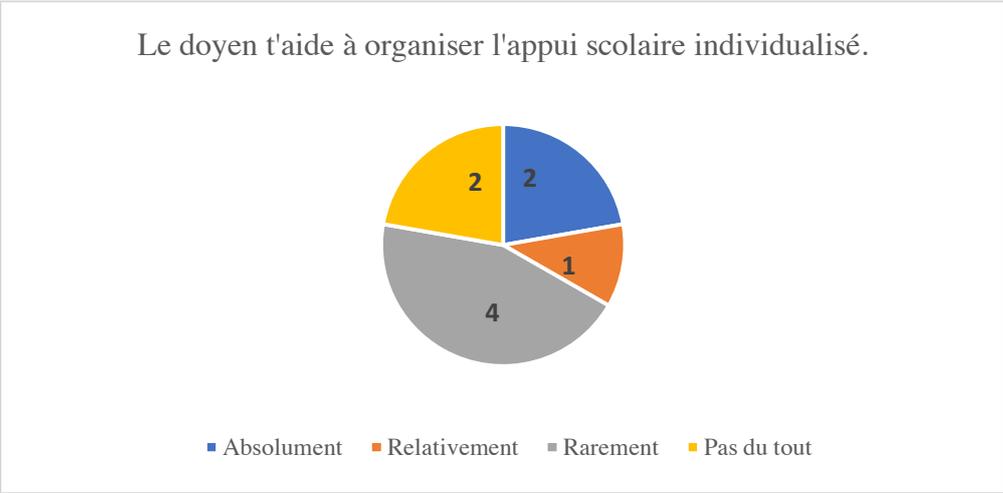
Graphique représentatif de la question 3.6 du questionnaire B



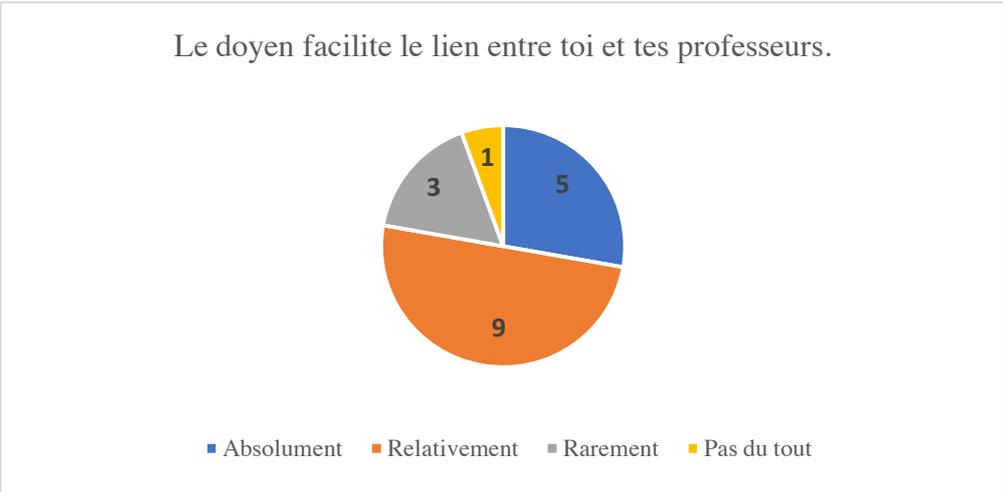
Graphique représentatif de la question 3.5 du questionnaire B



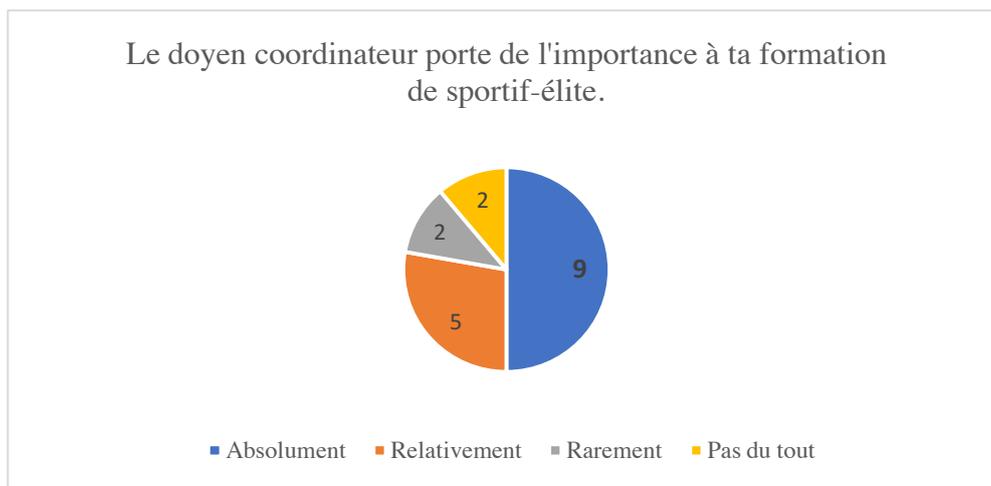
Graphique représentatif de la question 4.3 du questionnaire B



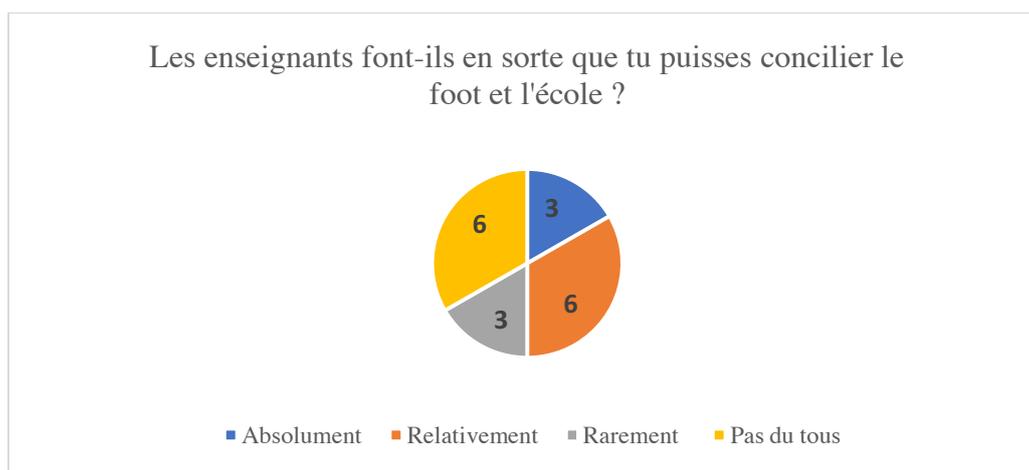
Graphique représentatif de la question 4.2 du questionnaire B



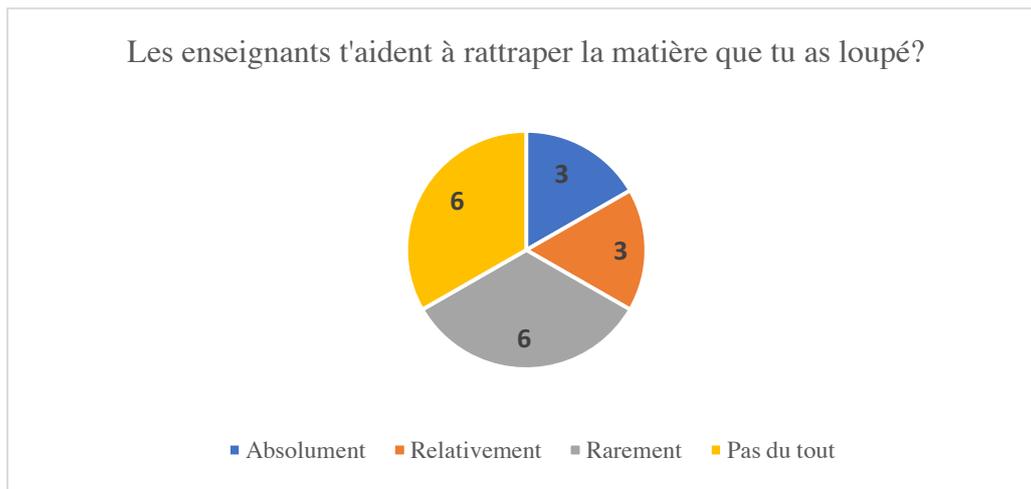
Graphique représentatif de la question 4.5 du questionnaire B



Graphique représentatif de la question 5.1 du questionnaire B



Graphique représentatif de la question 5.2 du questionnaire B



Graphique représentatif de la question 5.3 du questionnaire B

